

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
DE YAOUNDE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

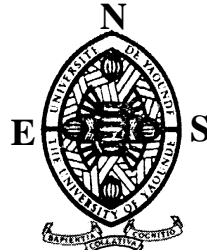
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY



**L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA  
FEMME HAOUSSA DANS LA VILLE DE YAOUNDE AU  
CAMEROUN (XXE-XXIE SIECLE):ESQUISSE  
D'ANALYSE HISTORIQUE ET SOCIO  
ANTHROPOLOGIQUE.**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme  
de Professeur d'Enseignement Secondaire II<sup>ème</sup> Grade (DIPES II)*

*Par*

**AISSATOU SOULEYMAN**

*Titulaire du DIPES I et du MASTER 1  
en Histoire des Civilisations et des Religions*

**Sous la direction de**

**Dr. IDRISOU ALIOUM**

*Chargé de cours*

*Année académique : 2014-2015*

**DEDICACE**

A

Mon cher époux HOUSSEINI DJIBO

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>SOMMAIRE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	v
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	vi
<b>RESUME</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : SOCIOGENESE DE L'IMPLANTATION DES HAOUSSAS DANS LA VILLE DE YAOUNDE</b> .....	12
I. LES PRINCIPAUX MARQUEURS .....	13
II - REPERES HISTORIQUES.....	17
III. ETAPES MIGRATOIRES DES HAOUSSA.....	19
IV. L'INFLUENCE DE LA PRESENCE HAOUSSA DANS LA ZONE DE LA BRIQUETERIE A YAOUNDE .....	24
<b>CHAPITRE II : FONDEMENTS ET SIGNIFICATION DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA A YAOUNDE</b> .....	27
I- ORIGINES, VALEURS ET SENS CULTURELS DE LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA .....	28
II- INTERACTION ENTRE VALEUR CULTURELLE DES HAOUSSA ET SENS ISLAMIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA .....	41
<b>CHAPITRE III : INFLUENCES EXTERIEURES ET ESTHETIQUE CULTURELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA</b> .....	51
I- LA CULTURE HAOUSSA ENTRE TRADITION ET MODERNITE .....	52
II- LA POSITION DE L'ISLAM SUR LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME HAOUSSA.....	62
III.- COLONISATION EUROPEENNE ET LA CULTURE HAOUSSA .....	66
<b>CHAPITRE IV : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA</b> .....	71
I- CLARIFICATIONS DES CONCEPTS .....	72
II- CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE CHEZ LES HAOUSSA....	74
III- LA CULTURE COMME FACTEUR DE VALORISATION DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA .....	76
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	82
<b>ANNEXES</b> .....	85
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	87
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	87

## REMERCIEMENTS

Ce travail porte le nom d'un auteur, certes, mais il est d'abord le fruit d'un effort collectif. Aussi, que tous ceux ou celle qui ont contribué à sa réalisation, de trouver ici la marque de notre profonde reconnaissance.

Nous pensons particulièrement au Dr. Idrissou Alioum, notre directeur scientifique, pour sa disponibilité et ses précieux conseils.

Nous témoignons également notre gratitude aux Professeurs Salvador Eyezo'o et Albert Pascal Temgoua pour leurs soutiens académiques et leurs précieux conseils.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous nos enseignants du département d'histoire de l'Université de Yaoundé I et de l'Ecole Normale Supérieure de la même institution qui n'ont jamais cessé de nous faire bénéficier de leurs savoirs et leurs conseils durant notre cursus universitaire.

Que monsieur Maura David, enseignant à l'école normale supérieure de yaoundé trouve ici l'expression de notre infinie reconnaissance pour avoir lu, relu et corrigé le manuscrit de ce mémoire.

notre reconnaissance va également à l'endroit de nos informateurs pour leur disponibilité.

Nous remercions dans la même lancée, tous les personnels de la bibliothèque de l'UPAC, de l'ENS et des ANY et de l'université de Yaoundé I pour leur accueil.

Que tous et toutes celles qui ont contribué à la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de notre gratitude.

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus.

**ANY** : Archives Nationales de Yaoundé

**AOF** : Afrique Occidentale Française.

**CEPE** : Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires

**CEPER** : Centre d'Édition et de Production pour l'Enseignement et la Recherche.

**CLE** : Centre de Littérature Evangélique.

**DIPES** : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire.

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**FCFA** : Franc de la Communauté Financière d'Afrique.

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale.

**PPTE** : Pays Pauvre Très Endettés.

**PUF** : Presses Universitaires de France.

**SDN** : Société des Nations.

**SOPECAM** : Société de Presses et d'Édition du Cameroun.

**UPAC** : Université Protestante d'Afrique Centrale

**UYI** : Université de Yaoundé I.

**LISTE DES ILLUSTRATIONS****I- Photographies**

<b>Photographie 1:</b> Esquisse de tatouage au henné au niveau du cou des bras.....	35
<b>Photographie 2 :</b> Collier d'ornement .....	37
<b>Photographie 3:</b> Bijoux (bracelets, bague) .....	37
<b>Photographie 4 :</b> Ornaments faciaux .....	38
<b>Photographie 5:</b> Coiffures en nattes traditionnelles.....	40
<b>Photographie 6 :</b> Tatouage au henné sur les pieds.....	41
<b>Photographie 7 :</b> Aperçu d'un arbuste ou d'une plante du henné ou vernis haoussa .....	46

**LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1: Questionnaire Indicatif. .... 86

## RESUME

« L'esthétique corporelle de la femme haoussa dans la ville de Yaoundé au Cameroun (XXe-XXIe siècle): esquisse d'analyse historique et socio anthropologique » nous a permis d'étudier la question de l'esthétique corporelle chez la femme haoussa dans le cadre d'une enquête sociologique implique d'entrer en contact avec des groupes et des personnes engagées c'est-à-dire celle qui pratiquent la dite activité. C'est à partir de l'observation des réactions qu'ont pu susciter nos propres idées, mais aussi celles auxquelles ces femmes militantes ont été confrontées qu'une réflexion sur l'image véhiculée par la problématique de l'esthétique corporelle s'est imposée à nous et nous a semblé nécessaire.

C'est la raison pour laquelle la pertinence de la présente réflexion nous amène à recentrer le débat de l'acculturation pour enfin éclairer l'opinion sur la dimension pratique de l'esthétique corporelle de la femme haoussa qui devrait être celle de la valorisation culturelle. Toutes ces questions nous poussent à une relecture des pratiques religieuses africaines en voie de disparition. Ainsi, on comprend que ces femmes ne se détachent pas des limites que leur impose la religion mais, elles considèrent que l'émancipation par la pratique de l'esthétique ne va pas à l'encontre de leur religion respective.

La recherche documentaire nous a permis de répertorier l'ensemble des études qui ont trait à notre zone d'étude et/ou notre thème de recherche. Pour parvenir à la réalisation de ce travail nous avons fait recours aux sources écrites, constituées des ouvrages généraux, des articles, des mémoires, des thèses et des journaux. Nous avons complété les éléments avec les sources orales et les documents d'archives.



## ABSTRACT

Study the issue of body aesthetics in Hausa women in the context of a sociological survey involves contacting groups and individuals engaged in such practices. It is from the observation of reactions that may have been foster our own ideas but also those to which these women activists have faced a reflection on the image conveyed by the issue of personal grooming has become to us and seemed necessary.

That is why the relevance of this leads us to refocus the debate of acculturation to finally enlighten the public about the practical dimension of body aesthetics of Hausa woman who should be the cultural valuation. All these questions lead us to a re-reading of African religious practices endangered. Thus, it is clear that these women do not come off the limits imposed on them by religion but consider that the emancipation by the practice of aesthetics is not going against their respective religion.

# **INTRODUCTION GENERALE**

## 1-Le Contexte de la recherche :

« **L'esthétique corporelle de la femme haoussa dans la ville de Yaoundé au Cameroun (XXe-XXIe siècle): esquisse d'analyse historique et socio anthropologique.** », tel est le libellé du sujet au centre de nos recherches dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de DIPES II d'Histoire. C'est un sujet qui nous amène au centre des débats autour du phénomène de la beauté corporelle et physique chez la femme en général et la femme haoussa en particulier.

D'entrée de jeu, nous nous posons la question de savoir qu'est ce qu'on entend par esthétique corporelle de la femme haoussa ? Attardons-nous quelque peu sur le terme : « esthétique ». Le dictionnaire le définit comme : « Qui relève de l'apparence extérieure, agir par souci esthétique ; qui plaît par sa beauté extérieure des lignes très esthétiques et enfin qui cherche à embellir différentes parties du corps humain<sup>1</sup> ».

Pour être complet sur la notion de « l'esthétique » s'agissant des femmes musulmanes, il faut mentionner l'existence d'une controverse d'interprétation entre les différents érudits musulmans, sur l'étendue de la question : pour certains en effet, elles comprennent tout le corps à l'exception du visage et des mains : c'est la tendance libérale. Mais certains Imams donnent une extension différente à cette notion. Pour ces derniers, c'est l'ensemble de tout le corps y compris le visage et les mains. Cette tendance moins libérale est celle admise, par exemple, en Afghanistan, où l'adoption traditionnelle de cette interprétation (bien avant l'arrivée au pouvoir des Talibans) contraint les femmes à porter un voile équipé d'une grille métallique, pour cacher leur visage.

## 2- Motivations et raisons du choix du sujet

Pour un sujet aussi passionnant, il est nécessaire de donner les motivations qui nous ont animées. Ainsi, les motivations du choix de cette thématique sont variées.

La première aspiration est d'ordre académique car, il incombe à toute étudiante du second cycle du département d'histoire de l'ENS de sanctionner sa formation par la rédaction et la soutenance d'un mémoire. L'apprentie chercheuse se retrouve de la sorte, initié dans le monde de la recherche et de la production scientifiques.

La seconde raison c'est que le peuple haoussa est présenté comme l'un des premiers groupes à s'être implantés dans le secteur de la « briqueterie » à Yaoundé. Pour certains, ce

---

<sup>1</sup> Dictionnaire, *Le petit Larousse illustré*, 2009.

statut expliquerait sa forte représentation sur l'étendue de la capitale politique camerounaise.

Lorsque nous essayons de parcourir les centres de documentation et les bibliothèques de la place, nous constatons qu'il est rare voire impossible de trouver un ouvrage dédié spécifiquement à l'histoire du peuple haoussa en général et celle de la femme haoussa en particulier. Devant l'urgence de réécrire l'histoire du Cameroun en général et l'histoire des civilisations en particulier, il est de notre devoir de démontrer par un travail scientifique que ce peuple, a activement participé à la grande mouvance culturelle du Cameroun.

La troisième raison du choix de ce thème se veut révélatrice, dans ce sens où il vient réveiller la mémoire du peuple haoussa sur les véritables mutations culturelles et socioéconomiques qu'il a subies. Après quelques lectures sur la place de la femme et la pratique de l'esthétique corporelle, et, en nous focalisant sur des pays arabo-islamiques, l'idée de la beauté physique comme facteur de considération de ces femmes nous a amené à nous interroger sur les « mouvements féministes islamiques ». Ainsi, notre objet de recherche s'est constitué au fur et à mesure que nous avançons dans les lectures et dans les recherches sur la femme musulmane et de son engagement dans la sphère corporelle, physique et spirituelle.

Étudier la question de l'esthétique chez la femme musulmane dans le cadre d'une enquête sociologique implique d'entrer en contact avec des groupes et des personnes engagées dans de telles pratiques. C'est à partir de l'observation des réactions qu'ont pu susciter ces femmes militantes, confrontées à l'image véhiculée par la problématique de l'esthétique féministe islamique que définitivement, nos institutions se sont renforcées et ont pris forme.

### **3- Délimitation temporelle, spatiale et conceptuelle.**

#### **a- Le cadre spatial de l'étude**

Le cadre spatial de notre étude est la zone ou le quartier Ekoudou situé dans l'arrondissement de Yaoundé 3<sup>e</sup>. C'est une zone fortement habitée par les musulmans en général et le peuple haoussa en particulier, et dont les comportements vestimentaires et l'esthétique corporelle des femmes sont d'une particularité remarquable. Il est cependant important de souligner que la briqueterie est un quartier qui tire son nom de l'atelier de briqueterie implanté à ce lieu appelé primitivement «Ekoarazog»<sup>2</sup>. Cet atelier y a été implanté pendant la période

---

<sup>2</sup> Les traces ou empreintes des éléphants en langue Ewondo

allemande. Le rapport de Von Puttkamer du 29 Janvier 1897 souligne qu'à Yaoundé, « au pied de la colline, se trouve sur le marigot, une briqueterie qui fournit de briques pour la construction, 10.000 briques peuvent être cuites une seule fois »<sup>3</sup>. Cette briqueterie dont les derniers vestiges ont disparu aujourd'hui, a participé pour beaucoup à la construction des infrastructures de la capitale et était l'une des bases de l'activité économique de Yaoundé pendant la période allemande. Dès son origine, ce quartier a été le lieu d'installation des autochtones, principalement les originaires du Nord Cameroun appelés de manière indirecte « Haoussa ». En 1960, ce quartier renfermait plus d'immigrés (65%) que d'autochtones d'où le nom de « Quartier haoussa » qu'on lui a attribué aujourd'hui.<sup>4</sup>

### **b- Le cadre temporel de l'étude**

Cette étude s'étale du XXe au XXIe siècle. Les bornes inférieures indiquent de manière souple l'implantation continue des haoussa dans la zone d'étude et la formalisation populaire de l'expression « quartier haoussa ». La borne supérieure pourrait s'interpréter par l'ouverture de plus en plus marquée des haoussa en générale et de la femme en particulier au monde qui l'entoure, si ce n'est pas qu'elle subit tout comme d'ailleurs la femme africaine, les effets de la mondialisation dont l'esthétique est des produits les plus affirmés.

### **c- Le cadre définitionnel de l'étude**

Notre thème de recherche offre à l'examen sept mots ou groupes de mots clés qui permettent de mieux organiser nos idées et nos connaissances. Il s'agit des expressions esthétique corporelle et femme Haoussa.

Compte tenu de sa spécificité l'« Esthétique corporelle » se définit comme le fait d'embellir différentes parties du corps humain. « Haoussa » se définit comme un peuple qui fait partie de la famille des langues afro-asiatiques (dite aussi chamito-sémitique) et appartient au groupe des langues tchadiques (sous-groupe des langues tchadiques occidentales). Les langues tchadiques sont divisées en quatre sous-groupes : tchadique occidental, tchadique central, tchadique oriental et Masa<sup>5</sup>. Les divisions plus fines ne sont pas toutes reconnues.<sup>6</sup>

<sup>3</sup> D. Obama, *Origine des noms des quartiers de Yaoundé*, Paris l'harmattan, 1998, p. 60.

<sup>4</sup> Ibid, p. 63.

<sup>5</sup> C. C. Fouellefak Kana, « Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays Bamiléké au Cameroun (1906-1995) », thèse de doctorat en histoire, Université Lumière Lyon II, 2005, p. 31.

<sup>6</sup> M. Delafosse, *Manuel de langue haoussa ou Chrestomathie haoussa*, Paris, Maisonneuve, 1901.

#### 4- Intérêt du sujet

L'histoire de façon prosaïque est la conservation de la mémoire du patrimoine d'un peuple. C'est ce que Charles Victor Langlois et Charles Seignobos appellent la "mémoire collective" et que L'histoire étant « pour l'humanité ce que la mémoire est pour l'individu ». Cette connaissance a également pour perspective, la compréhension du présent pour envisager l'avenir. C'est de ces deux dernières considérations que découle l'intérêt de ce travail tout en permettant de manière prétentieuse l'éclosion et le développement des peuples. C'est à ce dessein que s'inscrit la présente étude.

le premier constat qui se dégage est celui du phénomène d'acculturation et de la synthèse culturelle. Dans ce constat nous nous posons la question de savoir pourquoi les valeurs culturelles et cultuelles de ce peuple ont été absorbées par la religion islamique ?

En fait, il y a lieu de s'interroger sur les conséquences de cette intrusion des croyances religieuses importées. Il s'agit de redonner leur place aux valeurs religieuses des Africains en général et des Haoussa en particulier<sup>7</sup>. En réalité, les valeurs arabo musulmanes sont là, régulant quotidiennement, discrètement l'existence des individus, des familles et des populations. Ces valeurs se retrouvent dans les rites, les prières, les cultes, autant de pratiques observables dans la vie quotidienne des peuples africains. La pertinence du présent projet nous amène à recentrer le débat de l'acculturation pour enfin éclairer l'opinion sur la dimension pratique de l'esthétique corporelle de la femme haoussa qui devrait être celle de la valorisation culturelle. Toutes ces questions nous poussent à une relecture des pratiques religieuses africaines.

Cet aspect montre combien il est nécessaire de se pencher sur les réalités culturelles de l'Afrique, non plus dans un sens de revendications verbale, mais celui qui vise à redonner vie au vécu quotidien grâce à la réhabilitation des valeurs africaines en général et du peuple haoussa en particulier. Bref, la nouvelle interpellation est désormais celle de vivre quotidiennement les valeurs culturelles et « civilisationnelles » de nos peuples<sup>8</sup>.

Il est enfin question d'un plaidoyer visant à mettre en valeur nos cultures ancestrales avant celles des autres.

---

<sup>7</sup> C. C. Fouellefak Kana, " Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs ....", 2005, p. 34.

<sup>8</sup> Ibid, p.52.

## **5- Problématique**

De manière globale, beaucoup de sociétés tribales ont pratiqué des modifications corporelles. Qu'elles soient à valeur thérapeutiques ou prophylactiques, les modifications corporelles ont revêtu des symboles significatifs et expressifs. Au nord Cameroun préislamique, il est fait état des modifications corporelles dans les sociétés Guiziga, Mousgoum, Fali ou encore Toupouri<sup>9</sup>.

De nos jours, les haoussa sont tiraillés entre deux réalités, la foi islamique découlant de la révélation apportée par le prophète Mohamed et la foi traditionnelle en un dieu créateur de l'homme et du monde. La diabolisation des pratiques religieuses traditionnelles en Afrique par la religion islamique a amené beaucoup de musulmans à vivre cette foi traditionnelle dans la clandestinité. D'où cette double interrogation : quels sont les fondements de l'esthétique corporelle de la femme haoussa en rapport avec les différentes influences socioreligieuses et d'autres parts comment appréhender les mutations au regard des effets induits par la mondialisation ?

## **6- Les objectifs de la recherche**

Le présent projet a pour objectif d'étudier les valeurs esthétiques corporelles du peuple haoussa en général et celles de la femme en particulier. Il s'agit de présenter l'évolution de la pratique de l'esthétique corporelle de la femme haoussa avant son contact avec la religion islamique et ensuite présenter les différentes mutations liées au contact ou à l'attachement avec l'islam. Enfin, il sera question de présenter l'influence qu'a pu avoir l'islam et le phénomène de mondialisation sur la culture et les valeurs esthétiques de la femme haoussa.

## **7- Les outils méthodologiques**

Pour conduire notre recherche, trois outils sont privilégiés à savoir la recherche documentaire, l'observation et les enquêtes.

### **a- La recherche documentaire :**

La recherche documentaire nous permettra de répertorier l'ensemble des études qui ont trait à notre zone d'étude et/ou notre thème de recherche. Le but visé est d'éviter d'une part de conduire une recherche déjà faite et de l'autre de s'inspirer des méthodes utilisées par d'autres

---

<sup>9</sup> Bouba haman, « les sociétés du nord Cameroun à l'ère du débat sur les marques et les modifications corporelles. Licences corporelles et expression socioculturelles ou marques d'associabilité »

chercheurs sur des études similaires. Cette recherche documentaire aide enfin à mieux poser les problèmes sur notre recherche.

### **b- L'observation**

L'observation nous permettra, une fois sur le terrain de mieux comprendre certains comportements des populations et de compléter les réponses à certaines questions qui paraîtront « gênées » lors de l'administration du questionnaire. Elle permettra donc de sélectionner les résultats fournis par les enquêtes qualitatives et quantitatives.

### **c- Les enquêtes**

#### **1- L'enquête qualitative**

Nous aurons recours à l'enquête qualitative essentiellement à travers les entretiens formels ou informels. Ils auront lieu avec tous les acteurs de la question, autorités religieuses, chefs coutumiers, autorités administratives,...

#### **2- L'enquête par questionnaire**

Notre thème de recherche met en jeu trois catégories d'acteurs à savoir l'Etat, les autorités religieuses et les populations autochtones. Selon les activités pratiquées, on distingue en majorité des commerçants et des fervents croyants de la religion islamique. Ainsi, pour chaque catégorie d'acteurs, il a été prévu un questionnaire.

## **8- La revue de la littérature**

Nous pouvons distinguer dans la production littéraire pertinente deux groupes de documentation.

Le premier groupe d'ouvrages consultés appartient au type dit " ouvrages spécialisés ".<sup>10</sup> Ils accordent un intérêt particulier à notre centre d'intérêt. Dans cette perspective se trouve en bonne place les travaux des plus illustres hommes et femmes de science.

Penda Mbow<sup>11</sup> consacre plusieurs pages à l'analyse du phénomène de l'enfermement et du genre dans le vécu quotidien des femmes. Il insiste beaucoup sur les différentes pratiques de l'esthétique corporelle des femmes haoussa du Sénégal en présentant le contexte dans lequel elle a évolué. L'auteur analyse également l'influence de la religion et de la mondialisation sur l'effet de l'acculturation progressive de cette catégorie sociale.

<sup>10</sup> Les ouvrages qui parlent spécifiquement d'un ou plusieurs aspects de ce travail.

<sup>11</sup> Penda Mbow, *Hommes et femmes entre sphères publique et privée*, CODESRIA, Dakar, 2005, p. 117.



Charles Fenney<sup>12</sup> rétablit l'évidence des faits, car il souligne avec précision l'importance de la prise de conscience et son implication dans les changements de tendance et des mentalités au sein des peuples victimes des injustices religieuses.

Quant à Jean Marc Ela,<sup>13</sup> son approche est beaucoup plus critique car il précise que l'Africain était complet dans tous les sens et l'action des religions n'est venue que la compléter. Aussi propose-t-il<sup>14</sup>, des solutions pour une nouvelle théologie adaptée aux valeurs africaines.

Le mémoire de Ramla Djafarou<sup>15</sup> revient sur le phénomène de regroupement associatif des femmes musulmanes. L'auteur analyse d'abord, la nécessité et la volonté des femmes de se regrouper par associations dans le but d'une synergie des forces. A travers cette synergie, les femmes exposent mieux leurs besoins et défendent leurs droits face aux différentes injustices liées à la culture et à la religion.

Madeleine Afane Ntyame<sup>16</sup> s'est appesantie sur l'enseignement islamique et l'éducation de la jeune fille dans la ville de Yaoundé. Dans sa démarche, elle ressort l'importance et le rôle de l'éducation islamique joue un rôle important dans l'éveil des consciences féminines et l'émancipation de celles-ci. Elle met également en exergue, l'impact socioculturel et économique qu'a pu avoir l'islam sur les us et coutumes du peuple Haoussa.

Houssaina Fati Oumarou<sup>17</sup> présente le peuple haoussa dans la région du centre en général et Ndikinioméki en particulier. Dans son analyse, elle présente l'origine de ce peuple, le processus migratoire, les raisons de leurs migrations dans la partie méridionale du Cameroun et enfin le rôle de la femme haoussa à Ndikinioméki.

Véronique Hortense Ngo Bapa<sup>18</sup> présente l'évolution socioculturelle de la femme peule du Nord-Cameroun. Dans son approche, elle présente d'abord les différentes mutations socioculturelles de la femme africaine. Elle insiste beaucoup sur le statut et le rôle de la femme haoussa dans la société. Ensuite, elle analyse l'influence des institutions socioculturelles de la société haoussa sur la femme, et enfin, elle présente la découverte des structures modernes et la volonté d'émancipation.

---

<sup>12</sup> C. Fenney, *Comment vivre le réveil*, Miami Floride, Vida, 1988, p. 32.

<sup>13</sup> J. M. Ela, *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985, p. 66.

<sup>14</sup> J. M. Ela, *Repenser la théologie africaine*, Paris, Karthala, 2003, p. 85.

<sup>15</sup> Ramla Djafarou, « Associations islamiques et développement au Cameroun : cas de l'ACIC de l'OFIF et de la WAMY (1963-2009) », mémoire de DIPES II, ENS, 2010, p. 23.

<sup>16</sup> M. Afane Ntyame, « L'enseignement islamique et l'éducation de la jeune fille : le cas de la ville de Yaoundé 1961-2008 », mémoire de DIPES II en histoire, ENS, 2010, p. 71.

<sup>17</sup> Houssaina Fati Oumarou, « Les haoussas de Ndikinioméki : des origines à nos jours », mémoire de maîtrise en histoire, UYI, 2009, p. 32.

<sup>18</sup> V. Hortense Ngo Bapa, « l'évolution socioculturelle de la femme peule du Nord-Cameroun de 1921 à nos jours », mémoire de maîtrise en histoire, UYI, 2005, p. 41.

Les travaux de Njoya Abdel<sup>19</sup> constitués d'un certain nombre d'articles traitent de la question du phénomène de la pratique de l'esthétique de la femme musulmane, en particulier dans l'élaboration tout au long de l'histoire et l'enjeu mondial que représente cette pratique dans sa diversité.

Stéphanie Latte Abdallah<sup>20</sup> dans son article intitulé « Le féminisme islamique » publié dans la revue *critique internationale* analyse les mouvements féministes dans la pratique de l'esthétique. Ceci nous permet de comprendre qu'au delà des revendications féministes, ces femmes tentent de s'imposer dans divers sphères de l'espace public.

Dans son article « Le féminisme islamique »,<sup>21</sup> Njoya Abdourahman analyse les « Engagements féminins et ordre traditionnel ». Par là, nous pouvons reconnaître l'engagement des femmes à vouloir se libérer du joug de l'embrigadement. En se référant à l'étude de Shaikha Saida et Maggy Grabundzija au Yémen, l'auteur nous rappelle qu'au niveau de la répartition du pouvoir entre hommes et femmes peut traduire le concept d'honneur. En effet, les femmes peuvent user d'un pouvoir limité à un pouvoir de « conciliatrices » dans certaines sociétés lorsque celles-ci bénéficient d'une certaine respectabilité dans leur milieu social. Un respect qu'on leur voue uniquement si elles respectent les règles de conduites et les valeurs auxquelles elles se donnent de respecter. Cette analyse nous permet de comprendre que la femme, pour se faire valoriser et respecter dans la société, doit impérativement se faire belle, d'où la notion générale de l'esthétique.

Cependant, s'agissant du cas des femmes Haoussa de la briqueterie à Yaoundé, ce concept de l'honneur va même plus loin. En effet, dans le contexte de cette étude, les femmes haoussa sont en majorité dans la zone et elles se font effectivement remarquer par les signes qui relèvent de l'esthétique. Ensuite, l'auteur se penche sur le charisme religieux dont bénéficient certaines femmes (en Iran, en Egypte, et dans le reste de l'Afrique...). Un charisme au sens positif qui leur permet de légitimer leur pouvoir, leur influence au sein des groupes religieux mais aussi sociaux grâce à la pratique de l'esthétique qui leur apporte une valeur ajoutée à ce qui est naturel. On voit bien dans ce contexte que ces femmes s'appuient sur un charisme religieux pour légitimer leurs discours et donner une valeur religieuse sacrée à leur engagement afin de se faire entendre.

---

<sup>19</sup> Njoya Abdel « la pratique de l'esthétique de la femme musulmane » *La Découverte*, p. 98

<sup>20</sup> S. Latte Abdallah est chercheuse à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM-CNRS) à Aix-en-Provence Historienne et politologue, elle s'est d'abord spécialisée sur la question des réfugiés palestiniens, du genre, de l'engagement et des féminismes au Proche-Orient, et travaille également sur le lien entre images et politique sur le conflit palestinien.

<sup>21</sup> Njoya abdouraman, « Le féminisme islamique », *La Découverte*, p. 52.

D'un point de vue plus général concernant les femmes haoussa, on a assisté à des bouleversements sociaux qui ont affecté les femmes depuis une trentaine d'années, expliquant l'émergence de ces pratiques et cette volonté organisée, d'agir. C'est cette capacité de tenir un discours religieux savant, crédible, se référant à une exemplarité religieuse qui donne une valeur à leurs revendications. Ces femmes usent de leur savoir mais aussi, d'une voix sacrée dans ces milieux sociaux afin d'atteindre certaines masses et légitimer leurs actions. C'est le recours à la religion de manière plus savante qui assoie leur place et leurs discours. Ainsi, au delà de leur pratique, ces femmes prouvent continuellement leur capacité d'agir dans l'espace public et d'entretenir une image charismatique.

Dans « Les espaces des engagements féminins », Njoya Abdouraman<sup>22</sup> met en avant l'approche sociologique utilisée pour l'étude des mondes musulmans (dans ces pratiques, ses symboles, etc.) et ainsi rompre avec l'ethnocentrisme qui a tendance à offrir une image jonchée d'*a priori* s'agissant de cet objet d'étude. On comprend que le socle commun de ces engagements féministes est le fait qu'elles font tous face à une même problématique. En effet, qu'elles soient musulmanes, juives ou orthodoxes, elles revendiquent toutes l'accès à l'espace de la prolifération de la beauté physique : un espace traditionnellement monopolisé par les hommes.

Ainsi, on comprend que ces femmes ne se détachent pas des limites que leur impose la religion mais elles considèrent que l'émancipation par la pratique de l'esthétique ne va pas à l'encontre de leur religion respective. Pour conclure, le foulard n'est, somme toute, qu'un *look* obligatoire qui laisse la musulmane vivre sa vie quotidienne en toute sécurité. Pour une femme pieuse, son port ne le gêne nullement, car elle le porte sur sa tête et non sur son esprit<sup>23</sup>.

A la suite des différentes approches analytiques des théologiens et auteurs laïcs, notre apport va consister en la contribution en vue de la réhabilitation des valeurs culturelles et spirituelles africaines, à l'édification d'une nouvelle vision de la beauté physique et corporelle, La prise en compte des valeurs culturelles et religieuses africaines liée à la perte de l'identité culturelle.

Sans avoir la prétention de remplir ce rôle délicat dans notre travail, il est juste question d'apporter notre contribution aussi modeste soit-elle à la compréhension et à la réécriture de l'histoire de l'édifice culturelle et religieuse du Cameroun. Il vient aussi attirer l'attention des populations du terroir en général et de la femme haoussa en particulier sur le poids qu'a pu avoir la religion sur les comportements des peuples.

---

<sup>22</sup> Njoya abdouraman, « Les espaces des engagements féminins »..., p. 16.

<sup>23</sup> Ibid, p. 22.

## 9- Difficultés

Nous avons été confrontées à de nombreuses difficultés tout au long de ce travail. Il s'agit entre autres, de la rareté et de la diversité des sources qui sont de deux ordres les sources écrites et celles orales<sup>24</sup>.

Il serait prétentieux de considérer que nous avons épuisé ce sujet. Consciente de ses limites, nous espérons cependant avoir apporté un éclairage historique sur les différentes questions liées à la pratique de l'esthétique corporelle chez la femme haoussa.

## 10. Le plan de recherche

La documentation collectée nous a permis de dégager un plan de travail en quatre chapitres. Le premier chapitre est intitulé " sociogenèse et implantation des haoussas à Yaoundé ". Dans ce chapitre, nous présentons les raisons ayant favorisé l'implantation du peuple haoussa dans le secteur de la briqueterie et par la suite le processus migratoire qui a ainsi contribué à la mise en place de ce peuple sur leur site d'implantation actuel.

Dans le deuxième chapitre intitulé " les fondements de l'esthétique corporelle chez la femme haoussa à Yaoundé", nous montrons les raisons la pratique de l'esthétique de la femme haoussa surtout avec son contact avec l'islam. En d'autres termes, il s'agira de présenter l'originalité de la culture haoussa.

Le troisième chapitre est intitulé " impérialisme culturelle et esthétique corporelle de la femme haoussa". Il est question de présenter l'influence de l'islam et du phénomène de la mondialisation sur les différentes mutations observées et constatées sur le peuple haoussa en général et de la femme haoussa en particulier.

Enfin, au quatrième chapitre intitulé « enjeux et perspectives de la l'esthétique corporelle de la femme haoussa», nous présentons les valeurs culturelles et cultuelles comme base de l'originalité des civilisations africaines en général et du peuple haoussa en particulier en vue de la rénovation de l'esthétique corporelle chez les haoussa de la ville de Yaoundé.

---

<sup>24</sup> D. Abwa, " Plaidoyer pour l'écriture de l'histoire contemporaine " *La revue de N'Gaoundéré*, Anthropos, vol VII, 2002.

**CHAPITRE I :**  
**SOCIOGENESE DE L'IMPLANTATION DES**  
**HAOUSSAS DANS LA VILLE DE YAOUNDE.**

Les Haoussa appartiennent au groupe dit soudanais. A l'instar de la plupart des ethnies présentes aujourd'hui au Cameroun, leurs origines le situent ailleurs, entre l'empire du Bornou et les fleuves Niger et Bénoué. La présence des Haoussa au Cameroun résulte d'une migration ancienne. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de ce que Claude Tardits appelle "le commerce haoussa" qui atteint le Sud Cameroun dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Le phénomène migratoire est très ancien en Afrique, bien avant la colonisation et se poursuit avec elle. Ce phénomène, même de nos jours, demeure récurrent et constitue un moyen par excellence de brassage des peuples et des cultures, d'échanges et de redistribution spatiale des populations. Le cas des Haoussa constitue un modèle de dynamisme migratoire au Cameroun. Dans de nombreuses villes de ce pays, il existe des quartiers, parfois très anciens, appelés communément "quartiers haoussa". Cette présence haoussa résulte d'une longue migration dont le Cameroun constitue l'étape décisive vers d'autres pays de l'Afrique centrale.

Dès lors, une série de questions s'impose : D'où proviennent les haoussa du Cameroun? Pourquoi, comment et quand se sont-ils implantés dans la localité de Yaoundé ? Pour répondre à ces questions, notre analyse s'articule autour d'une démarche en trois points.

## **I. LES PRINCIPAUX MARQUEURS**

Cette partie examine la dynamique de l'identité haoussa, sa construction à travers l'histoire, sa confrontation à la politique culturelle du colonisateur qui a tenté de la déconstruire et la résistance qu'elle a développée contre ce projet d'acculturation. Il montre que cette identité a commencé à se construire par le contrôle exercé sur un territoire par un peuple dont la langue et le pays portent le même nom. L'absorption de différents groupes de migrants, le dynamisme économique développé, la tradition islamique et le modèle d'institutions politiques créé, ont fini par donner aux Haoussa un sens aigu de leur histoire qui a défié les politiques économiques et culturelles coloniales.

Les Haoussa ont résisté à l'acculturation et à la déconstruction de leur identité avec tous les moyens qu'ils pouvaient utiliser : expression littéraire, prise de distance des cercles coloniaux et ridicule jeté sur ceux d'entre eux qui mimaient le colonisateur par la vêtue par exemple. Avec les indépendances, l'attitude des Haoussa n'a pas changé, en ce qui concerne la préservation de leur identité, si bien qu'ils sont restés, surtout du côté de l'espace francophone, en dehors des cercles du pouvoir. Le Petit Robert<sup>25</sup> définit l'identité comme étant « le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir être également reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux

---

<sup>25</sup> Le Petit Robert, 2014, 957.

éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent ». Pour les groupes sociaux ou les ethnies, c'est au fil du temps que ces éléments (que nous appellerons ici marqueurs) se forment et contribuent à individualiser l'ethnie surtout dans ses rapports avec les autres ethnies ou avec des étrangers. Les principaux marqueurs de la société hausa se déclinent en divers éléments.

### 1-La langue

A part l'occupation de l'espace connu sous le nom du pays haussa, l'un des éléments caractéristiques de l'identité haussa est la langue. La langue haussa fait partie de la branche occidentale de la famille tchadique, appartenant elle-même au groupe Afro-asiatique. La langue haussa ayant pris naissance au pays haussa, il s'est développé un phénomène d'assimilation d'autres groupes à l'origine non-Haussa, comme le dit Mahaman Alio « nombreux ont été les peuples qui, attirés par leur culture, ont abandonné leur propre langue et leurs coutumes pour faire partie des Hausa »<sup>26</sup>.

Cette langue haussa a été l'une des plus dynamiques de la famille tchadique comme l'a noté Dierk Lange : « Aujourd'hui, on trouve les différents groupes parlant les langues tchadiques implantés dans les zones de refuge entre le Niger et le plateau du Wadaï. Parmi ces groupes, seuls les haussa ont développé un nouveau dynamisme conduisant à la ré expansion de leur langue »<sup>27</sup>. Cette langue vient aujourd'hui en deuxième position, en Afrique, après le Swahili. Elle se renforcera avec des emprunts à plusieurs autres langues surtout l'arabe, l'anglais, le Yoruba et le Nupe. Cette porosité de la langue haussa lui a permis de s'enrichir d'apports nouveaux qui lui permettent de s'adapter aux nouveaux contextes historiques et aux nouvelles terminologies ; à chaque fois qu'un mot nouveau est créé, les haussa n'ont aucune difficulté à lui trouver un répondant.<sup>28</sup>

C'est une langue qui a pu s'imposer aux autres même en dehors du pays haussa. Ainsi, Binger, qui a visité Salaga (dans le Gonja) entre 1885 et 1890, y trouva une ville cosmopolite où les Gonja (populations autochtones) représentaient 40 %, les haussa 20 %, les Dioulas 20 % etc., Binger tire la conclusion suivante sur cette question :

---

<sup>26</sup> Mahaman Alio, *L'identité hausa : marqueurs sociaux, déconstruction coloniale et résistance à l'acculturation*, Paris, Gallimard, 1967, p.8

<sup>27</sup> Souley Mane, "Islam et Société dans la Région du Mbam (Centre - Cameroun) : XIXe-XXe siècles ", Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

<sup>28</sup> Mahaman Alio, *L'identité hausa : marqueurs sociaux, déconstruction ...* 1967, p.18.

Ce mélange excessif de la population a fait des habitants de véritables polyglottes. Le goudja et le mande sont parlés respectivement par ces deux peuples : mais quand il s'agit d'adresser la parole à un inconnu, de débattre un marché, de se dire bonjour, c'est toujours dans la belle langue haoussa <sup>29</sup>.

La langue comme marqueur d'identité est si importante qu'il y a confusion entre pays et langue. Si les Français ont appelé la région habitée par les Hausa « pays haoussa » ou les Anglais Hausaland, pour les Hausa eux-mêmes ce pays s'appelle « Kassar haoussa » (pays de la langue haoussa) ou tout simplement « Hausa ». Cette identité entre la langue et le pays, donne aux haoussa une conscience d'appartenance à une nation, qui fait que, malgré les parlers régionaux, les scarifications faciales ou tous autres traits qui individualisent les différents groupes haoussa, la conscience d'appartenir à cette nation est forte et explique pourquoi les haoussa traitent tous ceux qui ne parlent pas leur langue (à l'exception des Arabes musulmans) avec des termes très péjoratifs, proche du mot barbare utilisé par les Romains. D'ailleurs dans le pays haoussa, le terme « haoussa » veut dire aussi « manière », « intelligence et dynamisme ».

C'est peut être cet attachement à sa langue qui fait que d'autres peuples appellent le Hausa, *ba-haushe mai ban haushi* : haoussa embêtant et enquiinant (sous-entendu parce qu'il veut que tout le monde parle sa langue). Joseph Ki-Zerbo qualifie le haoussa de langue-pont<sup>30</sup> qui facilite le passage, le contact avec d'autres régions et d'autres cultures. Le haoussa s'est aussi particularisé sur le plan commercial.

## 2-L'activité commerciale

Le développement des activités commerciales très tôt par les haoussa, a conduit beaucoup d'auteurs à les associer au commerce. Louis Parfait Monteil écrit : « la race haoussa est essentiellement industrielle et commerçante <sup>31</sup> ». Mais le fait économique haoussa remonte à plusieurs siècles, et s'est renforcé avec la mise en place du réseau transsaharien qui était assez développé au temps de Sarkin Kano Yakubu si l'on en croit la chronique de Kano. D'ailleurs Ibn Battuta, qui visita Takedda en 1354, rapporta que le cuivre de cette ville était exporté au Gobir. Au début du XVIIe siècle, la ville de Katsina était si importante qu'elle apparaît dès 1608, sur la carte établie par le Judocus Hondius d'Amsterdam. Les mouvements liés aux activités économiques des haoussa les ont conduits loin de leur pays d'origine, ce qui n'a rien changé à leur attachement à la langue et aux traditions haoussa. Ceci a finalement conduit à une

<sup>29</sup> E, M'Bokolo, *L'Afrique au XXe siècle, un continent convoité*, édition du seuil, 1985, p66.

<sup>30</sup> J, Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1974. Souley Mane/Syllabus Review 3 (1), 2012 : 241 - 256 .

<sup>31</sup> Mahaman Alio, *L'identité haoussa : marqueurs sociaux, déconstruction coloniale et résistance à l'acculturation*, Paris, Gallimard, 1967, p.8.



dé-spatialisation de l'identité, même si cette dé-spatialisation n'a en rien changé la conscience des migrants d'appartenir à une communauté nationale restée au pays. D'ailleurs beaucoup de commerçants non-hausa « empruntaient » l'identité hausa une fois hors du Califat de Sokoto.

Les Kambarin barebari, originaires du Borno et engagés depuis longtemps dans le commerce de la cola avaient une identité « situationnelle », « Hors du pays haussa, c'est l'identité commune qui primait et tous se proclamaient haussa. A l'intérieur du khalifat de Sokoto, au contraire, chacun mettait en valeur son identité spécifique »<sup>32</sup>. Même les principaux leaders du Jihad du XIXe siècle, ont fait référence au pays haussa malgré leur appartenance à l'ethnie peul. Ainsi Abdullahi b. Fodio, le frère d'Uthman dan Fodio, se présentait comme « Torobé par le lignage, hausa par la province et le pays »<sup>33</sup>. Bien avant le jihad, l'islam constituait pour les haussa, un marqueur d'identité.

### 3-L'islam

Bien que l'islamisation ait concerné l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, elle prit chez les haussa, un caractère qui permet de la classer comme élément permettant de définir leur identité. Pour s'adresser à un inconnu, il n'y a aucun autre terme en hausa que mallam (de l'arabe mualim = marabout) et même pour l'apostropher on dit « salam alaïkum de l'arabe ».

Dans nombre de pays côtiers, le terme générique pour haussa c'est mallam, et le haussa lui-même, pour faire son autocritique parle de « Malam Ba' haushe » pour faire référence au caractère typiquement haussa. Mais le fait fondamental est celui décrit par J. Hunwick sur la frontière Nigéro-Nigériane (la zone hausa par excellence) : J.O. Hunwick dit que : « pendant des générations (pour certains cas jusqu'à 30 générations) ces peuples sont nés, ont grandi et sont morts dans la foi islamique. Les notions islamiques de l'identité-propre, inter-relations des groupes, de la relation du divin avec l'humain, du politique avec le religieux, étaient devenues une partie et une parcelle de leur bagage et intégrées à leur manière de voir le monde ». Cette culture islamique ancrée dans la conscience et le vécu du haussa lui donne un sentiment de fierté par rapport aux groupes voisins non-islamisés et mal-islamisés d'où la pléthore de termes péjoratifs qu'il emploie à l'encontre des autres : arna (païens), maguzawa (de l'arabe majus = païen) gwari (mélange de barbare et d'animiste), dakarkari (attardés, non évolués). Même le groupe Peul qui a dirigé le Jihad au XIXe siècle au Kasar hausa n'a pas bénéficié de préjugé

<sup>32</sup> Mahaman Alio, *L'identité hausa : marqueurs sociaux, déconstruction coloniale et ...* 1967, p.28.

<sup>33</sup> Souley Mane, « Islam et Société dans la Région du Mbam (Centre - Cameroun) : XIXe-XXe siècles », Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

favorable. S'il est composé des lettrés musulmans, il n'en demeure pas moins un groupe de Fulani (peul), vivant de précarité ou aux crochets des cours royales et surtout dont les ancêtres n'ont jamais construit des villes fortifiées : le *birni*.

## II - REPERES HISTORIQUES

La plupart des ethnies que nous rencontrons aujourd'hui au Cameroun viennent d'ailleurs, à la suite d'une migration parfois très ancienne et lointaine. Les Haoussa n'échappent pas à cette règle. D'après les écrits de grands voyageurs arabes, à l'instar de Léon l'Africain<sup>34</sup>, d'Ibn Battouta<sup>35</sup> et la chronique de Kano<sup>36</sup>, l'ethnie haoussa serait apparue vers le XIe siècle de notre ère. Elle résulte de la rencontre et de la fusion à Daoura (Nord-Nigeria) d'une population noire locale, formée des Sao, des Bédé et de petits groupes d'étrangers venus de la Berbérie ou de l'Arabie<sup>37</sup>. Les Haoussa appartiennent au groupe soudanais. Nous les retrouvons pour l'essentiel au Nord du Nigeria et au Sud du Niger.

### 1- Points de départ

La société haoussa originelle se scinde entre le XIe et le XIIe siècle en deux grands ensembles: le premier est constitué des cultivateurs attachés à une civilisation du mil dont les descendants sont appelés Sarakounan Nomâ (maîtres des cultures) ; le deuxième est composé des chasseurs dont l'activité est favorisée par l'apport logistique des forgerons venus de l'Air, les Magouzawa<sup>38</sup>.

D'après une légende tenace, la reine Daourama (de la cité Daoura) épouse un héros venu d'Orient (de Bagdad ou de Yémen) du nom d'Abu Ye Zid. Celui-ci accède au trône après avoir tué et découpé en morceaux un serpent-roi installé dans l'unique puits de Daoura et qui exigeait périodiquement des sacrifices de jeunes filles. Devenu chef, il prend le titre de Sarki, c'est-à-dire tueur de Ki (serpent)<sup>39</sup>.

<sup>34</sup> Léon, A (l'), *Description de l'Afrique*, Paris, Maisonneuve, 1956, p. 84.

<sup>35</sup> Battouta, I., *Voyages*, traduction de H. Djenidi, Dakar, Faculté des Lettres, 1966, p. 99.

<sup>36</sup> Hisket, "The Kano Chronicle", *Journal of the royal asiatic society*, 1975.

<sup>37</sup> J. L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé : allogènes ou autochtones?", Mémoire de DIPES II, ENS, 1998, p52.

<sup>38</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1974. Souley Mane/Syllabus Review 3 (1), 2012 : 241-256

<sup>39</sup> Ibid, p271

C'est ce titre que portent tous les souverains haoussas jusqu'aujourd'hui. Les Haoussa dont une partie se trouve aujourd'hui au Cameroun<sup>40</sup> seraient donc issus de l'union de la reine Daourama et du héros-roi, Abu Ye Zid.

Au plan physique, les Haoussa sont généralement grands de taille et très foncés. Quelques insignes faciaux, notamment les incisions permettent de les distinguer des autres groupes ethniques. A chaque clan correspond un motif particulier : les habitants de Kano (Kanowa) ont trois petites incisions sur les tempes ou aux coins de la bouche. Chez les habitants de Katsina (Katsinawa), il s'agit plutôt d'une incision sur la joue gauche ou droite. Certains Haoussa originaires du Niger portent plusieurs longues incisions sur les deux joues<sup>41</sup>.

La langue haoussa, quant à elle, est une fusion d'un substrat linguistique local et berbère qui trouve son origine dans la Cité-Etat de Gobir. Elle est aujourd'hui la lingua franca d'une très large région englobant le Nord-Nigeria et le Sud-Niger. Elle s'enrichit, comme d'autres langues africaines, des néologismes au fil des contacts avec d'autres peuples. Des émissions radiophoniques en cette langue sont aujourd'hui diffusées sur les ondes des radios internationales telles que BBC, Voix de l'Amérique, Radio Pékin, Radio Moscou, Radio Caire<sup>42</sup>.

## **2- Organisation et fonctionnement de la société haoussa**

La société haoussa est fortement hiérarchisée. Au sommet de la pyramide se trouve le corps des membres de la dynastie régnante Yan Sarki. A la tête de ce corps se trouve un chef nommé Sarki. Celui-ci détient à la fois le pouvoir politique et religieux. Son autorité Iko est absolue. Il est assisté dans l'administration du pays par un haut conseil des notables dont chaque membre est chargé d'une fonction héréditaire. La chefferie dispose aussi d'un corps de gardes (Dogari) et d'une armée placés sous le commandement d'un chef militaire<sup>43</sup>.

Ensuite, vient la classe des membres de la cour n'appartenant pas à la famille du Sarki. Cette classe regroupe les notables officiels et leur descendance. En avant dernière position se trouvent les gens du commun Talakawa, simples citoyens du royaume, soumis aux deux premières classes. La dernière classe est celle des esclaves appelés Bayi. Le peuple haoussa se caractérise par son dynamisme et surtout sa grande mobilité.

---

<sup>40</sup> J. L. Mengueme, 'Les Haoussa de Yaoundé ...' p65

<sup>41</sup> Ibid, p69

<sup>42</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire...* pp. 255-256.

<sup>43</sup> M. Abdoulahi, 'Les Haoussa dans le Lamidat de N'Gaoundéré 1830-1901', mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1997. p.49

Essentiellement liée au commerce, cette mobilité les conduit parfois dans des localités très éloignées de leur territoire d'origine.

### **III. Etapes migratoires des Haoussa**

Le début du XIXe siècle marque un tournant important de l'histoire des Haoussa. C'est en cette période qu'une partie de ce peuple quitte définitivement sa région d'origine située entre le Bornou et le Niger, d'une part, la Bénoué et le Kebbi, d'autre part, pour s'établir dans des contrées assez éloignées. Cette migration qui se poursuit jusqu'au XXe siècle est essentiellement liée aux besoins économiques. Elle s'effectue en plusieurs étapes successives.

Les marchands ambulants haoussa, qualifiés de "plus habiles commerçants de toute l'Afrique centrale" par l'administrateur des colonies françaises, L. Famechon, se disséminent dans le Sud-Cameroun en suivant trois axes principaux : le premier vers le Nord-Ouest et l'Ouest, le second vers l'Est, et le troisième vers le Centre. La présence des Haoussa au Cameroun est matérialisée par l'existence, dans de nombreux centres urbains de la partie méridionale, des "quartiers haoussa" qui traduisent aussi la présence de l'islam en milieu forestier et chrétien. Ces quartiers constituent à la fois un condensé de la culture sahélo-islamique et un point de convergence avec la culture des peuples de la forêt. Musulmans et non musulmans, nationaux et expatriés y cohabitent pacifiquement: ce sont de véritables carrefours des civilisations et des espaces de dialogue interreligieux.

#### **1. L'étape du Nord-Cameroun**

La migration haoussa au Cameroun se déroule en deux étapes : l'étape du Nord et celle Sud. Le Nord-Cameroun constitue aujourd'hui l'étape migratoire la plus ancienne et la plus importante des Haoussa en Afrique Centrale. La migration haoussa au Nord-Cameroun est dans un premier temps temporaire. En effet, vers la fin du XIVe siècle, les marchands ambulants haoussa, à la tête des caravanes constituées de porteurs et d'ânes surchargés, partent de leur foyer d'origine en direction de l'Est. Ils rejoignent le fleuve Bénoué dont ils remontent la rive droite jusqu'à Yola où ils sont rejoints par les commerçants kanouri (Béri Béri), venus du grand centre commercial bornouan, Ngazargamo<sup>44</sup>. De l'entrepôt de Yola, ces marchands s'infiltrèrent dans le Nord-Cameroun en remontant le cours supérieur de la Bénoué d'une part, et ceux du Déo et du Faro, d'autre part. Ce faisant, ils prennent progressivement contact avec les peuples

---

<sup>44</sup> J. L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé ....p71

préétablis dans cette région (Fali, Guiziga, Tikar.) et avec lesquels ils entretenaient des relations commerciales. Ils échangeaient les produits tels que le sel, le textile traditionnel et le fer en barres contre les peaux des bêtes, l'ivoire et les esclaves.

Les marchands haoussa, après avoir séjourné pendant un certain temps dans le Nord-Cameroun, regagnaient leurs localités d'origine. Cette ancienneté des contacts avec les populations locales est signalée par Joseph Ki-Zerbo :

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, le commerce haoussa dont les foyers étaient Kano, Katsina, Zaria semble avoir rayonné dans tout le Soudan Central, au Nord, à l'Est et au Sud, arrêté seulement dans ces différentes directions par l'insécurité des routes du désert, l'hégémonie bornouane, le dynamisme politique des Yoruba et les hauteurs de l'Adamaoua.<sup>45</sup>

La fixation effective des Haoussa dans le Nord-Cameroun se fait surtout avec le flux migratoire provoqué par le Djihad du grand réformateur peul, Ousman Dan Fodio, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Exaspéré par les pratiques absolutistes et anti islamiques de certains chefs haoussa (Lahmin), et surtout le Sarki Yumfa du Gobir, Ousman Dan Fodio lance la guerre sainte en 1804. Entre 1804 et 1809, les "porteurs d'étendards" conquièrent la totalité des cités haoussa dont les souverains sont remplacés par les Emirs peul<sup>46</sup>. S'il est vrai que "l'élément peul" est à l'avant-garde de ce mouvement, il n'en est pas moins vrai qu'il bénéficie de l'appui des masses haoussa et bornouane exploitées par leurs dirigeants comme l'affirme Sikene Mody Cissoko : "La réussite du Djihad est due à l'alliance des marabouts peuls et des masses haoussa"<sup>47</sup>

Après 1809, de nombreux Haoussa viennent au Nord-Cameroun en tant que mercenaires ou volontaires pour le Djihad. D'autres y viennent en tant que prédicateurs et s'y établissent de façon permanente<sup>48</sup>. A partir de 1815, les conquérants musulmans se déploient sur toute l'étendue de l'Adamawa en suivant le cours des fleuves de la région. En 1848, un an après la mort d'Adama, l'Adamawa pouvait être considéré comme une région conquise. Les Haoussa se disséminent dans les Lamidat de Tibati, Banyo, Tignère et N'Gaoundéré où ils occupaient les fonctions de chef de quartier (Sarkin Lango), chef de marché (Sarkin Kasua) et chef de la communauté haoussa (Sarkin Haoussawa). Les colonies haoussa disséminées dans la région reçoivent entre 1870 et 1880 un supplément de population qui était arrivé en compagnie des visiteurs importants parmi lesquels se trouvait Malam Maoundé, chargé de superviser les affaires des émirats de l'Est, au sein de l'administration de Sokoto.<sup>49</sup>

<sup>45</sup> M. Z. Njeuma, "Uthman to Adama", Memorandum on Jihad in Adamaoua, 1974, p.22.

<sup>46</sup> J.L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé ...p78

<sup>47</sup> I. Battouta, *Voyages, traduction de H. Djenidi*, Dakar, Faculté des Lettres, 1966, p. 36.

<sup>48</sup> M. Z. Njeuma, "Uthman to Adama...p.29.

<sup>49</sup> A. M. Ouba, "L'origine des Haoussa du Cameroun", *Expression Nouvelle*, n° 52, décembre 1992.

Après l'étape du Nord-Cameroun, les marchands haoussa, à la recherche du profit, prennent en assaut la partie méridionale vers le milieu du XIXe siècle.

## 2. L'étape du Sud-Cameroun

Les marchands haoussa, après l'étape du Nord, se disséminent dans les coins les plus reculés de la partie méridionale. Ils y vendaient des produits exotiques (pacotille, textile, savon, verroteries, chaussures, bijoux) dont certains étaient achetés dans les *factories* de la compagnie à charte, la *Royal Niger Compagny*, au bord de la Bénoué<sup>50</sup>. En retour, ils achetaient des esclaves, de l'ivoire et plus tard, de la noix de cola.

Ces marchands, dans leur progression vers le Sud, suivent trois axes principaux : le premier se fait en direction du Nord-Ouest et de l'Ouest, le second vers l'Est, en direction de la République centrafricaine, et le troisième vers le Centre, en direction du Gabon et de la Guinée équatoriale.

La migration haoussa en direction du Centre se fait selon les étapes suivantes: Il y a d'abord l'étape de Nguila-Vouté, près de Ntui. Les caravanes haoussa, relayant les troupes du Lamidat de Tibati, s'ébranlent à travers la voie principale et les pistes parallèles en direction du pays vouté. Après une escale dans la localité de Yoko, les marchands haoussa se dirigent vers Linté, et surtout, vers Ndoumba (Nguila-Vouté) où ils se fixent solidement.

Leur arrivée dans cette localité se situe vers le milieu du XIXe siècle<sup>51</sup>. Lorsque Curt Von Morgen arrive à Nguila en 1889, il y trouve déjà des Haoussa : «Lors de mon arrivée, se trouvent là plus de cent commerçants haoussa qui avaient fait un chemin de mille km depuis le Nord pour acquérir ivoire et esclaves.»<sup>52</sup> Nguila-Vouté attire les Haoussa pour des raisons à la fois économiques et politiques. Au plan économique, cette localité regorgeait de nombreuses richesses en esclaves et en ivoire. D'après une légende, il existait vingt cases remplies d'ivoire chez Nguila, chef Vouté. En outre, cette localité payait annuellement un tribut en ivoire et en esclaves aux troupes du lamidat de Tibati, en poste à Yoko. Le surplus de tribut vendu aux commerçants haoussa laissait ceux-ci sur leur faim. Ils décident d'aller se ravitailler à la source pour faire plus de bénéfice comme l'indique cette déclaration du chef d'une caravane haoussa à Curt Von Morgen : Il suffit d'aller une fois dans sa vie à Nguila pour devenir un homme riche ;

<sup>50</sup> Souley Mane, «Islam et Société dans la Région ... p, 102.

<sup>51</sup> J.L. Mengueme, «Les Haoussa de Yaoundé ... p 83.

<sup>52</sup> Ibid,p 85.

à Tibati, il faut y aller cinq fois, tandis que là-haut chez nous [il voulait parler du grand empire haoussa de Sokoto] il faut travailler toute son existence pour tout juste vivoter.<sup>53</sup>

Les marchands haoussa s'établissent aussi à Nguila-Vouté parce que le chef de cette localité traitait individuellement et lentement avec eux. Les transactions pouvaient ainsi durer un an. C'est pour cette raison qu'ils construisaient, dès leur arrivée, des cases et créaient des plantations. Quant à leurs femmes, elles préparaient des gâteaux qu'elles vendaient.

Au plan politique, Nguila-Vouté était tributaire de Tibati dont le Lamido dépendait de celui de l'Adamawa installé à Yola. Ce dernier dépendait à son tour du Sardawna de Sokoto. Chaque chef avait auprès de ses tributaires un représentant qui contrôlait leurs agissements, arbitrait les palabres entre familles d'une même tribu, mais surtout, devait percevoir l'impôt pour le compte de son maître :

L'autorité ou suzeraineté du Sardawna s'étendait donc jusqu'aux rives de la Sanaga, à plus de 1000 kilomètres à vol d'oiseau de sa capitale [...].Ce grand ensemble favorisait les échanges culturels et les relations commerciales, qui se développaient grâce à la relative "Pax islamica", et expliquait la présence à Nguila de ces dizaines des commerçants haoussa venus de Sokoto ou de Kano, qui s'installent comme chez eux.<sup>54</sup>

La deuxième étape de la migration haoussa en direction du Centre est celle de Nguila-Haoussa. La cohabitation entre les nouveaux venus et la population vouté n'était pas toujours harmonieuse. Une fois installés à Nguilla-Vouté, les Haoussa se mettent à pratiquer un élevage domestique assez important. Très tôt, le conflit habituel entre éleveurs et agriculteurs éclate. Des champs qui appartiennent aux Vouté sont saccagés par les chèvres et les moutons des Haoussa. Les Vouté, pour se venger, lancent leurs chiens sur les chèvres et les moutons. Les chiens sont par la suite empoisonnés par les haoussa.<sup>55</sup>

C'est à partir de cet incident que les nouveaux venus décident de quitter Nguilla-Vouté pour aller créer, à environ quatre kilomètres, leur propre Nguila, baptisé Nguila-Haoussa ou Ndoumba. Ce village est aujourd'hui habité à plus de 90% par des Haoussa. D'après Salissou Malam, chef de ce village, la plupart des Haoussa rencontrés aujourd'hui dans la partie méridionale du Cameroun seraient originaires de Nguila-Haoussa<sup>56</sup>.

La troisième étape de cette migration est celle de la descente, à partir de Nguila-Haoussa, vers des localités plus au Sud telles que Ntui, Bafia, Ndikiniméki, Yaoundé.

---

<sup>53</sup> C. Von. Morgen, *A travers le Cameroun du Sud au Nord*, Paris, Serge Fleury, 1982. p, 133.

<sup>54</sup> Ibid .pp, 146-147.

<sup>55</sup> Ibid .pp, 149.

<sup>56</sup> Souley Mane, « Islam et Société dans la Région du ... », p 118

L'impatience de certains marchands haoussa, avides d'esclaves et d'ivoire, les pousse dans les savanes giboyeuses des Eton et des Mvöllë<sup>57</sup>. C'est en suivant les pistes de razzias des troupes de Nguila dont les "attaques n'épargnèrent guère les Ewondo puisqu'il razziait le village Nkométou, à vingt kilomètres de Yaoundé<sup>58</sup> que les premiers marchands haoussa prennent pied dans la région de Yaoundé, en début de la seconde moitié du XIXe siècle<sup>59</sup>.

Par la suite, un chasseur haoussa intrépide du nom de Bouba Namanou, venu de Ndoumba, se serait lié d'amitié avec Fouda Ela, un patriarche du clan des Mvog Ada. Celui-ci l'aurait pris sous son toit vers 1860, au lieu dit Ngouso. La navette qu'effectuait ce chasseur entre Yaoundé et Ndoumba finit par aiguïser les appétits de quelques marchands haoussa qui commencent à séjourner périodiquement dans la région de Yaoundé pour écouler leur marchandise. En retour, ils achetaient de l'ivoire et des esclaves qu'ils allaient revendre à Nguila. L'établissement d'Essono Ela, fils de Fouda, sur le site où est créée la station de Yaoundé vers 1870, a pour conséquence l'installation éparse de quelques marchands haoussa dans cette localité.

La convivialité entre les Mvog-Ada et les haoussa rend les deux groupes très proches l'un de l'autre. La communauté haoussa de Yaoundé, avec le temps, grandit et se dote d'une chefferie. Après de nombreuses péripéties, elle s'installe définitivement, en 1936, à l'actuel quartier dit Briqueterie.

Yaoundé ne constitue pas la dernière étape de la migration haoussa en direction du Sud. Les marchands ambulants haoussas se dispersent, à partir de cette ville, beaucoup plus au Sud, vers d'autres localités (Mbalmayo, Eséka, Sangmélina, Ebolowa, Douala.) et même au-delà du Cameroun, en direction de la Guinée Equatoriale et du Gabon. Ceux de l'axe de l'Est atteignent la République Centrafricaine.

La présence des Haoussa au Cameroun a de nombreuses conséquences qui se matérialisent à la fois sur les domaines politique, économique et socioculturel.<sup>60</sup>

---

<sup>57</sup> P. Laburthe-Tolra, "Yaoundé d'après Zenker", *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé*, n° 2, 1970, p34.

<sup>58</sup> Ibid, p, 46.

<sup>59</sup> J.L. Mengueme, « Les Haoussa de Yaoundé .... » p73.

<sup>60</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire...* pp. 255-256.



## **IV. L'INFLUENCE DE LA PRESENCE HAOUSSA DANS LA ZONE DE LA BRIQUETERIE A YAOUNDE**

La présente étude de l'immigration dans un quartier populaire de Yaoundé, «La Briqueterie » montre ce qu'une telle exploitation peut apporter à la connaissance géographique d'une population urbaine.

Trois sous-quartiers aux caractéristiques démographiques bien différenciées se distinguent aisément : le quartier haoussa où l'immigration est ancienne, le quartier de La Briqueterie proprement dit, où la situation est telle que toute immigration en est bloquée, le quartier d'Ekoudou 1 en pleine phase d'immigration au moment du recensement (1967). Ces quartiers, depuis toujours quartiers d'immigration, reçoivent en priorité des immigrants Bamiléké : plus de 40 % des immigrés et près de la moitié des hommes; seul le quartier haoussa a su garder son originalité ethnique.<sup>61</sup>

### **1- l'influence économique**

Au plan économique, il y a la mise en place d'un circuit commercial entre la partie septentrionale et la partie méridionale. Les commerçants haoussa parviennent à s'infiltrer dans la région forestière avant l'arrivée des explorateurs allemands. Aujourd'hui encore, leur présence est fortement ressentie dans les grandes agglomérations du Sud-Cameroun. Le commerce qu'ils pratiquent se situe entre le système traditionnel et l'économie moderne, donc plus adapté aux réalités socio-économiques des populations. Ce commerce s'enracine peu à peu et fait concurrence, avec le temps, au commerce structuré des européens. Se déplaçant parfois à pieds, d'un village à l'autre, d'un chantier forestier à l'autre, les commerçants haoussa, familièrement appelés Maiguida ou Alhadji, réussissent à se forger une réputation. L'administrateur des colonies françaises, L. Famechon, les qualifia "des plus habiles commerçants de toute l'Afrique Centrale."<sup>62</sup>.

### **2- L'influence religieuse**

Au plan religieux, nous assistons à l'infiltration et au développement de l'islam en milieu forestier. Ce milieu constitua un obstacle à la progression de la cavalerie peule en direction du Sud. L'action des commerçants haoussa dans la diffusion de l'islam au Sud-Cameroun est à la fois passive et pacifique. Passive parce qu'elle ne relève pas d'un prosélytisme au sens propre

<sup>61</sup> J.L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé : allogènes ou autochtones?"..., p 53

<sup>62</sup> Ibid., p66.

du terme. En effet, les conversions faites par ces commerçants sont essentiellement liées à des facteurs tels que l'amitié, l'emploi, la générosité et les liens matrimoniaux. Cette action est aussi pacifique parce qu'elle ne relève pas d'une action militaire.

### **3- L'influence politique**

Au plan politique, la présence des haoussa au Sud-Cameroun favorise l'émergence des chefferies traditionnelles assez structurées, calquées sur le modèle des lamidat peuls de la partie septentrionale. En outre, nous pouvons dire que l'ancienneté de la fixation des Haoussa sur le territoire camerounais favorise aujourd'hui leur intégration dans la vie politique nationale.

Ainsi, nous les retrouvons dans toutes les sphères du pouvoir (ministre, gouverneur, général d'armée, député, maire.) L'intégration de la population haoussa peut aussi servir d'exemple à d'autres pays où les querelles entre "autochtones" et "allogènes" conduisent souvent à des conflits meurtriers qui hypothèquent la paix sociale.

### **4- L'influence socioculturelle**

Au plan socioculturel, nous pouvons relever l'émergence dans la plupart de villes du Sud-Cameroun des quartiers populaires connus sous l'appellation des "quartiers haoussa". Ceux-ci constituent à la fois un condensé de la culture sahélo-islamique et un point de rencontre avec la culture des peuples de la forêt. Les gens y vont pour manger du couscous, acheter le "soya", les boubous, les pagnes, le parfum d'Orient, etc. Dans ces quartiers surplombés des minarets, du haut desquels les muezzins appellent en cascade cinq fois par jour les fidèles d'Allah à la prière, cohabitent pacifiquement Musulmans et non musulmans, nationaux et expatriés : ce sont de véritables carrefours des civilisations et des espaces de dialogue interreligieux.<sup>63</sup>

Cette intégration, il y a une trentaine d'années, n'était pas vraiment effective. En effet, les haoussa étaient considérés par beaucoup de Camerounais, surtout ceux du Sud, comme étant des "étrangers". En réalité, les Haoussa qui vivent aujourd'hui au Cameroun sont de deux groupes : le premier est issu d'une très ancienne migration. Les descendants de cette première vague sont disséminés sur toute l'étendue du territoire national. Le deuxième groupe est constitué des personnes dont l'entrée au Cameroun est récente et qui gardent leur nationalité d'origine (Nigeria ou Niger).

---

<sup>63</sup> P. Laburthe-Tolra, "Yaoundé d'après Zenker",..., p39.

Nous relevons également, l'adoption des insignes faciaux des Haoussa par des ethnies telles que les Mboum, les Gbaya, les Vouté, les Bafia, les Yambassa, les Bamoun, etc. Il y a aussi la diffusion de la langue haoussa au Cameroun et le brassage des ethnies. A ce titre l'expression "Haoussa-Bafia" est assez révélatrice. Elle traduit une compénétration entre les deux ethnies.

Toutefois, la présence haoussa, surtout dans la partie méridionale du Cameroun, laisse transparaître quelques limites : au plan humain, il y a la pratique de l'esclavage qui alimente pendant longtemps le commerce entre le Nord et le Sud. Ainsi, de nombreuses personnes sont arrachées à leurs familles et à leurs terroirs pour être conduites et vendues parfois jusqu'au Nigeria.

Au plan de l'urbanisation, la plupart de quartiers dits "haoussa" sont de véritables bidonvilles où l'insécurité, l'insalubrité et le marché noir sont présents. Le cas du quartier briqueterie à Yaoundé en constitue un exemple patent.

Au plan éducatif, ces quartiers présentent une carte scolaire moins reluisante que celle des quartiers chrétiens avoisinants. La priorité est souvent donnée au petit commerce qui absorbe aussi bien les filles que les garçons, entravant sérieusement leur scolarisation. Les Bafia, les Vouté et les Yambassa ont été particulièrement victimes de cet esclavage.

Au terme de cette étude il n'est pas inutile de rappeler que notre travail a consisté à examiner la migration et le commerce haoussa au Cameroun durant le XIXe et le XXe siècle. Les Haoussa, à partir de leur foyer d'origine située entre le Bornou et le Niger, d'une part, la Bénoué et le Kebbi, d'autre part, se sont disséminés sur toute l'étendue du territoire camerounais. Cette migration, mue par des intérêts économiques, est au départ temporaire puis définitive. La présence actuelle des Haoussa au Cameroun témoigne du dynamisme migratoire et de la liberté de circulation qui existait en Afrique avant la colonisation.<sup>64</sup>

Elle favorise les échanges économiques, le brassage des peuples et des cultures, et la diffusion pacifique de la religion musulmane dans la partie méridionale du Cameroun. Cette partie offre aujourd'hui un bel exemple de cohabitation pacifique et de tolérance religieuse entre musulmans, chrétiens et adeptes de la religion traditionnelle.

---

<sup>64</sup> J.L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé : allogènes ou autochtones?"..., p 67

**CHAPITRE II :**  
**FONDEMENTS ET SIGNIFICATION DE**  
**L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME**  
**HAOUSSA A YAOUNDE**

Depuis quelques années, la vie sociale de la femme haoussa se caractérise, au plan esthétique, par des signes divers de ressourcement, d'un retour à des pratiques esthétiques passées et qui sont le fait, non pas uniquement des femmes analphabètes et des paysannes, mais également des intellectuelles et des citadines de toutes les catégories<sup>65</sup>. Les formes les plus courantes de ce renouvellement de l'esthétique féminine par le recours à des pratiques culturelles passées sont les tresses, la vêtue, mais également la parure, Mais paradoxalement, ce ressourcement s'opère sans renonciation à la modernité.

## **I- ORIGINES, VALEURS ET SENS CULTURELS DE LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA**

L'homme ne s'est humanisé au cours de l'histoire qu'en devenant progressivement un être culturel, c'est-à-dire un être qui ajoute ou substitue aux activités spontanées et instinctives, une activité réfléchie, finalisée et médiatisée par des artifices divers, qui se sont présentés d'abord sous forme d'outils et d'instruments simples, avant de se complexifier prodigieusement au cours de l'évolution.<sup>66</sup>

### **1-Les motivations culturelles et artistiques**

A certaines occasions les femmes haoussa donnent souvent le sentiment qu'elles vivent leur culture dans l'harmonie et l'équilibre parfaits de leur être, de leurs convictions et de leurs conceptions, admirablement intégrées à leur environnement socioculturel et évoluant avec aisance dans les différents milieux qu'elles fréquentent, passant de la maison à la rue, puis au bureau et aux manifestations sociales, sans qu'il se produise, apparemment, de traumatisme ou de blocage réel, susceptible de révéler l'artificialité et le caractère emprunté et maladroit de tout ce qui constitue leur ornementique.

L'esthétique corporelle est une pratique très ancienne chez les femmes haoussa. En effet, les femmes cultivent ce type d'ornementique et paraissent ainsi attachées à promouvoir un type d'esthétique authentique et nationale. Ce type nouveau d'esthétique, dont une des composantes dominantes est le traditionnel, paraît résolument devoir être puisé dans notre patrimoine culturel passé, comme si les femmes venaient seulement de découvrir la richesse, la variété et la beauté de nos valeurs culturelles traditionnelles esthétiques notamment. Et la

---

<sup>65</sup> Ce ressourcement et ce renouvellement ne sont pas spécifiques à la vie esthétique des femmes, ils concernent également les hommes et ils sont perceptibles dans la vie morale et sociale, dans l'utilisation de plus en plus fréquente et généralisée des langues nationales dans les manifestations sociales et dans les différents discours.

<sup>66</sup> J.L. Mengueme, "Les Haoussa de Yaoundé : allogènes ou autochtones?"..., p 69

quotidienneté et la permanence de ces ressourcements traduisent bien leur attachement à ce patrimoine. L'attachement et cet engouement s'expriment jusque chez les jeunes filles haoussa une marque originale. Celles-ci, en effet expriment leur goût et leur propension à l'exhibition et à l'éclat par des tresses fantaisistes entretenues avec soin et amour, et par le port de ceintures de perles.

S'interroger sur les nouvelles formes de l'esthétique de la femme africaine, haoussa en particulier, en examinant ce que cette nouvelle esthétique doit à l'esthétique traditionnelle, et étudier quelles valeurs culturelles passées (artistiques, morales, sociales) peuvent être intégrées dans les systèmes et sociétés modernes, tels sont quelques-uns des objectifs de cette étude, notre conviction étant que la culture, dans sa dimension esthétique, est l'un des domaines où un peuple peut manifester, de la manière la plus éclatante et la plus authentique, son génie et sa créativité.<sup>67</sup>

Par les temps présents, elles paraissent en effet bien belles les femmes que l'on rencontre ou que l'on aperçoit dans les rues de nos villes : tantôt traditionnelles dans leur vêtue et leur parure, tantôt modernes, tantôt traditionnelles et modernes à la fois, elles traduisent avec éclat et dans tous les cas, leur féminité, avec une conscience plus responsable. Elle s'assume et se revendique dans sa différence mais aussi dans son authenticité, malgré par ailleurs la modernisation et l'émancipation qu'elles conquièrent rapidement dans les différents domaines, économique politique et social de la vie nationale. Comment expliquer ces manifestations esthétiques et ce retour au passé ? Simple volonté de se faire belle ? La pratique de cette esthétique participe-t-elle de cette volonté ? Ce renouvellement et ce ressourcement ne sont-ils que des modes, donc des faits sociaux passagers ou bien ces femmes ont-elles pris conscience que les valeurs et les pratiques esthétiques traditionnelles comportaient des éléments qui méritent d'être conservés et intégrés dans la modernité ? Ou alors, s'agit-il de s'appuyer sur les valeurs et les pratiques traditionnelles pour inventer une nouvelle esthétique, une nouvelle culture haoussa dont la composante dominante serait l'authenticité ? L'univers esthétique de la femme haoussa contemporaine évolue en s'enrichissant et en se renouvelant d'une manière si manifeste et si pertinente qu'il n'est pas possible de ne pas percevoir quotidiennement les pratiques esthétiques féminines, qui bien que puisées dans notre patrimoine culturel passé, nous paraissent nouvelles et si belles qu'elles nous charment tant. Ces pratiques et manifestations, que nous appellerons tout

---

<sup>67</sup> Mbitti J., *Religion et philosophie Africaine*, Yaoundé, 1979, p, 67.

simplement la vêtue, la parure et d'une manière générale l'ornementique, relèveraient de la mode si elles n'étaient que des faits sociaux éphémères. Or, l'ornementique de la femme haoussa contemporaine, dans laquelle nous retrouvons savamment alliées les tresses et la vêtue traditionnelles (jolis boubous brodés) d'autre part, une parure (bijoux, chaussures, sacs à main...) et une cosmétique (fard, émail, poudres diverses...) modernes, et dans laquelle coexistent harmonieusement la modernité et la tradition, semble devenir, par sa permanence et sa généralisation, un fait de culture.

## **2- Les marques corporelles à valeur esthétique, thérapeutique et prophylactique**

L'esthétique corporelle est celle dont le support est le corps humain. Lequel se trouve en interface entre la culture et la nature. La recherche de l'esthétique par des actions directes sur le corps, comme les scarifications. Mais celle-ci ne sont pas, dans d'autres cas, seulement l'expression de la beauté des individus qui le portent, elles sont faites à des fins thérapeutiques ou prophylactiques.

### **a- Les marques esthétisantes**

Les ornements dermographiques<sup>68</sup> que portent les personnes sont des sortes d'archives corporelles qui révèlent une histoire esthético-ethnique et dévoilent une « information vitale ». Elles sont appréciées différemment selon les tribus. Dans certains cas, cette incarnation des traces est une œuvre réussie quand les cicatrices se présentent en creux ou légèrement en relief comme chez les Guiziga et les Mousgoum. La technique consiste à pencher la lame pendant l'opération. Mais dans d'autres, c'est un échec quand les chéloïdes sont volumineuses<sup>69</sup>, échec qui s'explique par le refus de l'organisme de l'individu à subir cet acte destiné à rendre beau.

Les joues, les tempes et le front sont les sièges des balafres. Ces inscriptions tégumentaires sont généralement verticales et affectent les régions temporales et frontales. Elles sont à mettre dans le registre de la recherche de l'esthétique cutanée qui est vivace dans la mentalité des pratiquants ou des personnes ayant été cicatrisées. Quoi qu'une opinion soutienne qu'il est vain de chercher des origines aux multiples décorations corporelles, parce

---

<sup>68</sup> Bouba Haman, « Les sociétés du nord-Cameroun à l'ère du débat sur les marques et les modifications corporelles. Licences corporelles, expression socioculturelles ou marques d'asocialités ? », Cahiers d'études africaines, pp63-65

<sup>69</sup> Les balafres charnues sont par contre très appréciés en milieu Sara car œuvre pour qu'elles soient ainsi.

qu'elles appartiennent à la condition humaine<sup>70</sup>, quelques explications sur la genèse de ces cicatrices ont été avancées.

En effet, l'histoire offre une autre version qui présente les saccarifications comme une alternative au tatouage en milieu africain.

En dehors des scarifications temporales constatées chez les Mousgoum et les Guiziga, on note chez les haoussas au niveau du nez, la perforation de la cloison médiane pour la mise des anneaux et des incisions pour l'insertion des épines et des petites perles. Les lobes des oreilles, quant à elles, subissent des entailles pour l'introduction des boucles. Une tradition retient qu'une femme haoussa ne doit pas ressembler à un homme par le nez et les oreilles et que pour une femme qui ne s'est pas percée les oreilles et le nez, on les lui imposera dans l'au-delà<sup>71</sup>.

Chaque société a, travers l'histoire, conçu un modèle, un standard de beauté. Au nord Cameroun, la belle femme, à l'époque préislamique, est celle qui, bien parée, présente une forte carrure corporelle apte aux travaux champêtres et susceptibles de supporter une nombreuse maternité.

#### **b- Les modifications labiales : les labrets de controverse**

Les lèvres des femmes haoussa sont généralement perforées pour le passage d'un petit bâtonnet de la taille d'une allumette. Cette coutume est infiniment moins hideuse que les mutilations. Ils s'infligent les femmes Mousgoum avec le port des labrets et les femmes Toupouri du Logone avec les « plateaux » popularisés en Europe par les photographies dites exhibitions.<sup>72</sup>

C'est en ces termes que Jacques Fourneau établissait la comparaison entre les femmes haoussa, Guiziga, Mousgoum, Toupouri du point de vue de leurs labrets. Des sources indiquent qu'en Afrique le port des labrets est une culture ancienne. Ces modifications labiales sont très répandues au Nord Cameroun. Tous ceux qui ont développés la thématique de l'esclavage au Nord Cameroun, n'ont pas manqué de relever ce trait majeur : le port du labret. Les rapports des voyageurs européens ou la littérature ethnologique coloniale, ont popularisé l'image de la « négresse à plateaux ». Les femmes incrustent, en effet, dans leurs deux lèvres, des rondelles en caoutchouc, en métal ou en tout autre matériau. Ces labrets représentent un arsenal considéré comme étant le plus complexe de tout le Nord

<sup>70</sup> « La chair du monde. Anthropologie du corps. Signes du corps et peintures corporelles », in <http://agoras.typad.fr/regard-eloigne/afrique/index.html>, page consulté le 05 mars 2014.

<sup>71</sup> J. Laude, *Les Arts de l'Afrique noire*, Paris, le Livre de Poche, 1966, p.69.

<sup>72</sup> Bouba Haman, « Les sociétés du nord-Cameroun à l'ère du débat... », p, 67.



Cameroun.<sup>73</sup> Pourquoi avoir imaginé de localiser les labrets dans les lèvres et non ailleurs ? Question qui permet de faire une petite analyse. La localisation des labrets dans les lèvres n'est pas un fait du hasard. Leur incorporation obéit à la loi de l'esthétique qui veut que soit exposée la parure destinée à rendre beau. De ce fait, pour attirer les regards, il n'y a pas mieux que la bouche qui, sur le plan vertical, est l'une de parties les plus avancées du corps. Deux labrets, sur deux lèvres, créent un effet que seules les porteuses savent décrire : « il y'a une petite musique qui se fait entendre quand les boules rondes se rencontrent », déclare avec nostalgie une ancienne porteuse de labrets<sup>74</sup>. Le statut des labrets est un sujet vaste qui est loin d'être épuisé. Pour certains, en majorité observateurs extérieurs, les labrets sont une marque d'abomination et leur invention n'est motivée que par l'instinct de conservation, notamment celui d'échapper aux esclavagistes et pilliers. D'autres, par contre, ne voient aux labrets ni plus ni moins qu'un phénomène lié à la mode.

### c- La thèse négative ou les limites des labrets

Il a été indiqué une sérieuse atteinte à une condition féminine déjà alourdie par le port du plateau, enlaidissement qui indispose les voyageurs. Vogel trouvait cette coutume comme «la plus désagréable » chez les femmes haoussa. Nombreuses, en effet, sont les positions qui font de labret une culture spécifique à des peuples attardés dont elles expliquent l'usage sous le prisme de l'esclavage. Le labret est hideux et abominable; c'est un moyen, une stratégie pour échapper aux raids des esclavages et des pilliers<sup>75</sup>. C'est dans ce sens qu'on peut lire le témoignage du chef de la circonscription de Maroua en escale de tournée en mars 1928 à Pouss. Il écrit :

Les femmes de ce pays ont, toutes, les lèvres affreusement mutilées. Elles insèrent des plateaux de 6-8 et même 10 centimètres de diamètres. Comme j'en faisais la remarque, rappelant l'origine de cette mutilation (l'enlaidissement de la femme pour empêcher les rapt de trafiquants d'esclaves) M'bang Mati me répondit qu'il, y pouvait rien, qu'il avait défendu à plusieurs de ses filles de porter les plateaux et qu'elles s'étaient empressées de suivre cette mode dès leur mariage.<sup>76</sup>

---

<sup>73</sup> Ibid, p.71.

<sup>74</sup> Zeinabou Hamann, 66 ans, ménagère, entretien du 20 novembre 2014 à N'Gaoundéré

<sup>75</sup> Bouba Haman, « Les sociétés du nord-Cameroun à l'ère du débat... », p, 69.

<sup>76</sup> ANY, APA, Le témoignage du chef de la circonscription de Maroua en escale de tournée en mars 1928 à Pouss.

### 3-Les caractéristiques de l'esthétique corporelle

#### a- Le tatouage

Le tatouage est l'occasion de véritables fêtes villageoises ; il est accompli généralement par des vieilles femmes laobés, les forgeronnes et les griottes au cours de longues séances, qui peuvent durer toute une demi-journée, parfois toute une journée ; il s'accompagne de musique et de danse. Il s'agit là d'une des fêtes spécialement féminines, particulièrement réservées aux jeunes filles - le tatouage se pratique généralement lorsqu'on est jeune fille. Pendant ces longues séances, les patientes, jeunes filles de quinze à vingt ans, ne doivent ni pleurer, ni gémir, ni exprimer leur souffrance de quelque manière que ce soit. Car elles savent que les vieilles femmes guettent leurs moindres signes de faiblesse. Le tatouage est ainsi une véritable épreuve - et donc un aspect et une phase de l'initiation féminine au cours de laquelle les vieilles femmes mesurent le courage des jeunes filles, leurs aptitudes et maturité à fonder un foyer et à supporter la défloration. (Il semble, du reste, que chez toutes les ethnies haoussas, le tatouage a une forte teneur sexuelle). Il s'agit là d'une étape décisive de l'initiation de la jeune fille. En même temps que les lèvres, la gencive, tant inférieure que supérieure, est également tatouée ; ce qui leur confère un beau bleu de nuit ; cette couleur, ainsi imprimée aux lèvres et à la gencive, ne s'altère ni ne disparaît. Des grains de beauté sont aussi réalisés sur le visage des femmes sur les joues, sur le front... - et notamment chez les Sarakolés. Pratiqués au moment du tatouage, ces grains, comme le tatouage lui-même, demeurent des marques définitives, indélébiles.<sup>77</sup>

Le tatouage, pour la femme haoussa, était un signe d'élégance, de noblesse et de beauté. Ainsi, chaque jeune fille se faisait-elle honneur - et en même temps honorait sa famille et son fiancé en traversant souverainement cette épreuve - de rejoindre le domicile conjugal tatouée. Le tatouage avait ainsi, dans l'Afrique traditionnelle, plusieurs fonctions. Mais dans certaines ethnies, plus particulièrement chez les Dogon, les Bassari et les Coniadj, chez la femme comme chez l'homme, des perforations sont faites sur les lobes des oreilles, au nez ou sur les lèvres ; ces perforations sont cependant plus fréquemment faites sur la femme. A ces trous sont généralement accrochés des anneaux et des boucles d'oreilles en or, en argent ou en cuivre. Au Tchad, les lèvres des célèbres « femmes à plateaux » étaient perforées par le futur mari au moment des fiançailles<sup>78</sup>.

<sup>77</sup> Bouba Haman, « Les sociétés du nord-Cameroun à l'ère du débat... », p. 70.

<sup>78</sup> J. Laude, *Les Arts de l'Afrique noir* ..., p.72.

L'avulsion des incisives se pratique encore de nos jours en Afrique, ainsi que l'appointage des canines ou des incisives dans les zones équatoriale et guinéenne. Les Fan du Congo-Brazzaville pratiquent le biseautage des dents, dont les incisives inférieures sont taillées tandis que les supérieures sont limées en pointe. Ces pratiques se retrouvent également chez les Bambara.

En plus de ces modifications permanentes, le visage est souvent soumis à des temporaires comme les peintures corporelles, les déguisements et les travestissements. Par exemple, les jeunes peuls Bororo du Niger masquent leur visage de rouge, de blanc et de noir lors des concours de beauté masculine ; les jeunes Kissi de Guinée, nouvellement initiés, décorent leur visage et leur crâne de motifs géométriques rouges et blancs. Et l'art du masque, on le sait, est très développé chez beaucoup de populations africaines.<sup>79</sup>

Le cou est considéré en pays haoussa comme un élément déterminant de la beauté féminine. Des concours, du plus beau cou, avec des jurys masculins, étaient organisés chez certaines ethnies haoussas. Lors de ces cérémonies, les candidates empilaient plusieurs colliers et bijoux en or, en argent, en cuivre ou des perles sur leur cou. Des scarifications à but purement esthétique étaient pratiquées sur le cou. Chez ces femmes, les soins et le souci esthétiques liés au corps sont à l'origine d'un type particulier d'art corporel. Considérant comme critères de la beauté corporelle de la femme un long cou et un beau visage, ces populations fabriquent des poupées, au cou mince et allongé et qui, portées par les femmes en grosses, sont censées avoir une influence heureuse, sur la structure corporelle de l'enfant à naître. Ces statuettes ne sont donc pas exclusivement destinées à assurer la fécondité féminine. Il est même certain que la destination fonctionnelle (la fécondité) est subordonnée et surajoutée au souci esthétique.

Et selon Georges Niangoran Bouah<sup>80</sup>, il existe une danse spécialement organisée pour l'élection d'une Reine au plus long et au plus beau cou, dans le village de Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire. Au cours de cette danse appelée « Danse Sida », les candidates au titre de Reine Sida doivent satisfaire certaines conditions, dont la plus déterminante est le cou (il s'agit aussi d'un véritable concours de beauté). Le cou doit être long, proportionné, plissé et, au besoin, couvert de scarifications esthétiques. Et pendant la séance de danse, il doit supporter plusieurs kilogrammes de bijoux en or. Niangoran-Bouah raconte une anecdote se rapportant à cette danse et qui révèle l'importance que les populations de Grand Bassam

---

<sup>79</sup> Bouba Haman, « Les sociétés du nord-Cameroun à l'ère du débat... », p. 72.

<sup>80</sup> G. Niangoran-Bouah, « Négritude et Art nègre traditionnel », *Colloque sur la Négritude*, Dakar, 12 au 18 avril 1971, Paris, Prés. Afr. 1972, pp. 113-123.



« laobé » sont d'ailleurs très célèbres pour leurs ceintures de perles, pesant parfois plusieurs kilogrammes ; et leur trépigement, quand elles se déplacent, semble donner raison à Baudelaire : « Quand elles marchent, on croirait qu'elles dansent ». En fait, il existe une véritable danse des fesses et des perles chez plusieurs ethnies, qui semble être l'ancêtre de la danse moderne appelée « Ventilateur ».

Ressortissant du même esprit que les perles, de petits pagnes courts sont portés par les femmes autour des fesses ; ils sont également destinés à éveiller l'appétit sexuel des hommes. Ces pagnes, appelés « bétio » au Sénégal, sont habilement confectionnés par les femmes elles-mêmes, à l'aide de bandes de cotonnade multicolores et cousues à la main<sup>81</sup>. Ces pagnes, très courts et atteignant rarement les genoux, sont parfois l'objet de concours secrets entre femmes : le « bétio » le plus court et le plus réussi par la combinaison des cotonnades et des couleurs, par les figures et les motifs imprimés ou cousus sur les cotonnades, est le plus beau - un concours de cette nature a été organisé, en 1978, dans la Cité Sicap Mermoz de Dakar.

Ceintures de perles et « bétio » participent à l'esthétique propre aux femmes et à l'expression de leur féminité. Les pieds et les mains sont, comme partout ailleurs à travers le monde, l'objet de soins particuliers et constants. Les femmes de la zone soudanaise enduisent souvent leurs pieds et leurs mains de henné qui leur confère une couleur rouge. Mais ce rouge devient progressivement noir par la répétition des appliques pendant plusieurs jours. Sur les pieds comme sur les mains, les femmes construisent avec le henné des figures et des motifs divers (fleurs, lignes et dessins de toute nature...) et qui, par les soins et l'attention qu'elles apportent à leur confection, traduisent bien la dimension esthétique que les femmes confèrent à cette pratique ; celle-ci assume une autre fonction : elle permet en effet de protéger les pieds (surtout la plante) des gerçures.

Selon Liliane Dalis Atoukam<sup>82</sup>, la femme bamiléké du XXe siècle a commencé par utiliser pour ses soins de beauté, des produits naturels comme l'huile de palmiste avant de s'arrimer aux produits cosmétiques et à la dépigmentation. La femme bamiléké est aussi avant tout celle qui aime les parures, les bracelets, les colliers, les boucles d'oreilles... Au-delà de l'aspect purement physique et apparent de la beauté de la femme bamiléké qui repose essentiellement au XXe siècle sur sa rondeur, son teint, la forme des seins, sa taille et sa pilosité, on peut également montrer que des influences religieuses ont imprimés chez la

---

<sup>81</sup> M. Leiris et J. Delange, *Afrique noire, La création plastique*, Paris, Gallimard, 1967, p57.

<sup>82</sup> L. Dalis Atoukam, « L'esthétique corporelle de la femme bamiléké au XXe siècle », thèse de doctorat en histoire culturelle, université de N'Gaoundéré, 2009, p56.





Kwango, couteaux royaux et chasse-mouches façonnés et décorés avec goût, complètent et s'ajoutent aux autres objets de parure et d'apparat.

Ainsi, indépendamment de ces pratiques et de ces objets élémentaires, les soins du corps sont à l'origine des arts de la parure très développés à travers toute l'Afrique : bijouterie, tissage, tressage, teinturerie, cordonnerie,...

On ne peut prétendre que tous ces objets et toutes ces pratiques ont été réalisés dans des buts exclusivement utilitaires. Et malgré leur prétendue cruauté et leur signification morale, malgré les condamnations et les dénonciations dont elles ont fait l'objet (cf. le féminisme), ces pratiques (scarifications, mutilations, tatouage...) participent des artifices de la culture et de la recherche de la beauté par les peuples africains ; elles expriment, à leur manière, les besoins et les sensibilités esthétiques des Africains.

### **c- Les vêtements**

Pour couvrir le corps, les femmes haoussas utilisent des vêtements aux aspects divers : amples boubous, camisoles courtes et pagnes, mouchoirs de tête et foulards noués avec élégance et fantaisie de la zone soudanaise, blouses courtes et pagnes drapés de la zone guinéenne, peaux des Massaï et des éleveurs de l'Afrique orientale. Lorsqu'ils sont façonnés à l'aide de matière humble, les vêtements peuvent être arrangés avec goût et de façon plaisante. Les cotonnades sont brodées ou teintées, ornées de nombreux motifs ou couvertes de dessins multicolores. Et la multiplicité des couleurs, des figures et des motifs décoratifs sur les vêtements crée, lorsqu'une foule est rassemblée, un séduisant tableau. Ce qui confère aux marchés, aux places publiques en Afrique, un cachet particulier. « L'élégance des belles haoussas » que l'on rencontre dans les rues provient sans aucun doute du mariage harmonieux des couleurs des différents vêtements (boubous, camisoles, foulards, pagnes... portés en même temps) mais aussi de leur port altier et gracieux et de leur démarche nonchalante où les pas sont accordés aux gestes des mains, des bras, des fesses et des mouvements du corps entier.

Proches des pratiques traditionnelles précédentes, mais dont elles se distinguent parce que ne comportant aucun élément esthétique, la circoncision et l'excision s'accompagnent cependant d'un attirail de vêtements, de parure et d'instruments qui présentent un caractère esthétique indéniable. Vêtements de cotonnades teintées et décorées de motifs variés, bonnets de cotonnades et casques en vannerie travaillés avec goût, bâtons de circoncis, sculptés et décorés, calebasses pyrogravées, insignes, sièges en bois, masques,... constituent des exemples des travaux d'art que suscite la personne du circoncis ou de l'excisée. Ces







En Cosmétique capillaire, Il est appliqué sur les cheveux pour les entretenir, les soigner et les teindre. Le henné a également des vertus pour les ongles malades<sup>84</sup> Mais c'est plutôt son usage esthétique, dont il est question ici.

D'après les esthéticiens, Les analyses en laboratoire de la poudre de henné ont montré dans sa composition la présence d'un pigment Lawsonie et de matières riches en tanins et en glucose. Le henné a des propriétés anti-teigne et anti-fongiques : l'action du henné contre les champignons communs tel que les mycoses, sont remarquables. Comme pour la plupart des lythracées, on lui prête des vertus astringentes, antiulcéreuses (cicatrisantes) et fortifiantes.<sup>85</sup>

Il est excellent pour réguler la production de sueur et lutter contre les mauvaises odeurs. Ses constituants lui donnent des propriétés fortifiantes et exfoliantes, il purifie, redonne de l'éclat et resserre les pores de la peau et c'est justement ce point qui fait du henné, la dernière nouveauté en matière de soin de la peau dans les salons d'esthétiques.

Sa préparation est simple. Une fois récoltées, les feuilles sont séchées puis broyées jusqu'à obtention d'une poudre fine, à cette poudre on rajoute de l'eau chaude. Le mélange doit être épais, la touche finale c'est l'huile d'olive ou d'autres huiles essentielles selon la recette de chaque esthéticienne. Ensuite après avoir laissé tiédir la pâte vous enduisez la partie à traiter généreusement, puis laissez sécher environ 10mn avant de gommer délicatement pendant 5 mn. Enfin rincer abondamment et terminer par appliquer une lotion hydratante.

Je l'utilise depuis 5 ans maintenant principalement pour les soins de visages des futures mariées. Il leur donne une peau douce, éclatante et soyeuse. Mais il ne faut pas attendre les mariages pour se donner une belle peau, c'est pour cela que j'incite mes clientes à en faire régulièrement pour la St valentin par exemple.<sup>86</sup>

## 2- **Le henné ou vernis haoussa : usage et importance**

### a- **Les secrets du henné**

A chaque veille de fête de fin de ramadan, les femmes musulmanes en générale et haoussa en particulier se déploient activement dans les usages de la beauté corporelle à travers le vernis haoussa. Ces femmes doivent d'abord se faire belles. Si la veille de la fête a été consacrée aux coiffures, les jours précédents sont réservés aux pieds et mains. La formule « belle de la tête aux pieds » n'est pas superflue dans cette communauté. Et toutes les générations de femmes y passent. Les petites filles vêtues de leur pagne, exhibent déjà leurs

<sup>84</sup> Usage externe uniquement.

<sup>85</sup> G. Niangoran-Bouah, « Négritude et Art nègre traditionnel » *Colloque sur la Négritude*, Dakar-Paris, Présence africaine, 1972, p. 56.

<sup>86</sup> Lucie, 32 ans, coiffeuse et esthéticienne entretien du 15 juin 2014 à Yaoundé.

pieds bien striés de noir. Des frises, des fleurs, des pointillés... autant de décorations que le permet l'imagination de la dessinatrice. Les femmes, qui se sont certainement d'abord occupées des enfants commencent à affluer dans le salon de beauté. En réalité, Maryam Ousmane<sup>87</sup>, l'une des dessinatrices du quartier, a transformé son séjour pour la circonstance. Les fauteuils ont disparu, pour créer de l'espace sur le tapis. Toutes les clientes s'installent à même le sol. Le seul meuble étant un petit tabouret sur lequel le pied repose pendant la séance de « vernissage ».

Le produit utilisé, de la poudre de henné provient de la région du Nord du Cameroun, mélangée à de l'eau et d'autres substances, en fonction de la couleur désirée. Pour avoir les pieds et les mains bien noirs, du sel en provenance du Nigeria ou de la cendre sont ajoutés au mélange. « Quand on mets l'un de ces produits, le vernis noircit bien et plus vite. La poudre est un autre secret <sup>88</sup>», affirme Fadimatou, une cliente. « Le sucre quant à lui permet d'avoir un vernis rougeâtre, quel que soit le temps qu'on met avec le mélange sur le corps »<sup>89</sup>, ajoute Méiramou, une autre cliente. Mais pour en arriver-là, que de travail ! Le henné, feuille d'un arbuste qui porte le même nom, est cueilli frais, puis séché, avant d'être écrasé. Mais le séchage répond davantage à un problème de conservation. « Dans le Nord où ces feuilles sont abondantes, les femmes les préfèrent fraîches, qu'il faut aussi écraser, parce que la couleur adhère mieux et plus longtemps », explique Kadidja<sup>90</sup>, dessinatrice.

Mais il n'y a pas que les ongles qui sont colorés. Les jambes, les bras, les paumes, les plantes des pieds, et les parties les moins visibles, sont objets de décorations. « Certains dessins sont exclusivement réservés à nos conjoints »<sup>91</sup>, souligne malicieusement Roukaya, venue se faire tatouer le pourtour du nombril. Les cheveux ne sont pas en reste. En effet, le henné est de plus en plus en utilisé comme teinture. Les femmes l'aiment pour les résultats. « Le vernis haoussa donne une couleur unique qui s'adapte à la couleur des cheveux de chacune. Et les femmes aiment être différentes. En plus, ça lutte contre les chutes de cheveux<sup>92</sup> », explique Danielle K. Elle a en effet adopté cette teinture depuis plusieurs années et beaucoup de personnes se retournent sur son passage. Mais curieusement, les musulmanes ne sont pas adeptes de cette pratique. « Le Coran ne nous permet pas de modifier notre apparence<sup>93</sup> », soutient Fadimatou. Mais pour ce qui est des pieds et des mains, il s'agit d'une

<sup>87</sup> Maryam Ousmane, 36 ans, esthéticienne, entretien du 06 décembre 2014 à Yaoundé

<sup>88</sup> Fadimatou, 32 ans, commerçante, entretien du 02 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>89</sup> Méiramou, 29 ans, ménagère, entretien du 06 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>90</sup> Kadidja, 46 ans, dessinatrice esthéticienne, entretien du 22 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>91</sup> Roukaya, 33 ans, ménagère, entretien du 22 janvier 2015 à Yaoundé.

<sup>92</sup> Danielle K, 29 ans, coiffeuse, entretien du 22 janvier 2015 à Yaoundé.

<sup>93</sup> Fadimatou, 32 ans, commerçante, entretien du 02 décembre 2014 à Yaoundé.

prescription des Saintes écritures. « Le henné a la vertu de débarrasser la femme de certaines impuretés <sup>94</sup>», affirme Méiramou. C'est ce qui explique qu'une cérémonie, ponctuée de chants et de danses, soit consacrée à la pause du vernis la veille du mariage. « La femme doit rejoindre son foyer étant purifiée et belle », poursuit la jeune femme.

Comme on le dit si souvent, une femme qui veut être belle doit s'armer d'une bonne dose de patience. Ainsi, pour avoir le bon coloris du henné, il faut des heures, voire une nuit entière. Malgré le sel, la cendre ou le sucre, les pieds et les mains doivent être emballés dans des sacs plastiques durant tout le temps nécessaire. « C'est pour conserver l'humidité, car si le henné sèche, la coloration ne sera pas bonne <sup>95</sup>», explique Maryam Ousmane. Pour les frises et autres dessins, beaucoup d'astuces ont été mises en place. Des bouts de ruban adhésif (scotch) sont apposés sur les endroits qu'on ne veut pas colorier. Sinon, il y a également le vernis artificiel, nettoyé dès que le résultat voulu est obtenu. Et après une nuit de macération, la décoration est en place pour en moyenne un mois. Mais seulement, le henné est de moins en moins utilisé par les femmes. « Cela prend beaucoup de temps, autant pour la composition que pour le temps de coloration. Et plus on met de temps pour se faire belle, plus on a des probabilités d'avoir des histoires avec nos maris <sup>96</sup>», déclare Kadidja.

### **b) L'influence du modernisme**

De nos jours les femmes y compris haoussa sont passées au prêt à l'emploi notamment des produits manufacturés en provenance d'Asie, en deux tons : le rouge et le noir comme le henné, en fonction des mélanges. Dans un carton, il ya un flacon contenant une poudre blanchâtre et un autre pour le diluant. Le prix varie entre 500 et 1500 FCFA, contre 200 FCFA pour le henné. En deux minutes, le mixage est fait. Pour de simples dessins, le tour est joué en dix minutes, car le produit sèche au fur et à mesure qu'il est appliqué. Sinon, en une demi-heure, une heure tout au plus pour des décorations complexes, la séance de pédicure et de manucure est terminée, et on passe à la cliente suivante. Le tout pour 3000 F quand le produit est fourni par la dessinatrice.<sup>97</sup>

<sup>94</sup> Méiramou, 29 ans, ménagère, entretien du 06 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>95</sup> Maryam Ousmane, 36 ans, esthéticienne, entretien du 06 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>96</sup> Kadidja, 46 ans, dessinatrice esthéticienne, entretien du 22 décembre 2014 à Yaoundé.

<sup>97</sup> *Cameroon Tribune* du 19/10/09 Quotidien bilingue national.

### c) L'importance du henné dans l'islam

Durant ces dernières années, les produits naturels gagnent du terrain. L'idée de revenir vers des substances utilisées depuis des générations pour les cosmétiques est en train de gagner du terrain dans le milieu médical. L'une de ces substances est bien sûr le henné. Si nous portons un regard sur les différents produits servant à protéger les cheveux, nous nous rendrons compte que tous ont du henné dans leur composition que ce soient les shampoings, après-shampoings, teintures ou encore crèmes de soin.

Cette matière est décrite dans de nombreux hadiths comme étant la meilleure source de colorant pour les cheveux. Quelle est la preuve scientifique qui pourrait encourager ce retour à l'utilisation du henné ? Un magazine américain spécialisé dans les problèmes de peau, Cutis, a publié un article sur le henné lors de sa première parution en 1986. Le Docteur Natu spécialiste New-Yorkais réputé dans les problèmes de peau a admis que le henné avait plusieurs avantages, les plus importants sont les suivants :

- Ses effets ne sont pas permanents. Il ne colle pas de manière permanente aux racines des cheveux comme les autres colorants artificiels. Le henné commence à disparaître au bout de trois à six semaines. Enfin, il disparaît complètement et ne laisse aucune trace ni résidu.
- Le henné améliore la couleur naturelle des cheveux et leur donne de l'éclat. Il faudrait l'utiliser plusieurs fois avant que des changements visibles de couleur apparaissent. Le henné renforce chaque cheveu, restaure les cheveux abîmés et empêche la formation de pointes fourchues. Il y a différents shampoings et revitalisants qui contiennent du henné et sans que cela n'entraîne une teinture des cheveux. Ils leur donnent beauté et éclat.

L'utilisation excessive du henné est sûre en comparaison avec d'autres substances artificielles. Il n'y a que de rares cas d'allergie de la peau.



créent une atmosphère de joie stimulatrice du travail créateur. Il se retrouve dans les actes de la vie quotidienne, dans le corps, dans la demeure et dans le village, dans les objets et ustensiles que l'homme utilise. ... Il est perceptible dans les aspects des villages qui séduisent d'emblée par la netteté des « carrés » soigneusement balayés (propreté), par la coquetterie des intérieurs où tous les objets ont une place déterminée (ordre). Le goût, le soin, l'ordre et la coquetterie en constituent les manifestations les plus immédiatement perceptibles.

L'apparat et le cérémonial s'expriment dans toutes les fêtes, fastueuses et soumises à une ordonnance que n'entament pas les déchaînements. On sait quel rôle important jouent les fêtes dans la vie des peuples africains. Elles s'occupent, dans tous les cas, de musique et de danse. N'a-t-on pas dit que la musique et la danse occupent dans la vie des peuples d'Afrique une importance plus grande que partout ailleurs ? Le tam-tam et le rythme interviennent à toutes les occasions : cérémonies religieuses et danses rituelles manifestations collectives (baptêmes, mariages,...) et simples soirées de divertissement. Proche de ces formes populaires des manifestations du sens artistique, il y a la littérature orale dont la variété et la fécondité sont réelles : la passion pour l'éloquence, la « palabre » en sont les expressions. Il y a ainsi dans chaque village africain une « case à palabre » ou un « arbre à palabre » ou un lieu approprié en tenant lieu, où l'on se réunit et où les joutes d'éloquence les discours et les tirades se succèdent. Chez maintes populations africaines, en particulier chez les Peuls Bororo du Niger, de véritables concours de beauté masculine sont organisés. Ces concours, organisés à l'occasion des fêtes annuelles, comportent des joutes oratoires et témoignent de l'importance que ces sociétés attachent à l'esthétique du corps et à celle du langage. De la même manière, des concours de danse et de chant sont organisés lors des soirées de divertissement réunissant jeunes gens et jeunes filles.

En dehors de ces manifestations éphémères, le sens artistique des peuples africains s'affirme dans des productions encore plus nobles (statues, tableaux, bas-relief, masques.)<sup>100</sup>. Sans doute, certains objets utilitaires ne comportent aucune décoration, mais les éléments de beauté que constituent l'agencement harmonieux des formes et le fini de l'exécution ne sont pas écartés dans leur façonnage. Il existe tout aussi bien des objets non utilitaires mais ornés de figures et de motifs divers, et des objets utilitaires, magico-religieux, dont les enjolivements ne le cèdent en rien aux détails ornementaux des précédents (cf. grandes cuillères à riz des Dan,alebasses pyrogravées, tabourets, trônes royaux, instruments de

---

<sup>100</sup> G. Mottier, *Le phénomène de l'Art ...* p82.



musique, couvercles, gourdes, paniers, assiettes de fer ou « asen » du Benin assiettes en bois des « Laobé », statuettes funéraires ou commémoratives,.. ).

Il apparaît ainsi qu'en Afrique, en dehors des œuvres qui valent par elles-mêmes, et qui sont communément appelées œuvres d'art, il existe des objets indissociables de leur contexte matériel et de leur destination. Les objets d'emploi quotidien peuvent être décorés de quelque manière et être de belle facture : car, ornements, couleurs, décorations et objets divers satisfont à la fois au besoin de beauté et le besoin de l'utilité. Aussi, l'art fait-il sentir, en Afrique, son poids et s'étend-il sur des domaines très divers, débordant ainsi largement la sphère des activités esthétiques telle qu'elle est habituellement conçue.

#### **4- Ornementique du corps**

Plus encore que les manifestations éphémères mentionnées précédemment, mieux sans doute que les témoignages de maints auteurs, ce sont les soins du corps, la cosmétique, la vêtue, la parure, en un mot l'ornementique du corps qui expriment, en dehors de l'art proprement dit (arts plastiques), la sensibilité et la conscience esthétique des négro-africains en général et de la femme haoussa en particulier.<sup>101</sup>

Certes, partout à travers le monde, sous des formes diverses, le corps humain a été et est encore l'objet de modifications et d'adjonctions : déformations ou mutilations, scarifications ou tatouages, soins relevant de la cosmétique, vêtue et parure reflètent l'engagement de l'homme dans les artifices de la culture. De ce point de vue, l'Afrique s'est insérée très tôt dans le mouvement universel d'humanisation ; et les arts du corps, bien que marginalisés ou considérés insignifiants par les ethnologues, y occupent pourtant une place relativement importante.<sup>102</sup>

Ces pratiques peuvent sans aucun doute avoir des buts fonctionnels et utilitaires, soit qu'elles découlent de représentations théologiques, cosmologiques ou anthropologiques, soit qu'elles expriment l'appartenance à tel groupe ethnique, telle fraction de la société ou tel échelon de la hiérarchie... Cependant, les soucis utilitaires présidant à ces pratiques n'excluent pas que le besoin esthétique d'embellissement puisse intervenir dans la motivation de certains de ces usages.

---

<sup>101</sup> G. Mottier, *Le phénomène de l'Art ...* p84.

<sup>102</sup> E. Souriau, *L'Evolution du Besoin esthétique à travers les tiges* (Paris, les Cours de la Sorbonne, Centre de Documentation universitaire 1966-1961.p.82

D'abord, chez certaines ethnies à l'instar des femmes haoussas, le corps humain reçoit des soins particuliers, en certaines étapes de l'existence.

Ainsi, chez les femmes haoussas, les jeunes filles sont enfermées dans leur maison pendant la période qui précède la puberté. Elles reçoivent pendant cette réclusion une nourriture abondante et riche.

De même, chez les Efik et les Ekoï du Nigéria, les filles à marier subissent une réclusion pendant laquelle on développe systématiquement leur embonpoint avec une nourriture appropriée. En Mauritanie, pour donner un beau corps à leurs filles, les femmes commencent très tôt à leur faire ingurgiter des quantités de bols de lait (« ndiar »), auquel elles ajoutent des produits divers ; puis elles massent toutes les parties du corps avec des beurres et des huiles. Cette pratique très douloureuse, appelée « mbélakk », vise la même fin (la beauté du corps) que celle qui est appliquée, par les vieilles femmes sénégalaises, aux nourrissons. Mais dans ce cas précis, il s'agit de la toilette quotidienne du nourrisson, qui est généralement confiée aux vieilles femmes. En même temps que la toilette de son bébé, la nouvelle accouchée est également soumise à un véritable supplice. En effet, pour lui permettre de retrouver ses formes et lignes antérieures à l'accouchement, les vieilles femmes (tantes, mères, grand-mères...) la contraignent chaque jour à une toilette avec décoction bouillie et dont les constituants sont des herbes, des feuilles de plantes spéciales, du beurre de karité et autres huiles, dont les vieilles femmes ont le secret. Puis, le corps de l'enfant comme celui de la mère sont vigoureusement massés, frottés. La mère complète cette toilette par une alimentation spéciale, dont une bouillie de mil, accompagnée de beurre ou de crème, de lait et de plusieurs autres matières. Cette bouillie est censée redonner leurs formes et leurs rondeurs aux femmes et améliorer leur galbe. Aussi, est-elle la nourriture de prédilection de certaines femmes, en convalescence ou qui, pour des raisons diverses, ont maigri et qui perçoivent que leur féminité est menacée.<sup>103</sup>

Dans la société haoussa, la peau, surtout des femmes, est souvent enduite de graisses végétales et d'huiles (beurre de karité, huile de palme,...) ; elle est ainsi rendue plus brillante et plus belle. Et si nous examinons le corps humain de la tête aux pieds, nous découvrons des pratiques spécifiques à chacune de ses parties. Chez les Mangbetu du Cameroun, l'élongation du crâne est pratiquée. Cette pratique consiste à comprimer le crâne de l'enfant en l'enserrant avec des morceaux de bois plats ou des bandelettes d'écorce ; puis la déformation ainsi obtenue est parfaite et soulignée par le moyen d'une coiffure.

---

<sup>103</sup> E. Souriau, *L'Evolution du Besoin esthétique à travers les tiges ...* 1961.P.89

La chevelure, sans doute à cause de sa nature, est l'objet, partout en Afrique, de soins particuliers, à l'aide d'huiles et de graisses végétales. Son agencement varie selon l'âge et le sexe de l'intéressé. Chez les femmes, elle est le plus souvent tressée. Et il existe un véritable art du tressage de la chevelure, partout en Afrique, avec des femmes spécialisées (griottes, « laobé »). Sur la tête de leurs clientes, ces femmes réalisent parfois de véritables chefs-d'œuvre : tresses en figures, en sillons longitudinaux ou verticaux, en bouquets... Pour parfaire l'édifice compliqué qu'elles ont réalisé, les tresseuses ajoutent parfois à la chevelure des matières végétales traitées et noircies, des pendeloques en or ou en argent, des perles, des cauris. Ces constructions peuvent être également surmontées de foulard habilement noué sur la tête, ou alors, la tête est laissée nue, offerte à la contemplation. La confection de ces chefs-d'œuvre s'effectue au cours de longues heures pendant lesquelles la cliente reste couchée sur une natte ou assise sur un banc<sup>104</sup>.

Sur le visage de ces femmes, sont réalisées des modifications permanentes ou temporaires. Des scarifications faciales sont pratiquées tant chez les femmes que chez les hommes ; elles prennent cependant chez la femme des proportions plus grandes avec un souci esthétique plus grand. Ces scarifications faciales, de dimensions variables, sont pratiquées soit sur les tempes - elles sont de petites dimensions chez les Peuls, les Toucouleurs et les Sarakolés, et peuvent aller des tempes au menton chez les Mossi, les Haoussa et les Bambara ; il s'agit alors de véritables balafres -, soit sous les yeux et sur les joues. Selon leurs dimensions et leur situation sur le visage, il est possible de classer les individus dans une catégorie ethnique et sociale déterminée. Leur caractère esthétique, à base de symbolisme, est très net dans certains cas. Les scarifications, selon certains témoignages, ont d'autres fonctions.

Le tatouage des lèvres est surtout pratiqué dans la zone soudanaise, chez les Peuls et les Toucouleurs, les Laobés et les Sarakolés, les Wolofs et les Mandingues, les Bambaras et les Malinkés... Il peut être réalisé soit sur la lèvre inférieure seulement, soit sur les deux lèvres et tout le pourtour de la bouche, jusqu'au menton. Il consiste à perforer les lèvres avec des aiguilles assemblées que les tatoueuses spécialisées (généralement vieilles femmes griottes, laobés,...) trempent dans une composition liquide noire. Logiquement, l'absence de précautions d'hygiène devrait entraîner des cas d'infection ; mais paradoxalement, les cas d'infection occasionnés par cette pratique sont rares.

---

<sup>104</sup> Il s'agit bien, présentement, de l'ornementique dans l'Afrique traditionnelle, et plus spécifiquement de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, une partie de la Mauritanie, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée-Konakry, la Sierra-Léone, le Libéria le Ghana, le Nigéria, la Haute-Volta, le Niger, le Tchad, le Congo, le Bénin).

**CHAPITRE III :**  
**INFLUENCES EXTERIEURES ET ESTHETIQUE**  
**CULTURELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA**

Les pratiques et manifestations esthétiques, comme du reste l'ensemble des valeurs culturelles de la société traditionnelle, ont été bousculées ou abandonnées ou alors ont progressivement disparu sous les effets de la modernisation, introduite par la colonisation arabo musulmane. En apportant en effet avec elle une économie monétaire et mercantile, en diffusant largement les objets manufacturés et la quincaillerie, l'école, l'idéologie et les conceptions qu'elle véhicule, le dispensaire et les nouveaux modes de vie, en substituant les manières, les modes et les mœurs occidentales aux pratiques et relations personnelles, la colonisation a introduit des germes et des causes de déstabilisation et de désintégration des structures et des valeurs religieuses, politiques, morales, esthétiques traditionnelles en Afrique.

## **I- LA CULTURE HAOUSSA ENTRE TRADITION ET MODERNITE**

### **1- Les scarifications faciales : une pratique en voie de disparition**

Jadis symboles de marque d'identité et de fierté, les scarifications faciales sont en passe de mode aujourd'hui. En effet, le contact avec les pratiques occidentales, la modernisation, la globalisation, voire l'acculturation du peuple haoussa, ont hélas progressivement fait le lit à l'abandon de plusieurs pratiques culturelles et rites traditionnels dont notamment, les scarifications faciales apparaissent comme un exemple éloquent.

L'homme ne s'est humanisé au cours de l'histoire qu'en devenant progressivement un être culturel, c'est-à-dire un être qui ajoute ou substitue aux activités spontanées et instinctives, une activité réfléchie, finalisée et médiatisée par des artifices divers, qui se sont présentés sous forme d'outils et d'instruments simples, avant de se complexifier prodigieusement au cours de l'évolution. Ces artifices ont eu, tout au début de l'évolution de l'humanité, une finalité pratique et utilitaire, en permettant à l'homme de se procurer la subsistance, et ils avaient alors pour fonction de prolonger ou d'accroître la puissance de la force humaine. Cependant, si tous les artifices culturels inventés par l'homme n'ont pas toujours été utilitaires, les scarifications sont un art qui a constitué, de tout temps et dans toutes les sociétés où elles sont pratiquées, une dimension fondamentale de la culture humaine. Les scarifications sont beaucoup plus qu'une simple activité ludique ou une occupation strictement utilitaire. En effet, l'histoire des scarifications est aussi vieille que celle du monde.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> E. Souriau, *L'Evolution du Besoin esthétique à travers les tiges ...* 1961.p.93.

On scarifie donc hommes, femmes, enfants, pour les intégrer dans la tribu. Cette pratique pour une grande part, exprime l'appartenance à tel groupe ethnique, telle fraction de la société ou tel échelon de la hiérarchie. Cependant, parfois, les soucis utilitaires présidant à cette pratique n'excluent pas que le besoin esthétique d'embellissement puisse intervenir dans la motivation de certains de cet usage. On trouve dans chaque groupe presque des scarifications rituelles, des scarifications identitaires, celles-ci se rapprochant beaucoup plus de celles correspondant aux groupes socio-culturels.<sup>2</sup>

Les scarifications faciales sont pratiquées tant chez les femmes que chez les hommes. Ces scarifications, de dimensions variables, sont pratiquées soit sur les tempes - elles sont de petites dimensions chez les Peuls par exemple et peuvent aller des tempes au menton chez les Haoussa ; il s'agit alors de véritables balafres -, soit sous les yeux et sur les joues. Selon leurs dimensions et leur situation sur le visage, il est possible de classer les individus dans une catégorie ethnique et sociale déterminée. Leur caractère ethnique, à base de symbolisme, est très net dans certains cas. Les scarifications selon certains témoignages, ont d'autres fonctions. Parfois, elles sont à but thérapeutique ou vise à protéger. Ainsi donc, même si en majorité, les haoussas le font pour s'identifier dans la société ou pour montrer leur appartenance culturelle, on scarifie parfois hommes, femmes, enfants pour les soigner, les protéger. C'est le cas des scarifications non identitaires qui suivent en fait des principes médicamenteux à but thérapeutique ou de protection.<sup>3</sup>

Les scarifications faciales renseignent au simple coup d'œil l'initié sur l'ethnie, l'origine, voire la famille d'un individu. Certains considèrent leurs marques comme un insigne de patriotisme. D'autres y voient encore un gage de beauté. D'autres encore pensent que ce marquage tribal peut, tout en attestant l'origine du sujet, lui valoir un régime en faveur. En milieu rural par exemple, ces scarifications servent à attester la légitimité d'un enfant. Elles leur donnent le sentiment d'être les fils légitimes de leurs ancêtres. On observe en pays haoussa, plusieurs types de scarifications faciales dont on ignore parfois l'origine et les significations. Chaque groupe ethnique a un dessin qui lui est propre en la matière.<sup>4</sup>

Quant aux femmes, on remarque deux stries sur chaque joue, aux tempes et au front. Cependant, trois stries horizontales sur chaque joue renseignent sur un individu. On distingue également des scarifications identitaires où des hommes et femmes de plusieurs tribus s'illustrent bien avec plusieurs stries horizontales ou verticales sur chaque joue. Une pratique

---

<sup>2</sup> R. Hounbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa : de véritables marques d'identité en voie de disparition*, Paris, Karthala, 1975, pp. 55-56.

<sup>3</sup> Ibid, p.69.

<sup>4</sup> Ibid, p.79

douloureuse et à risque. À l'inverse de la peinture et du maquillage, superficiels et passagers, les scarifications faciales créent une modification définitive des tissus cutanés. Le soin de leur réalisation incombe aux patriarches, gardiens de la tradition. Les scarifications sont donc volontairement créées par l'altération du derme et sont le résultat de cicatrices. L'incision est la technique la plus courante, la peau pouvant être entamée soit par de petites saignées, soit par de longues estafilades. Les instruments sont les mêmes que pour les tatouages, mais s'y ajoutent des lames et des couteaux. Parmi les ingrédients déposés sur les plaies figurent des hémostatiques<sup>5</sup>, mais aussi des cicatrisants. Parfois, on met dans la blessure une teinture naturelle qui colorera la cicatrice. C'est le cas chez les peulhs. Il est possible de relever la diversité des motifs en creux ou en relief, dessinant des traits courts et fins, plus ou moins denses, plus ou moins étendus, isolés ou groupés en lignes parallèles. Les marques réalisées par des professionnels varient grandement d'une ethnie à une autre. Certaines ne sont que de légères incisions alors que d'autres de profondes entailles que l'on élargit avec les doigts.

De nos jours, les scarifications faciales passent de mode. Le fait crève à l'œil aujourd'hui qu'une importante et charmante partie de ce riche patrimoine culturel est en passe de disparition. En effet, beaucoup de jeunes hommes et femmes seraient très heureux de se débarrasser de leurs marques. Ce qui hier, était un sujet d'orgueil au sein du clan devient un opprobre à cause des railleries dont on est victime dans d'autres parties du pays. De toute évidence, la popularité des scarifications décline rapidement. Si les psycho-sociologues expliquent ce fait par la modernisation qu'apportent les jeunes happés par la culture occidentale, il faut ajouter à cela que la douleur, les risques d'infection, mais aussi le mépris et la discrimination dont l'enfant risque d'être victime plus tard, sont autant de facteurs qui amènent les parents à rejeter ce marquage de nos jours. Aujourd'hui, les jeunes préfèrent se faire plusieurs trous dans les oreilles pour y arborer des boucles d'oreilles que de porter de belles stries tribales au visage. D'ailleurs, il n'est pas rare d'entendre dire de ces "jeunes civilisés" que « les scarifications sont des pratiques ancestrales dépassées qu'on ne saurait perpétuer de nos jours avec l'évolution actuel du monde ». S'acculturer est donc facteur "d'évolution ou de mode".<sup>6</sup>

En clair, la société africaine traditionnelle a été gravement ébranlée par le choc de la colonisation. Tout a été remis en cause : les genres de vie et les croyances, les activités quotidiennes et les relations sociales, les valeurs et les règles de conduite, les pratiques religieuses ainsi que les manifestations culturelles. Beaucoup de manifestations et pratiques

<sup>5</sup> C'est-à-dire des produits qui arrêtent l'hémorragie.

<sup>6</sup> R. Hounbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa ...*, p.76.

dont les scarifications faciales par exemple, comme du reste l'ensemble des valeurs culturelles de la société traditionnelle, ont été bousculées ou abandonnées ou alors progressivement disparu sous les effets de la modernisation, introduite par la colonisation. L'histoire récente révèle à tout observateur attentif qu'au fur et à mesure des progrès de la technologie et de l'urbanisation accélérée, donc de la modernisation, les pratiques et les valeurs esthétiques traditionnelles sont abandonnées : les scarifications faciales et autres pratiques culturelles comme le tatouage, les ceintures de perles, les tresses et les graisses végétales, les peintures corporelles, pour ne citer que celles-là<sup>7</sup>. En effet, en apportant avec elle l'école, l'idéologie et les conceptions qu'elle véhicule, les nouveaux modes de vie, en substituant les manières, les modes et les mœurs occidentales aux pratiques et relations personnelles, la colonisation a introduit des germes et des causes de déstabilisation et de désintégration des structures et des valeurs religieuses, politiques, morales, esthétiques traditionnelles. De nos jours encore, le mimétisme dans maints domaines de la vie sociale de nos pays dits pourtant indépendants, manifeste le degré avec lequel l'Afrique a été marquée par la domination coloniale. La jeune fille haoussa dite "civilisée" préfère se procurer un bijou importé d'Europe, s'habiller chez les couturiers de Paris et de Londres ou leurs succursales à Cotonou ; et à la place des tresses traditionnelles, elle arbore la perruque artificielle coiffée dans un salon spécialisé de la place.

Elle substitue les produits cosmétiques importés aux matières végétales (huiles et graisses naturelles) ; elle ne porte de camisole et de pagne qu'à la maison ou lorsqu'elle doit se rendre à une manifestation sociale traditionnelle : nos pratiques et valeurs traditionnelles, notre authenticité et l'autochtone relevant pour elle de l'archaïque, de l'arriérisme et du désuet. Une prise de conscience s'impose ! Cependant, si cette attirance de la jeune génération à la culture d'ailleurs traduit l'expression féconde d'un libéralisme total dans les comportements, il faut reconnaître que le risque de l'abandon de ses origines propres est grand ! C'est dans ce contexte de dissolution des valeurs et de crise que l'engouement et la propension de la jeunesse vers une nouvelle spiritualité et des valeurs nouvelles doivent être promus et soutenus.<sup>8</sup>

Fort heureusement, l'espoir est permis, avec les masses populaires qui, elles sont profondément attachées à leur culture et à leurs valeurs traditionnelles. Peu concernées par les perturbations, les complexes et les contradictions engendrées par la modernité d'une part, et, saisissant la vanité des fausses valeurs importées, et incitées d'autre part par la crise des valeurs du monde occidental, elles se remettent et renouent avec la tradition. Ceci est sans

---

<sup>7</sup> A. Piga. *Islam et ville au sud du Sahara*, Karthala, Paris, p.26.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 32.



doute aucun une prise de conscience en même temps qu'une démarche louable qui doit faire école permanente, dans le combat de la concrétisation d'une Afrique qui se veut forte et prospère, et qui ambitionne surtout de gagner le pari du développement au travers de sa richesse culturelle incommensurable. L'identité culturelle d'un peuple, c'est le droit qu'il a de rester lui-même envers et contre toutes les formes d'assimilation et de cultures du monde contemporain.<sup>9</sup> Lequel monde contemporain est caractérisé par une tendance au nivellement culturel, conséquence de la dépendance économique ou politique des pays en voie de développement par rapport aux pays développés. Nous devons tous y réfléchir : citoyens lambda et autorités à divers niveaux !

## 2- Les mutations socioculturelles

La société haoussa traditionnelle a été gravement ébranlée par le choc de la colonisation ; tout a été remis en cause : les genres de vie et les croyances, les activités quotidiennes et les relations sociales, les valeurs et les règles de conduite, les pratiques religieuses et les manifestations esthétiques, etc.

De nos jours encore, le mimétisme dans maints domaines de la vie sociale de nos pays nouvellement indépendants, manifeste le degré avec lequel l'Afrique a été marquée par la domination coloniale.

Ainsi, tout à la fois génocide, domination politique et exploitation économique, la colonisation a été également une procédure de destruction des civilisations africaines : un ethnocide, c'est-à-dire la désorganisation de leur quotidienneté, la destruction du type d'organisation des relations de résidence, de production et de consommation, la dispersion des populations, la répression, l'assassinat, etc...

L'histoire récente (1950-1970) révèle à tout observateur attentif qu'au fur et à mesure des progrès de la scolarisation et de l'urbanisation accélérée, donc de la modernisation, les pratiques et les valeurs esthétiques traditionnelles sont abandonnées : les scarifications et autres mutilations (avulsion, appointage, biseutage,...) le tatouage, les ceintures de perles et les « bétio », les tresses et les graisses végétales, les peintures corporelles et le henné,... Il y a quelques années, la jeune femme haoussa préférait se procurer un bijou importé d'Europe, s'habiller chez les couturiers de Paris et de Londres ou leurs succursales en Afrique ; et à la place des tresses traditionnelles, elle préférait la perruque artificielle coiffée dans un salon spécialisé de la place ; elle substituait les produits cosmétiques importés aux matières

---

<sup>9</sup> R. Hounbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa ...*, p. 79.

végétales (huiles et graisses naturelles) ; elle ne portait de camisole et de pagne qu'à la maison ou lorsqu'elle devait se rendre à une manifestation sociale traditionnelle : le traditionnel et l'autochtone relevaient de l'archaïque et du désuet ; nos pratiques et valeurs traditionnelles, notre authenticité signifiaient sauvagerie et arriérisme.

Cependant, l'influence de l'Occident ne s'est particulièrement exercée que sur les couches intellectuelles et les populations urbaines. En effet, si le régime colonial « donne à des individus une instruction poussée, ce n'est qu'à un nombre des plus limité, et selon des programmes visant essentiellement à faire d'eux des « commis » ou des agents de la puissance tutrice ou économiquement dominante, de sorte que ces gens, voués à une aliénation qui les mènera presque toujours à se couper de la masse moins « instruite » et de ce fait plus attachée à la culture traditionnelle, pourront être considérés - la plupart - comme perdus en tant qu'animateurs possibles de celle-ci. Quelle qu'en soit la doctrine, un régime colonial ou néocolonial agit toujours, directement ou non, dans un sens plus ou moins assimilateur. Non seulement les intellectuels à peu d'exceptions près, mais l'ensemble de la population, à tout le moins des centres, seront portés à imiter le colonisateur, parce que leur éducation les y a incités, et à cause du prestige dont pour eux est empreint le modèle que leur offrent ceux qui socialement tiennent le haut du pavé »<sup>10</sup>.

### **3- La nécessité d'un syncrétisme culturel**

Or l'illusion consiste parfois à identifier ou à réduire toute l'Afrique à ces fractions minoritaires des centres urbains, qui dans la réalité, ne représentent pas plus de 30 % de la population totale ; car, jusqu'à présent les populations rurales en Afrique constituent 70 à 80 % de l'ensemble. Ces populations rurales sont restées dans leur immense majorité, profondément africaines, c'est à-dire fidèles à leurs traditions, coutumes, leurs croyances et leurs valeurs. Les peuples d'Afrique sont des paysans, agriculteurs et éleveurs, profondément attachés à leurs terres par les travaux divers. La production de la vie et l'organisation sociale de la vie dépendent des traditions, des coutumes et des rythmes saisonniers. Mais les raisons et facteurs de survie et de permanence des valeurs traditionnelles africaines ne se limitent pas à ceux que voilà.

L'examen de l'action coloniale, très limitée au sein des masses populaires paysannes, peut permettre également de percevoir la permanence des valeurs fondamentales de la société africaine traditionnelle. Car, si la pénétration coloniale a entraîné la désintégration des forces

---

<sup>10</sup> M. Leiris, « Folklore et culture vivante » in *Le livre blanc de l'Ethnocide en Amérique*, Paris, Fayard, 1972, pp.364-365.

de production traditionnelles, des modes et des rapports de production. ces transformations ne concernaient le plus souvent que des minorités. Sans doute, des villages entiers ont été déplacés et regroupés le long des voies de communication : des hommes valides ont été requis pour le travail forcé et envoyés dans les chantiers et les plantations, employés à construire routes, chemins de fer, ports... Sans doute, le colonialisme a imposé une économie de marché et une agriculture extravertie destinée à satisfaire les marchés européens. Sans doute, l'enseignement colonial et post-colonial, par la scolarisation en langue étrangère (français et anglais notamment) est la cause fondamentale du faible taux de scolarisation et de l'aliénation de l'intelligentsia petite bourgeoise des centres urbains. Les conséquences sont immenses : avènement de l'exode rural et de son corollaire, le chômage, développement de la délinquance et des troubles sociaux dans les villes, désorganisation des structures de production familiale...<sup>11</sup>

La colonisation a bien été une entreprise de domination politique et d'exploitation économique, mais encore et surtout un génocide et un ethnocide. Or, la procédure ethnocidaire ne pouvait pas seulement se limiter à la destruction des manifestations matérielles des civilisations africaines : « fétiches », objets culturels, institutions politiques et religieuses... Il aurait été possible aux populations concernées d'en créer de nouveaux au besoin dans la clandestinité.

A long terme donc, et à défaut de pouvoir réaliser un génocide systématique, la politique ethnocidaire ne semble pouvoir réussir dans son entreprise de dissolution des civilisations que lorsqu'elle agit sur la conscience des hommes, par le conditionnement psychologique et culturel. C'est ce conditionnement qui a été réalisé par l'enseignement colonial et post-colonial.

Aussi, les masses populaires profondément attachées à leur culture et à leurs valeurs traditionnelles, peu concernées par les perturbations, les complexes et les contradictions engendrées par la modernité et saisissant la vanité des fausses valeurs importées, et incitées d'autre part par la crise des valeurs du monde occidental, se remettent et renouent avec la tradition, d'autant que les élites urbanisées, en quête de valeurs sûres - celles de l'Occident-modèle s'effritant sous leurs yeux - tentent de se ressourcer dans leur patrimoine culturel. Elles sont d'autant plus condamnées à ce ressourcement que les sociétés africaines elles-mêmes, de l'ère des indépendances, ont généré des facteurs et des causes de crise de conscience de déception et de déchirement.

---

<sup>11</sup> M. Leiris, « Folklore et culture vivante » in *Le livre blanc de l'Ethnocide en ...*pp.370.

Au plan politique, dès la seconde décennie des indépendances, les échecs des régimes politiques et des idéologies des indépendances, dans la plupart des pays d'Afrique, ont été matérialisés par des coups d'Etat militaires. Or, ces échecs politiques correspondaient ou étaient engendrés, dans la plupart des cas, par des faillites économiques, dont les signes étaient la stagnation, voire la régression de la production, l'endettement accru, le gaspillage et les détournements,... Ces différents échecs ont commandé l'intervention dans l'économie des pays africains du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale : à présent, presque partout sont en exercice des « Comités de redressement national » et sont appliqués des « Plans de redressement économique et financier », généralement financés par ces deux organismes du grand capitalisme international. Cette situation économique alarmante a été aggravée, à partir de 1970, par les phénomènes de la sécheresse et de la désertification et dont la persistance contraint les populations du Sahel notamment à recourir chaque année à l'aide alimentaire mondiale, puisqu'elles ne produisent pratiquement plus rien parce qu'il ne pleut plus.

Et c'est dans le domaine esthétique, de l'esthétique de la femme notamment, que l'on a pu percevoir un renouvellement et un enrichissement constants. Renouvellement et enrichissement font croire, du reste, que la femme africaine attache désormais une importance toute particulière à son esthétique et lui consacre le temps et les moyens nécessaires - financiers en particulier en lui consacrant un véritable budget : les boutiques et les échoppes de nos tailleurs traditionnels, les salons de coiffures féminines sont tous les jours envahis par des clientes, à la fois jeunes femmes et jeunes filles. Cependant, les temps sont résolus où elles s'habillaient exclusivement et de manière permanente, à « l'Occidentale » elles ne répugnent sans doute pas parfois à se mettre à « l'Occidentale »<sup>12</sup>, vêtue et coiffure notamment. Mais à présent, elles sont d'abord africaines et haoussa ; elles s'habillent et se coiffent « africaine ». Les tailleurs qu'elles consultent leur coupent généralement des modèles africains ; leur parure est fabriquée le plus souvent par nos bijoutiers ; et elles préfèrent plutôt aller se faire tresser les cheveux dans un salon spécialisé ou faire venir chez elles une tresseuse-griotte que de se faire coiffer à la mode occidentale, inadaptée à la nature de leurs cheveux.

D'une manière générale, ce qui de nos jours caractérise leur esthétique, c'est à la fois l'africanité, l'authenticité, « l'autochtone » : car ces caractéristiques se retrouvent tant dans la coiffure, la vêtue que la parure. Dans tous les cas, à « l'africaine » ou à « l'occidentale »,

---

<sup>12</sup> Comme par exemple un ensemble chemise-pantalon, ou chemise-veste-robe.

elles témoignent d'une liberté et d'une aisance qui semblent bien être les reflets des progrès de leur conscience et de leur véritable émancipation ; elles s'assument ainsi plus authentiquement, et paraissent de la sorte toujours plus belles.

Seuls les soucis de la beauté et le désir de se faire belle semblent à l'origine du retour massif des femmes africaines aux tresses traditionnelles. On peut en effet observer quotidiennement dans la rue que sur dix femmes rencontrées, six ou sept sont tressées. Sans doute, les tresses qu'elles font faire sur leur tête sont commodes, puisqu'elles permettent de gagner du temps, en dispensant de se coiffer tous les matins. Certes, elles sont utiles, car elles permettent aux cheveux de repousser plus rapidement ; et elles sont économiques, car elles dispensent, pendant un temps relativement long (2-3 mois), de l'utilisation quotidienne de produits cosmétiques. Cependant, à examiner l'attachement des femmes à se tresser - elles en font parfois un point d'honneur -, les soins qu'elles apportent à préparer et à réunir tout ce qui est indispensable pour se tresser à considérer la patience dont elles font preuve à rester couchées ou assises pendant une demi-journée ou toute une journée, parfois plusieurs journées, l'on est conduit à penser qu'elles sont exclusivement déterminées par le souci de la beauté. Et elles sont de plus en plus nombreuses, nos jeunes femmes, à aller se tresser. Les tresseuses trouvent ainsi quotidiennement matière à exercer leur talent ; et il leur arrive, de plus en plus, de refuser des clientes. Car il s'agit bien désormais, à la fois d'un véritable art de tresser et d'une activité professionnelle très lucrative.

Sur la tête de leurs clientes, les tresseuses réalisent de parfaits chefs-d'œuvre, à l'architecture et aux formes variées : formes et motifs géométriques (carrés, rectangles, trapèzes, sillons, bouquets...) de dimensions variables. Pour confectionner ces édifices, les tresseuses combinent cheveux et matières naturelles (végétales : sisal, laine,) ou artificielles (imitation des cheveux naturels) et souvent enduites de graisses ou d'huiles. Et selon le goût ou la fantaisie de la cliente ou de la tresseuse, des perles, des cauris, des pendeloques ou des bijoux en or ou en argent, sont fixés sur les tresses ainsi réalisées<sup>13</sup>. Mais, au même moment où la femme et les populations africaines inventent une nouvelle esthétique enracinée dans nos valeurs propres de civilisation et plus résolument authentique, la pratique de la dépigmentation, prend des proportions alarmantes. la dépigmentation est pratiquée de nos jours, sous des formes diverses et avec des moyens variés, à travers toute l'Afrique ; mais la pratique, commencée il y a une dizaine d'années, au lieu de régresser comme logiquement

---

<sup>13</sup> Naguère, la revue féminine « Awa » aujourd'hui disparue publiait des modèles de têtes tressées et permettait ainsi de déceler l'évolution de la mode en ce domaine ; de nos jours, la revue « Amine, s'efforce de refléter l'esthétique de la femme africaine, sénégalaise en particulier.

toutes les campagnes et tous les discours politiques devraient l'acheminer, se généralise et touche désormais toutes les catégories sociales : petites filles et vieilles femmes, jeunes femmes et jeunes filles, marchandes et ouvrières, secrétaires et magistrats, professeurs et médecins... : sept femmes haoussa sur dix pratiquent désormais la dépigmentation.

La dépigmentation est une pratique qui consiste à « rougir » la peau par l'application prolongée, voire permanente et quotidienne, de produits cosmétiques et d'importation et qui, au lieu de modifier la couleur de la peau, détruisent les pigments et donc la peau. Il s'agit donc en réalité d'une pratique dépigmentant. Ses effets désastreux sont connus et dénoncés ; car, en détruisant les pigments et la peau, la pratique ôte à l'organisme une protection essentielle non seulement contre les rayons solaires, mais également contre les multiples agressions. Et la putréfaction de la peau, par les appliques permanentes des cosmétiques, finit toujours par indisposer les voisins à cause de l'odeur nauséabonde qu'elle dégage. Pour éviter cet inconvénient, les femmes croient devoir appliquer d'autres produits et parfums. Elles tombent ainsi dans un cycle infernal, d'autant qu'en arrêtant les appliques, la « peau » reprend sa « couleur d'origine ».

Dans la majorité des cas, les femmes invoquent comme raison de cette pratique, le désir de se faire belle : mais en changeant de couleur de peau, c'est-à-dire en devenant moins « noire », en devenant « claire » ou « blanche ». En réalité, outre les effets et les inconvénients mentionnés plus haut, la fin poursuivie n'est jamais atteinte car l'expérience révèle qu'au bout de plusieurs années de pratique, les femmes ne sont ni blanches, ni rouges, ni jaunes mais plus tout à noires : la couleur de leur peau est désormais indéterminable. La pratique de la dépigmentation, au-delà des intentions affirmées ou inavouées des femmes, interpelle en définitive la conscience de tous les Noirs. Car, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une race, par ses femmes, veut changer la couleur de sa peau. La volonté de se faire belle<sup>14</sup> ne suffit pas, à elle seule, à expliquer cette pratique dont les effets dangereux pour l'organisme sont réels.

On le voit, en suscitant des interrogations diverses, d'ordre médical, moral et métaphysique, La dépigmentation déborde largement la sphère de l'esthétique, tout en participant à l'esthétique de la femme africaine.

---

<sup>14</sup> Les temps où la formule « black is beautiful » était vraie, sont bien révolus ; et cependant, il en existe encore de belles négresses, noires d'ébène ; par exemple, notre épouse, dont la peau est aussi noire que la patine des statuettes en bois d'ébène de l'Afrique et que l'Europe a tant admirées : et sur ce fond noir, de beaux et gros yeux blancs, une gencive entièrement tatouée, une dentition impeccable et un sourire éclatant de blancheur - le plus beau qu'il n'ait été donné de voir.

## II- LA POSITION DE L'ISLAM SUR LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME HAOUSSA

### 1. Tenues vestimentaires prescrites aux femmes par l'islam.

Toutes les parties intimes de la femme doivent être cachées, selon la Charia. Mais, il faut savoir ce que sont, pour l'islam, ces parties intimes de la femme : il s'agit « *de la totalité de son corps, à part le visage et les mains.* »<sup>15</sup>

Signalons en passant que les parties intimes de l'homme se limitent, elles, à la partie du corps allant de la taille au bas des cuisses. Les jeunes musulmans vivant en occident et qui refusent dans les piscines publiques, pour motif religieux, de se plier aux injonctions qui leur sont faites de ne pas porter de bermuda dans l'eau, connaissent donc très bien leur religion, qui leur interdit de montrer publiquement leurs cuisses. C'est pour cette raison que l'islam ordonne, comme cela est bien connu, le port du voile. Celui-ci est bel et bien obligatoire, et, contrairement à ce que beaucoup « d'intellectuels » d'Europe, qui n'ont pas lu le Coran, prétendent, cette obligation est exprimée dans le Coran lui-même, à deux reprises :

Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves<sup>16</sup> qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.<sup>17</sup>

Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.<sup>18</sup>

Il convient de préciser que cette obligation du port du voile s'applique surtout aux femmes dans la période de leur vie où elles sont susceptibles d'être « sexuellement » attractives, et fertiles, c'est à dire celle qui va de la puberté à la ménopause. Il existe en effet

<sup>15</sup> Youssef Qaradhawi, *Le licite et l'illicite en islam*, Paris, l'harmattan, 1995, p. 22.

<sup>16</sup> Indiquons ici en passant, comme l'illustre ce verset, et beaucoup d'autres, l'islam n'interdit pas la pratique de l'esclavage, et la prend tout à fait en considération. Tout au plus le droit musulman incite-t-il, dans certains cas, à affranchir des esclaves. La pratique de l'esclavage a d'ailleurs toujours été très répandue en terre d'islam : esclavage de Chrétiens enlevés en Occident, mais aussi traite musulmane des noirs en Afrique, commencée dès le 9<sup>e</sup> siècle, et se perpétuant jusqu'à ce que les colonisateurs européens imposent son abolition dans ces contrées qu'ils se mettaient à administrer, au 19<sup>e</sup> siècle. Cette traite a d'ailleurs en partie repris dans certaines régions comme le Soudan, depuis la décolonisation.

<sup>17</sup> Sourate 24, verset 31 [XXIV, 31].

<sup>18</sup> Sourate 33, verset 59 [XXXIII, 57].

une tolérance plus grande quant à l'absence du port du voile auparavant (c'est à dire pour les petites filles, dans leur enfance), et le Coran lui même précise l'existence de cette tolérance après la ménopause :

Et quant aux femmes atteintes par la ménopause qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à elles d'enlever leurs vêtements de sortie [le voile], sans cependant exhiber leurs atours, et si elles cherchent la chasteté c'est mieux pour elles. Allah est Audient et Omniscient.<sup>19</sup>

Il existe une tolérance plus grande dans le port du voile pour les petites filles pré-pubères (comme pour les vieilles femmes, après la ménopause. Telle est la base textuelle coranique de l'obligation du voile. Mais celle-ci est reprise et précisée à de nombreuses reprises dans la Sunna, l'autre source du droit musulman.

Notamment il y a un hadith qui explique à quelle occasion Mahomet édicta les versets ci-dessus :

Un jour, sous la chaleur médinoise, vint à passer dans la rue une femme jeune et belle, qui avait selon l'usage rejeté derrière son cou les pans de son foulard, et dont on pouvait voir le cou et les oreilles. Un des compagnons du Prophète, venant en sens inverse, fut captivé par ce beau spectacle. Il se plongea à tel point dans la contemplation de cette beauté qu'il en oublia son entourage et jusqu'à lui-même, ne regardant plus devant lui. La femme s'engagea dans une ruelle, et le jeune homme la suivit du regard. Or tandis qu'il avançait ainsi, il fut soudain atteint et blessé au visage par un os ou un morceau de verre qui dépassait d'un mur. Lorsqu'il revint à lui, le sang coulait de son visage. Il se rendit dans cet état auprès du Noble Prophète et lui raconta l'incident. C'est alors que furent révélés les versets « Dis au croyants... / Et dis aux croyantes ... »<sup>20</sup>

En somme, la moitié du monde musulman s'est vue condamnée à jamais à se cacher en permanence parce qu'un compagnon du prophète ne savait pas regarder devant lui ! On voit là le « grand progrès » pour les femmes.

Le Docteur Youssef Qaradhawi nous explique comment porter le voile, au regard de ces textes de la Charia :

Le devoir de la femme musulmane est de se couvrir la tête avec un voile et de cacher avec ce même voile, ou autre chose, sa poitrine, sa gorge et son cou, afin que rien n'apparaisse de ces parties du corps tentatrices aux regards indiscrets et scrutateurs des passants.<sup>21</sup>

Le but étant donc de cacher « aux regards indiscrets » la presque totalité du corps des femmes, les vêtements que celles-ci devront porter doivent donc réunir deux conditions :

Premièrement, être opaques (pas de vêtements à demi transparents) ; deuxièmement, être amples (pas de vêtements moulant le corps). En effet, le prophète un jour a dénoncé « *les femmes à la fois vêtues et dévêtues* c'est à dire portant des vêtements laissant transparaître un

<sup>19</sup> Sourate 24, verset 60 [XXIV, 59] :

<sup>20</sup> Sourate 24, versets 30 et 31 [XXIV, 30-31]. ».

<sup>21</sup> Youssef Qaradhawi, *Le licite et l'Illicite en islam*, ... p28



peu trop, au goût de l'envoyé d'Allah, leurs atours, faciles à séduire et séduisant les hommes. Ces femmes n'entreront pas au paradis et n'en sentiront pas l'odeur. »

Pour être complet sur la notion de « parties intimes » des femmes musulmanes, il faut mentionner l'existence d'une controverse d'interprétation entre les différents docteurs de la foi musulmane, sur l'étendue de ces parties : selon certains en effet, elles comprennent, comme nous l'avons dit, tout le corps à l'exception du visage et des mains : c'est la tendance libérale. Mais, certains Imams donnent une extension différente à ces « parties intimes » ; pour eux elles comprennent tout le corps *y compris le visage et les mains*. Cette tendance moins libérale est celle admise, par exemple, en Afghanistan, où l'adoption traditionnelle de cette interprétation (bien avant l'arrivée au pouvoir des Talibans) contraint les femmes à porter un voile équipé d'une grille métallique, pour cacher leur visage.

Il existe encore toute une série de prescriptions, d'ordre vestimentaire ou esthétique, faites aux femmes par la Charia<sup>22</sup>, parmi lesquelles, par exemple, l'interdiction de se faire faire des tatouages, d'avoir recours à la chirurgie esthétique, de s'épiler les sourcils, ou encore de porter une perruque.

Il est en outre parfaitement interdit à une femme de porter une tenue masculine, comme d'ailleurs à un homme de porter une tenue féminine même pour un carnaval ou autre.

## **2- Esthétique corporelle dans l'islam.**

Il est bien connu que l'islam autorise la polygamie : un homme peut, s'il a les moyens de les entretenir toutes, prendre plusieurs femmes (la réciproque n'étant bien entendu pas vrai : une femme ne saurait avoir plusieurs maris). Toutefois, le nombre maximum de femmes autorisées est plafonné à quatre (sauf pour le prophète Mahomet, qui par dérogation divine exceptionnelle, a pu être autorisé à en prendre jusqu'à neuf).

Bien entendu, comme dans presque toutes les civilisations, l'islam proscrie les mariages incestueux<sup>23</sup>. En revanche, aucune limite d'âge n'est fixée, un enfant pouvant être marié à l'avance sans son consentement, en vertu du droit de Djabr. D'ailleurs, le prophète Mahomet lui-même était âgé de 53 ans lorsqu'il épousa la jeune Aïcha, âgée de seulement 9 ans.

Quant aux femmes musulmanes, il leur est purement et simplement interdit d'épouser un homme non musulman, même Chrétien ou Juif. C'est qu'en effet, dans les mentalités très patriarcales de l'islam, l'autorité, et donc l'appartenance identitaire est censée appartenir et

---

<sup>22</sup> Loi musulmane

<sup>23</sup> Sourate 4, verset 23 [IV, 27]

passer par l'homme. Une musulmane épousant un non musulman risque donc de perdre sa religion (ce qui est un crime, selon la Charia, puni de mort).

Un problème se pose au prétendant musulman qui entend trouver une femme, celui de la voir, physiquement belle. En effet, que tout le corps de la femme (sauf le visage et les mains) doit être couvert. C'est pourquoi la Charia autorise un prétendant sérieux à voir son éventuelle future femme non voilée. Mais, ceci est encadré par une législation rigoureuse : il ne faut pas que cette entrevue ne dépasse certaines bornes, et surtout, elle ne peut avoir lieu qu'en présence de l'un des parents mâles de la fiancée (père, frères, ...), de ceux qui n'ont pas le droit de l'épouser (pour cause de trop proche parenté). De même, le prétendant peut accompagner dans certains lieux publics la femme convoitée.

La femme doit obéir à toutes les volontés de son mari, hormis naturellement celles qui seraient contraires à des règles de la Charia. Si la femme refuse d'obéir, elle est en tort, et le Coran prévoyant ce cas, indique au mari la solution : la frapper. Et l'on ne perdra jamais de vue que ces principes sont issus du Coran, c'est à dire que leur force juridique est absolue. Aucune loi humaine, aucun règlement, aucune convention internationale, pas même celles sur les droits de l'homme, ne saurait remettre en cause les principes du Coran. Pour un musulman, le Coran et ses règles (ainsi que celles de la Sunna, deuxième source du droit musulman), sont bien au-dessus de toutes les lois faites par les hommes, même par des musulmans, et à plus forte raison au-dessus des lois faites par des « infidèles », comme celles sur les droits de l'homme.

Voici comment cette règle de l'obéissance vestimentaire de la femme à son mari est présentée par Youssef Qaradhawi :

L'homme est le seigneur de la maison et le maître de la famille, d'après sa constitution, ses prédispositions naturelles, sa position dans la vie, la dot qu'il a versée à son épouse et l'entretien de la famille qui est à sa charge. Pour toutes ces raisons, la femme ne doit pas désobéir à son mari, ni se rebeller contre son autorité provoquant ainsi la détérioration de leur association, l'agitation dans leur maison ou son naufrage du moment qu'elle n'a plus de capitaine.<sup>24</sup>

Quant le mari voit chez sa femme des signes de fierté ou d'insubordination, il lui appartient d'essayer d'arranger la situation avec tous les moyens possibles en commençant par la bonne parole, le discours convaincant et les sages conseils. Si cette méthode ne donne aucun résultat, il doit la bouder au lit dans le but de réveiller en elle l'instinct féminin et l'amener ainsi à lui obéir pour que leurs relations redeviennent sereines. En conclusion, il est dit que c'est l'homme qui décide de comment la femme doit se faire belle. Par conséquent l'esthétique corporelle de la femme est une émanation de son mari<sup>25</sup>.

Autre effet de l'autorité absolue du mari sur la femme : le droit de claustration absolue, autrement dit le droit d'interdire à sa femme de sortir de la maison, ou d'y recevoir un tiers.

<sup>24</sup> Youssef Qaradhawi, *Le licite et l'Illicite en islam*, .....p. 56.

<sup>25</sup> Ibid, p. 62.

Ce droit, prévu par le Coran à l'adresse, à l'origine, des seules femmes du prophète Mahomet, a été étendu par Omar (deuxième des quatre khalifes successeurs de Mahomet) à toutes les femmes. Il est surtout posé par ce hadith, rapporté par Al-Hakim, et exposant les devoirs de l'épouse envers son mari :

Il n'est pas permis à une femme qui croit en Allah de permettre à ceux que son mari n'aime pas d'entrer dans sa maison, ni de sortir contre son gré, ni d'obéir à quelqu'un dans ce qui lui fait du tort, ni de bouder son lit. Elle ne doit pas le frapper (si elle est plus forte que lui). Si elle est fautive, qu'elle se donne à lui jusqu'à le satisfaire. S'il accepte cela d'elle, c'est très bien et Allah accepte son excuse et met en évidence son argument. S'il ne l'accepte pas, elle fait parvenir sa propre excuse auprès d'Allah.<sup>26</sup>

### **III.- COLONISATION EUROPEENNE ET LA CULTURE HAOUSSA**

#### **1- La Dépigmentation et ses conséquences**

Toute blanche, peau à deux tons, la majorité des femmes haoussa n'accepte plus être des femmes naturellement noires. Elles optent pour le changement de la couleur de leur peau : la dépigmentation. La seule finalité, c'est de devenir une femme au teint clair. Malgré les problèmes de santé qu'elle cause, la dépigmentation continue de séduire les femmes haoussa qui bénéficient parfois du soutien de leurs copains ou leurs maris. Cette pratique touche, de nos jours, les femmes de tous âges et le phénomène évolue avec son lot de conséquences les unes aussi désastreuses que les autres.

La dépigmentation artificielle est devenue un véritable phénomène de société. Au Cameroun, le teint clair est considéré comme un critère de beauté et le signe d'une certaine aisance sociale. C'est pourquoi de nombreuses femmes noires cherchent à se dépigmenter. Le phénomène a pris une ampleur considérable de nos jours. Ainsi, des femmes analphabètes à celles lettrées, toutes semblent ne pas pouvoir résister au désir de changer la couleur de leur peau. Complexe d'infériorité, effet de mode, choix esthétique, quelle que soit la justification, la dépigmentation reste un phénomène de société difficile à extirper du subconscient des femmes. La dépigmentation est transformée en une obligation et fait objet de concurrence chez les femmes et surtout les jeunes filles des grandes villes de notre pays. Les causes de ce phénomène sont diverses et variées. Certaines femmes optent pour la dépigmentation parce qu'elles ne s'acceptent pas. Elles envient la peau claire des autres alors que chez d'autres, la

---

<sup>26</sup> Al-Hakim, *les devoirs de la femme musulmane*, Paris, A. Colin, P.79

pratique est liée à la pensée selon laquelle seules les femmes au teint clair ont de la valeur. On s'échine alors à se procurer les produits à cette fin dans l'ignorance de ces effets<sup>27</sup>.

## 2- La dépigmentation vue par les hommes

La dépigmentation est souvent pratiquée par certaines femmes parce que leurs compagnons les y encouragent. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des femmes dont la source du financement de l'achat des produits provient de leurs maris ou leurs copains. Même s'ils ou elles ne confirment pas cette connivence, l'on rencontre souvent des couples dans lesquels les femmes ont le teint noir et, au bout de quelques mois, ce teint « obscur » cède sa place à une autre cette fois lumineuse. Avec complicité, les couples se trouvent des moyens pour rendre claire de la peau de la femme pour des raisons futiles. Parfois, mais plein de sens pour elle

Lorsque ma femme m'a rejoint en 2010 au début de mon mariage, elle m'a informé clairement qu'elle voulait se dépigmenter. Je ne m'y étais pas opposé. J'ai même contribué parfois à l'achat des produits qu'elle a déclarés nécessaires. En fin de compte j'ai constaté que c'était une mauvaise décision.<sup>28</sup>

Nombreux sont ces hommes qui avancent le même argumentaire pour donner de coup de main à leur femme dans la pratique, même s'ils n'ont pas de réponse à la question de savoir s'ils n'avaient pas vu la femme au teint foncé avant de l'épouser. Ce n'est pas absolument étonnant de voir les hommes soutenir leurs compagnes dans la pratique de la dépigmentation d'autant plus que certains d'entre eux également s'adonnent à la même expérience.

Telles les femmes donc, des hommes se dépigmentent la peau. Certains le font juste par plaisir, d'autres se disent artistes et se lancent dans la pratique comme si une enseigne a indiqué que l'homme au teint noir n'est pas capable de trouver l'inspiration nécessaire pour chanter une chanson pleine de messages objectifs et utiles à la société. La dépigmentation se généralise de nos jours et se pratique par les femmes en majorité mais aussi par les hommes qui ignorent ses conséquences qui sont silencieusement fâcheuses.

Nombreux sont ces femmes et hommes pratiquent de la dépigmentation pour l'éclaircissement de leur peau. Après quelques mois, le résultat transparaît. La fille que l'on connaissait de teint clair, ressurgit au bout d'un temps donné toute claire. C'est l'œuvre de ces

<sup>27</sup> R. Houngbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa ...*, p. 79.

<sup>28</sup> Abdouraman, 46 ans, commerçant, entretien du 22 mai 2014 à Yaoundé

produits conçus la plupart pour cette finalité ou souvent fabriqués par les pratiquants eux-mêmes à travers le mélange de plusieurs produits dont ils ignorent les constituants. Ces procédés qui ne sont absolument pas naturels sont fortement déconseillés car ils fragilisent l'ensemble du système immunitaire de la peau de l'homme.<sup>29</sup>

Au premier rang, une conséquence au plan de l'esthétique. Celle qui se dépigmente pour rendre claire sa peau se voit, par la suite, multicolore tel un caméléon. Les genoux, le revers de la main et les orteils noirs, le dos semi noir semi clair tacheté de boutons incolores ; ainsi se présente la femme qui se dépigmente la peau. L'esthétique qu'elle escomptait est ainsi dégradée. Certaines femmes découvrent donc leur peau devenir multicolore sur la zone où le produit a été appliqué alors que d'autres voient apparaître des vergetures, de l'acné, ou une atrophie de leur physique. Tous ces effets, à en croire les spécialistes médicaux, sont des conséquences connues des corticoïdes lorsque leur utilisation est prolongée.<sup>30</sup> Le phénomène de la dépigmentation, loin d'être uniquement un moyen de se faire une peau belle, dévoile souvent sa seconde face qui est complètement ignorée par bon nombre des pratiquants. La dépigmentation ne limite pas ses conséquences à la simple complication au niveau esthétique.

Par définition, la dépigmentation est l'usage de produits dans le but de s'éclaircir la peau. « Cet éclaircissement se fait par la destruction de petites cellules existant sous la peau. Ce sont ces cellules, appelées mélanines qui produisent du pigment noir et protègent la peau contre les rayons solaires et le cancer de la peau », a indiqué le médecin Benoît Kouhakanou. C'est dire donc qu'à côté des complications esthétiques que cause la dépigmentation, il en existe qui compromettent la vie des pratiquants. Parmi celles-ci, a indiqué le médecin, on note des infections qui tuent par chocs septiques. Les femmes utilisent différentes sortes de produits pour se dépigmenter. ces produits contiennent le plus souvent des dermocorticoïdes d'activité très forte, de l'hydroquinone, ou des dérivés contenant du mercure qui sont présentés sous forme de crèmes, gels, laits corporels ou savons qui sont appliqués sur de longues périodes sur une grande surface de peau. Les conséquences sont locales, globales et systémiques car ces substances passent facilement dans le sang.

Ces produits entraînent des effets non dermatologiques : altération osseuse, hypertension artérielle, diabète, complications rénales et neurologiques. Ils exposent aussi l'enfant à des risques toxiques en cas d'utilisation chez la femme enceinte ou allaitante. Les conséquences sont importantes. Parmi celles-ci, on note l'apparition de cancers, notamment de carcinomes épidermiques. Les produits cosmétiques à base d'hydroquinone gomment en surface tout le pigment noir. Ceci alors que l'utilisation de l'hydroquinone requiert une préparation préalable de la peau pour accélérer l'éclaircissement et obtenir un teint plus ou moins uniforme. Pour cela, les femmes utilisent de l'eau de Javel, de la potasse, du shampoing Dop pour

<sup>29</sup> R. Houngbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa ...*, p. 82.

<sup>30</sup> Benoît Kouhakanou, 52 ans, médecin, entretien du 03 mai 2014 à Yaoundé

se frotter vigoureusement la peau dans le but d'éliminer la mélanine qui se trouve en surface, avant d'appliquer le produit qui se chargera de la destruction de la mélanine en profondeur. Il y a, ensuite, des allergies qui se manifestent par l'apparition de boutons sur tout le corps, des noirceurs des parties de la peau exposées au soleil. Ce qui est inquiétant et déplorable, c'est que dans certains cas, la gravité de ces allergies peut entraîner la mort.<sup>31</sup>

#### a- **Conséquences néfaste de la dépigmentation**

La dépigmentation prend de nos jours une ampleur inquiétante. Face à une situation aussi dangereuse où les amatrices des produits dépigmentants, vivent au quotidien les conséquences physiques de la pratique pour un changement de mœurs. Il urge donc d'expliquer aux femmes les risques auxquels elles s'exposent à travers cette pratique. Elles doivent abandonner le changement du teint de la peau, car l'obtention d'une peau claire par forcing est la voie d'une beauté aux conséquences dangereuses. C'est pourquoi le médecin Benoît Kouhakanou a indiqué qu'« il ne faut pas proposer autre chose à ces femmes si ce n'est d'arrêter cette pratique car, ce serait leur faire croire qu'elles peuvent se dépigmenter et c'est une illusion. Si les Noirs peuvent vivre sous le soleil, c'est parce qu'ils sont noirs <sup>32</sup>». Les utilisateurs des produits pour la dépigmentation exposent leur vie et doivent prendre conscience de cela. Ainsi, les femmes doivent accepter leur peau naturelle et les hommes qui les encouragent à la dépigmentation doivent se résigner, car la peau naturelle est belle, solide et n'a pas besoin de ces produits dégradants qui ne font que l'intoxiquer.

### **3- Les inconvénients de la chirurgie esthétique**

La chirurgie esthétique ne cesse de se moderniser, car les techniques actuellement utilisées intègrent les dernières trouvailles en matière de recherches. Celle-ci, malgré les nouveautés, ne met les utilisateurs à l'abri des risques et des complications. D'ailleurs, les règles déontologiques obligent les chirurgiens, au devoir d'informer les patients sur les éventuels effets indésirables bien qu'ils soient minimes. En effet, les suites opératoires en chirurgie esthétique peuvent dans de rares cas entraîner des complications d'ordre physique et psychologique.

#### a- **Les complications d'ordre physique d'une chirurgie esthétique**

Bien que la chirurgie esthétique soit au stade de perfectionnement et de modernisation avancée, elle n'arrive pas jusqu'ici à éliminer tous les risques et complications. En dépit du

---

<sup>31</sup> Benoît Kouhakanou, 52 ans, médecin, entretien du 03 mai 2014 à Yaoundé.

<sup>32</sup> Idem.

respect des exigences de sécurité des patients, les éventuelles complications et les effets inesthétiques semblent n'épargner personne. Les complications qui peuvent se produire concernent des effets indésirables. Elles sont dues à quatre raisons, à savoir l'utilisation des produits anesthésiques et anesthésiants, l'hémorragie postopératoire, les infections et les cicatrices.

L'utilisation des produits anesthésiants et anesthésiques peut provoquer des effets indésirables, dont la gravité peut aller d'une simple éruption cutanée ou d'une démangeaison légère à des complications plus graves qui pourraient même porter atteinte à la vie des patients dans le cas de complication relative à l'anesthésie générale. Des problèmes hémorragiques peuvent également survenir pendant les étapes succédant l'opération chirurgicale. L'un des inconvénients majeurs de la pratique chirurgicale esthétique est le risque des infections, qui pourraient avoir des effets graves, si les mesures appropriées ne sont pas prises à temps. Enfin, si la chirurgie esthétique permet d'obtenir des gains esthétiques immédiats et définitifs, selon les besoins tracés, elle est loin de l'aspect naturel. Ces inconvénients sont notamment perçus par les cicatrices laissées après les interventions chirurgicales. De plus, les cicatrices sont indélébiles et demeureront éternellement sur le corps des patients traités chirurgicalement.<sup>33</sup>

#### **b- Les complications psychologiques d'une chirurgie esthétique**

Des séquelles d'ordre psychologique peuvent résulter de la pratique chirurgicale de l'esthétisme. Selon les cas qui se sont présentés, les patients peuvent être satisfaits ou non des résultats obtenus. Toujours est-il qu'il y a des risques. Les patients tombent sous la dépendance totale et incontrôlée vis-à-vis de la chirurgie esthétique. Faire des retouches ou apporter des modifications aux résultats obtenus requiert inévitablement une autre intervention chirurgicale, ce qui engendrera une vraie dépendance pouvant être assimilée à l'effet d'une drogue. Le risque majeur est que la femme ne puisse plus ressentir la vraie valeur de l'esthétique. Certaines femmes après s'être traitées chirurgicalement pour des besoins esthétiques reconnaissent avoir perdu beaucoup de leur estime. Les regrets et les déceptions sont parfois sources de conflits internes et de troubles psychologiques.<sup>34</sup>

---

<sup>33</sup> R. Hougbedji, *Scarifications faciales en pays haoussa ...*, p.87.

<sup>34</sup> Benoît Kouhakanou, 52 ans, médecin, entretien du 03 mai 2014 à Yaoundé.

**CHAPITRE IV :**  
**ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ESTHETIQUE**  
**CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA**



Notre analyse s'élève au niveau des concepts, de la saisie théorique des valeurs fondamentales traditionnelle africaine vue dans sa totalité et située dans la pratique du réel. Avant cela, nous devons expliciter le sens que nous donnons aux termes tradition, éducation traditionnelle et valeurs afin de mieux saisir les enjeux de ces notions dans le contexte de la société haoussa.

## **I- CLARIFICATIONS DES CONCEPTS**

### **1- Tradition**

Par tradition nous entendons un ensemble d'idées, de doctrines, de mœurs, de pratiques, de connaissances, de techniques, d'habitudes et d'attitudes transmis de génération en génération aux membres d'une communauté humaine. Du fait du renouvellement perpétuel de ses membres, la communauté humaine se présente comme une réalité mouvante et dynamique. Ainsi, la tradition revêt à la fois un caractère normatif et fonctionnel. La normativité se fonde essentiellement sur le consentement collectif et individuel. Elle fait de la tradition une sorte de convention collective acceptée par la majorité des membres, un cadre de référence qui permet à un peuple de se définir ou de se distinguer d'un autre<sup>1</sup>.

La fonctionnalité d'une tradition se révèle dans son dynamisme et dans sa capacité d'intégrer de nouvelles structures ou des éléments d'emprunt susceptibles d'améliorer (parfois même de désagréger) certaines conditions d'existence des membres de la communauté. Ainsi, la tradition ne se présente pas essentiellement comme une institution figée, conservatrice, rétrograde et insensible aux changements, mais comme un sous-système mouvant et dynamique faisant partie de la vie elle-même. Elle ne se confond donc pas avec le passé qu'elle transcende et ne s'oppose pas au modernisme. En somme, la tradition est une composante de l'histoire. Elle porte en elle, malgré certaines résistances au changement, les germes subtiles de la modification, de la transformation qui font que les peuples doivent à tout moment ajuster au temps leurs idées, leur manière d'être et de faire. Les traditions à sauver sont donc celles qui favorisent les progrès ou qui ont le pouvoir de corriger les excès des sociétés à des moments d'égarement, de dérive.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> A. S. Mungala, « l'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », Ethiopiques numéro 29 revue socialiste de culture négro-africaine février 1982, p.14.

<sup>2</sup> A. S. Mungala, « l'éducation traditionnelle en Afrique ... », p.14.

## 2- Education traditionnelle africaine

L'éducation traditionnelle est celle qui est fondée sur les traditions proprement africaines et qui est transmise de génération en génération dans nos sociétés depuis l'Afrique précoloniale jusqu'aujourd'hui. C'est dire que l'éducation traditionnelle coexiste aujourd'hui avec l'éducation dite « moderne » introduite avec la colonisation. Elle n'implique donc aucune dimension temporelle et ne renferme pas un sens péjoratif qu'on a l'habitude de lui accorder. Elle ne signifie pas une éducation au rabais, archaïque ou dépassée et ne s'oppose pas à l'éducation moderne.

## 3- Valeurs

Par valeur nous entendons tout fait social ou de culture qui est conforme à la raison, à la nature de l'homme et qui répond positivement aux besoins fondamentaux de la majorité des membres d'une communauté humaine. De ce point de vue, les valeurs revêtent un caractère dynamique et permettent ainsi à l'individu de vivre en équilibre harmonieux aussi bien avec lui-même qu'avec les autres. Elles ne brisent pas les structures psychiques des individus et ne marginalisent pas les sociétés qui en vivent, mais leur offrent plutôt les moyens de débloquent certains mécanismes sociaux grippés ou de dominer des phénomènes nouveaux et imprévisibles de manière à faire de l'homme le premier bénéficiaire du progrès. On ne peut parler de valeurs qu'en termes essentiellement relatifs car, les valeurs se rapportent le plus souvent aux conditions de vie et aux intérêts de la société. Toutefois, il faudra faire remarquer que la relativité des valeurs à laquelle nous venons de faire allusion n'est pas tout à fait absolue car, il existe des données de base qui, au-delà des dimensions culturelles, sociales et temporelles, semblent sous-tendre l'organisation générale du monde. Ce sont là des valeurs constantes et communes à l'humanité et sur lesquelles il est possible de porter un jugement atemporel. On voit ainsi apparaître deux sortes de valeurs : les valeurs trans-temporelles ou les acquis historiques<sup>3</sup> et les valeurs de situation (valeurs conjoncturelles ou relatives)<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> *Les acquis historiques* sont des valeurs qui se sont construites à travers l'histoire de l'humanité et dont la validité s'est toujours confirmée au-delà des changements sociaux ou des horizons culturels et temporels. Ce sont des valeurs qui ont été triées, sélectionnées par une sorte de tribunal de l'histoire et se sont maintenues dans le va-et-vient historique, constructeur et destructeur des valeurs. Elles ont un caractère universel (ce qui n'est pas pour elles une garantie contre les rechutes) et émergent comme fondamentales du fait qu'elles sont enracinées dans la conscience publique et que leur abandon entraîne des dégâts sociaux importants.

<sup>4</sup> *Les valeurs conjoncturelles* sont celles qui ne sont pas consacrées par l'expérience historique ; elles reposent sur les données immédiates et leur portée ne dépasse pas le cas ou leur cadre contextuel. Il suffit alors qu'on change le contexte social, temporel ou culturel pour voir ces valeurs perdre toute leur validité, toute leur signification.

La distinction ainsi faite entre valeurs fondamentales ou transhistoriques et valeurs de situation nous semble importante dans la mesure où non seulement elle peut nous éclairer dans le choix à faire entre valeur et contre valeur, mais aussi nous permet de comprendre que ce que nous pouvons considérer aujourd'hui comme valeur ou comme contre valeur peut ne pas l'être dans un contexte différent. La vraie valeur est donc celle qui permette l'homme à se remettre en cause et à supprimer les organes d'exploitation, d'intimidation ou d'ensauvagement, assure le meilleur fonctionnement des institutions, évite le dépérissement culturel de l'homme pour favoriser en lui la réflexion sur son propre destin et celui des autres.

## **II-CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE CHEZ LES HAOUSSA**

Contrairement à l'éducation dite moderne, l'éducation traditionnelle en Afrique est essentiellement collective, fonctionnelle, pragmatique, orale, continue, mystique, homogène, polyvalente et intégrationniste.

### **1- Une éducation collective, pragmatique et concrète dans l'esthétique corporelle**

L'éducation revêt un caractère collectif et social qui fait qu'elle relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi de celle du clan, du village, de l'ethnie. L'individu se définit en fonction de la collectivité et c'est dans le groupe social que l'enfant fait son apprentissage. Il est ainsi soumis à la discipline collective. L'enfant est considéré comme un bien commun. Il est soumis à l'action éducative de tous. Il peut être envoyé, conseillé, corrigé ou puni par n'importe quel adulte du village. Il reçoit ainsi une multitude d'influences diverses, mais les résultats sont convergents du fait de la cohésion du groupe (principe de cohérence dans l'action éducative).

L'apprentissage est basé sur la participation active de l'enfant aux différentes activités du groupe. Il s'agit là d'une pédagogie du vécu où les adultes servent d'exemple et de cadre de référence à l'action des jeunes. L'accent est mis sur l'expérience et la théorie fait corps avec la pratique (principes de pragmatisme, de l'expérience et de l'exemple).

### **2- Une éducation fonctionnelle et orale**

Les enseignements reçus sont en rapport avec l'environnement physique, avec les réalités socio-économiques et directement liés aux tâches de production. On donne ainsi à l'enfant un ensemble de connaissances utilitaires qui lui permettent d'affronter sans beaucoup

de frustration les difficultés de la vie qui seront siennes (principe de fonctionnalité). Avec l'absence relative de l'écriture, l'éducation ne pouvait être qu'orale et donc occasionnelle et non institutionnalisée dans le sens de la systématisation.

### **3- Une éducation continue et progressive**

Elle est adaptée à chaque catégorie d'âge. Elle va du plus simple au plus complexe et se définit en termes de paliers ou plutôt d'hierarchie des âges où l'aîné est censé connaître plus que le puîné. L'action éducative est donc continue et graduelle c'est-à-dire sans fossé ni coupures entre les différentes étapes du développement de l'enfant, entre la famille, le clan et la société, entre la théorie et la pratique (principe d'adaptation, processus continu).

### **4- Une éducation mystique, homogène et uniforme**

L'éducation est basée sur la conception animiste et les croyances religieuses. Elle est entourée d'interdits qui en font une réalité inviolable et marque de manière profonde les relations que l'homme établit avec la nature, avec la communauté humaine et avec le monde des invisibles. Les relations avec la nature se caractérisent par la crainte que l'homme a des forces naturelles telles que la foudre, le fleuve, les animaux ou les arbres sacrés, divinisés ou protecteurs du clan, etc. Cette crainte rend l'homme impuissant devant la nature et fait qu'il vive en harmonie avec celle-ci.<sup>5</sup>

Les relations avec la communauté humaine se révèlent dans les pratiques rituelles dont le but principal est d'insérer, d'intégrer l'individu dans sa société. Elles impliquent donc des devoirs vis-à-vis des autres et développent le sens du respect envers les anciens l'esprit d'entraide, le sens de la responsabilité, de l'hospitalité, bref, elles préparent l'individu à la vie en établissant un ordre social dans la conduite à la fois collective et individuelle. Enfin les relations avec le monde des invisibles se caractérisent par des échanges entre les vivants et les morts. Ces derniers jouent le rôle d'intermédiaire entre les divinités et les hommes. Ainsi la famille africaine n'est pas composée uniquement des vivants, elle s'étend jusqu'aux morts, aux invisibles.

Son contenu est quelque peu immuable et repose sur l'uniformité des principes éducatifs qui régissent la société. Tous les enfants sont soumis à un même type d'éducation qui poursuivait un même idéal, les mêmes objectifs, à savoir : faire de l'enfant l'homme de la famille, du clan, de l'ethnie ; l'homme qui devra travailler dur pour fonder la famille et lui

---

<sup>5</sup> A. S. Mungala, « l'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales »... p.16.

assurer le bonheur ; l'homme qui obéit à ses parents et aux aînés, qui se soumet à la réglementation sociale du groupe, qui aide les vieillards , les faibles et les étrangers ; l'homme qui connaît son milieu, sa société et s'y harmonise ; l'homme qui pourra perpétuer les traditions de son clan, de son ethnie, etc.<sup>6</sup>

Ainsi, l'éducation n'était pas marquée par des contradictions internes et tout adulte servait d'exemple pour l'éducation des jeunes en fonction du type d'homme défini par la société (principes de cohérence interne, de démocratisation, de l'exemple).

### **5- Une éducation complète et polyvalente**

Elle vise à la formation de tout l'homme, c'est-à-dire de l'homme dans toutes ses différentes composantes : physique, intellectuelle, sociale, morale, culturelle, religieuse, philosophique, idéologique, économique. Les disciplines ne sont pas découpées ni isolées les unes par rapport aux autres comme dans l'éducation moderne. A travers un conte par exemple, on enseigne à l'enfant à la fois la langue (vocabulaire et phraséologie), l'art de conter (langage et rhétorique), les caractéristiques des animaux (zoologie), les comportements humains ou les conduites des hommes à travers celles des animaux (psychologie), le chant, le savoir-vivre en société (morale, civisme) .

La culture est la manière dont un groupe vit, pense, sent, s'organise lui-même, célèbre et partage la vie. Dans chaque culture, il y a des systèmes de valeurs sous-jacents, des significations et des visions, du monde qui s'expriment visiblement dans le langage, les gestes, les symboles, les rites et les styles »<sup>7</sup>.

Ainsi, la culture haoussa à travers l'esthétique corporelle de la femme vue dans notre investigation se manifeste comme la source ou le frein de son auto-développement.

## **III- LA CULTURE COMME FACTEUR DE VALORISATION DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA**

### **1- Contexte du développement culturel**

Le concept développement étant une évolution vers un stade plus avancé, une généralisation progressive ou une évolution vers la perfection est le contraire d'envelopper. Il

---

<sup>6</sup> A. S. Mungala, « l'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », *Ethiopiennes* numéro 29 revue socialiste de culture négro-africaine février 1982, p.14.

<sup>7</sup> R. Haes De, « Culture Africaine, Démocratie et Développement Durable » in *Actes des VIIIe journées philosophiques de la Faculté Saint Pierre Canisius / Kimwenza* , éditions LOYOLA, Publications Canisius, 2005, p.7.

sera le fruit de la culture africaine dans la mesure où l'africain reste lui même, tout en étant bien sûr ouvert aux autres. Selon Joseph Ki-Zerbo : « Oui au modernisme technique mais surtout oui à la personnalité africaine. Oui à la science universelle, mais oui aussi à la conscience africaine »<sup>8</sup>. L'évolution véritable doit être basée sur les potentialités, les besoins, les sentiments, la volonté de l'homme à développer. Est-ce le cas en Afrique en générale et chez la femme haoussa en particulier? La masse est-elle impliquée dans son auto-développement ? L'Afrique à l'instar d'autres continents ne peut se passer de la mondialisation. Elle est certes atteinte par les nouvelles inventions dont les effets s'illustrent parfois par l'effritement des valeurs morales, le démantèlement de l'univers culturel et la désacralisation du monde. Devant ce phénomène, la culture haoussa à travers l'esthétique corporelle de la femme ne risque-t-elle pas de se noyer du point de vu culturel voire perdre son identité ?

Face à la modernité, les Africains commencent à rejeter leurs bonnes traditions, coutumes et cultures à la poursuite des civilisations étrangères. Ils se trouvent en déséquilibre entre le passé des ancêtres à dépasser et l'avenir d'une nouvelle Afrique à construire. Les séquelles d'une pareille attitude sont sous nos yeux : misère, guerres, désespoir. Dans un monde contrôlé par les nations puissantes, l'Afrique est pratiquement devenue un appendice sans importance, souvent oublié et négligé partout. L'Africain blessé doit, malgré cela, retrouver toutes les ressources de son humanité et revaloriser sa culture qui a des qualités inestimables qu'il peut offrir à l'humanité. C'est cette dynamique de la vie communautaire dans les sociétés africaines, qui fait dire au pape Jean Paul II, qu'elle est une expression de la famille élargie. Que c'est avec un ardent désir qu'il prie et demande des prières pour que l'Afrique préserve toujours ce précieux héritage culturel et pour qu'elle ne succombe jamais à la tentation de l'individualisme, si étranger à ses meilleures traditions.<sup>9</sup>

## **2- Renaissance Culturelle et développement de la culture haoussa**

A l'heure de la mondialisation, la concurrence n'a de succès que dans la pure compétence. L'Afrique se trouve indubitablement déclassé, or elle est le continent qui consomme mieux les produits de la mondialisation. Sans les savoirs endogènes de l'Afrique, sans ses réserves naturelles, sans ses cultures basées sur la valorisation de la personne humaine, sans ses rythmes mythiques, musicales, poétiques et folkloriques, sans sa force énergétique, sans son sens de solidarité, de l'humour, d'hospitalité et de fraternité, notre

<sup>8</sup> J. Ki-Zerbo, *l'Histoire de l'Afrique Noire d'Hier à Demain*, Hatier, Paris, 1978, p.644.

<sup>9</sup>Jean Paul II, *Ecclesia in Africa*. Exhortation apostolique, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican, p.46.

monde n'aurait pas de sens véritables. Ce continent a payé un très lourd tribut à l'Histoire. Et la mondialisation qui est le résultat de longue haleine de travail ne doit pas mettre à l'écart celle-là même qui l'a servit de tremplin au succès. Elle est riche en hommes, en cultures et en ressources naturelles. Cette richesse est perceptible dans ses éléments culturels qui sont susceptible par leur mise en évidence d'être une rampe vers le développement. Toutefois, le premier développement que requiert l'africain est celui de la connaissance intellectuelle, car la pathologie du sous-développement de l'Afrique est d'abord d'ordre éducationnel. Ce n'est qu'en tant qu'être ayant acquis nombre de connaissance et ainsi susceptible de rationalisation que l'africain pourrait revaloriser sa culture. Le culturel est présent dans le développement des connaissances intellectuelles, littéraires et artistiques.

La culture est une force incontournable vers l'accomplissement de l'être. Elle englobe toutes les vertus sociétales, ingénieuses, économiques, tactiques et religieuses de l'homme. « Toute communauté humaine est forcément régie par des règles et des principes fondés sur la culture ... »<sup>10</sup>. La culture africaine est un résultat des pures concordances, des compromis du groupe et de la société. Elle est un grand complexe institutionnel, technique, culturel, littéraire, musical. Elle est une sorte de phénomène social qui transcende les autres valeurs. C'est un apriori qui est en opposition à ce qui dérive de l'expérience scientifique. Raison pour laquelle son esprit de scientificité est péjoratif. Néanmoins, l'Afrique a ses titres de gloire, sa culture n'est pas subjectif et doit être restituée par des transformations radicales car, selon Cheikh Anta Diop : « le berceau d'invention fondamentales, constitutives de l'espèce humaine pendant des centaines de milliers d'années (...) c'est en Egypte que la plus grande civilisation de l'Antiquité est apparue »<sup>11</sup>. Etant donné que la culture dans notre situation englobe une totalité de valeurs et de réponses spécifiques imaginées et préférées par un groupe humain pour résoudre les problèmes de son monde de vie, l'Afrique a un grand intérêt de se moderniser par le rejet systématique des valeurs non édifiantes de sa culture et sauvegarder celles la dites positives.

Il est clair que le culturel peut à la fois contribuer au développement de l'Afrique. Cela dépendra de la conscience du peuple, de sa volonté et de son engagement à la valorisation de sa propre culture. Elle est un outil de développement comme l'affirme Brauwere: « La culture est donc un outil de gestion de la nature humaine. Le développement est un processus d'adaptation volontaire de sa propre culture vers un état de meilleure résolution des problèmes

---

<sup>10</sup> Première session de la conférence des Ministres de la culture de l'UA, décembre 2005, Nairobi in [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org), en ligne le 10 septembre 2011.

<sup>11</sup> Diop Cheikh Anta, cité par J. Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique ?* Entretien avec René Holenstein, Genève, Editions de l'aube /éditions d'en bas, 2004, pp. 11-12.

et de satisfaction des besoins »<sup>12</sup>. Avec cette réflexion nous comprenons comment la culture, bien revue, bien réajustée et bien comprise, peut favoriser l'essor de notre continent sur tous les plans. Ainsi, elle saura satisfaire les besoins et les attentes du peuple pour une vie et un avenir meilleur de chaque individu.

Le développement culturel que nous attendons envisager pour l'Afrique est un développement de l'homme concret et intégral. Raison pour laquelle Njoh Moelle va au delà de la culture traditionnelle pour viser la culture d'ordre scientifique : « la culture dont nous parlons n'as rien de particulariste ; elle est plutôt l'expression de l'aspect scientifique de toute culture particulière. Et en tant que telle elle est d'abord culture des individus pris isolement et non culture d'une société globale »<sup>13</sup>. Il dit cela car pour lui, le sous développement n'est pas seulement celui de l'avoir, mais celui de l'être qui a un manque, une privation marquée par l'ignorance. C'est pourquoi, il nous propose une éducation, un développement non seulement spirituel mais scientifique et pratique. Dans ses recherches il constate que le concept « développement » donne, à première vue, l'idée de l'économique mais pour lui, il est plus que « l'économique » en ce qu'il propose en vue de la promotion de l'art africain : « il faut que la bataille du développement puisse garantir la pérennité de ce type d'homme en Afrique, l'artiste et le créateur. Il s'agit bel et bien de garantir sa pérennité car l'Africain, tout le monde le dit, est l'être qui a constamment associé l'art à ses activités <sup>14</sup> diverses de production ».

S'il est vrai que la culture est un outil de développement pour l'Afrique, l'on se demande comment cette conceptualisation peut passer du théorique pour aboutir à la pratique communautaire africaine. Il faut, selon Georges F. M. Lean, se retourner à la tradition. Elle est comme l'essentiel repère pour la modernisation<sup>15</sup>. Il explicite les éléments importants à imiter dans nos cultures en référence à la tradition. Il s'agit de la communauté, la valeur du temps pour reconstruire la tradition, le respect et la soumission à l'autorité. Certains de nos métiers relevant de nos cultures peuvent être améliorés pour notre bonne évolution. Pour Njoh Moelle, il faut non seulement un développement spirituel mais aussi pratique, artisanal. Ainsi, il affirme : « la véritable intériorité appelle à l'extériorité pour s'y manifester, pour être réellement et non imaginativement. C'est une telle intériorité que l'éducation devra favoriser.

---

<sup>12</sup> Quentin Nolet De Brauwere, « développement : un outil et une fin en soi », in *Au cœur de l'Afrique*, Tome LXI, N°1, janvier-mars 1993, p.5.

<sup>13</sup> E. Njoh Moelle, *De la médiocrité à l'excellence*, Ed. Clé, Yaoundé, 1998, p.150.

<sup>14</sup> Ibid, p.144.

<sup>15</sup> « Tradition as essential for modernization »: la tradition comme l'essentiel pour le développement. Ce sont les mots utilisés par l'auteur de l'article sur la culture et le développement. (Cf. Georges F. M. LEAN, « community and instrumentalization of work », in *Philosophie africaine: paix-justice-travail*. Acte de la 10<sup>ème</sup> semaine philosophique de Kinshasa du 30 Novembre au 6 décembre 1986, Facultés philosophiques de Kinshasa, 1988, p.114.



Pour ce faire, elle empruntera le canal de l'art. Car l'art est la discipline qui restitue à l'homme en même temps que l'initiative créatrice un sens absolument nécessaire de l'harmonie »<sup>16</sup>. Ce faisant, il convient d'affirmer avec véracité qu'il faut pour notre Afrique l'implication de tous au travail en vue d'atteindre un développement sans ambages.

Etant donné que le développement préoccupe d'emblé le dasein dans son intégralité, c'est-à-dire son intelligence, sa volonté et sa corporéité, la culture africaine a une réponse à la considération colossale de la vie : la conception spirituelle de la vie. La vie est considérée comme ayant une dimension spirituelle qui nécessite une relation de conscience transcendante avec l'Absolu et les ancêtres. Nous savons qu'au centre de toute culture africaine il y a l'Absolu. C'est une valeur transcendante de se référer à l'Etre transcendant pour atteindre un développement à l'état pur, exempt de toute ruse et d'hypocrisie. Cette orthodoxie constitue la base sociale qui impose des logiques de survie pour la communauté.

Le communautarisme est un aspect qui met en valeur la sociabilité de l'Africain. L'homme africain n'existe qu'en communauté et pour la communauté. Il vit toujours en Interdépendance avec les uns et les autres. Les membres de la société africaine doivent faire preuve de l'esprit d'ouverture et d'hospitalité, accorder une priorité au social et à la solidarité.

La solidarité est perceptible dans la communauté qui est responsable de la vie de l'ensemble du groupe et de la vie de chacun. Elle exige le respect mutuel, l'obligation aux enfants de prendre soin de leurs parents, de les nourrir et de les traiter avec beaucoup de délicatesse, aux jeunes le respect pour les anciens.

L'hospitalité est la vertu africaine qui consiste à accueillir le visiteur avec tendresse, sollicitude et grande générosité. La famille hôte lui offre les meilleurs mets et des conditions de couchette confortables. Cet accueil cordial met en exergue la valeur et la dignité de la personne humaine qui est d'ailleurs le réceptacle primordial du développement.

Le consensualisme est aussi un aspect susceptible d'aider l'homme pour son développement. En effet, il est le lieu où les élections des détenteurs du pouvoir se font par démocratie. Des individus sages représentaient l'ensemble du peuple pour voter démocratiquement le chef ou le roi. Ce qui fait dire à Bidima que « le consensualisme est Palabrique, parce qu'il est fondé sur la recherche permanente du compromis et de la paix

---

<sup>16</sup> E. Njoh Moelle, *De la médiocrité à l'excellence...*, 1998, p.140.

sociale, permet non seulement le règlement pacifique des conflits sociaux et des questions importantes du groupe, mais elle contribue aussi fortement à la cohésion sociale »<sup>17</sup>.

En plus de ces nombreux atouts, la culture africaine comme porteuse d'une dynamique de développement doit accomplir une conversion capitale qui lui assurera la chance d'être en plein pieds dans les enjeux cruciaux du développement. Une conversion qui ne signifie pas pour autant que le continent renonce aux valeurs humanistes qui l'on façonnées pendant des siècles, mais garder et promouvoir ces valeurs humanistes qui ont pour nom : la solidarité, la convivialité, l'amour du prochain, la sauvegarde de l'environnement. C'est alors que, avec Baenge Boyola, nous pourrions poser la question du « redéploiement culturel extérieur » qui permettra à notre continent d'entrer dans la modernité de manière rapide et créatrice. Nous sommes consolidés dans ce sens par Aaron Tolen qui stipule que sans l'économie d'affection et l'ensemble des valeurs d'affectivité et d'ouverture à l'invisible qui structure la raison culturelle africaine, sans la volonté farouche de vie et de foi inébranlable dans l'esprit

---

<sup>17</sup> J.G., Bidima, *La palabre : une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 1997, p.38. 12 Bange Loyola, cité par Ka Mana, Op.cit., p.465.

## **CONCLUSION GENERALE**

**« L'esthétique corporelle de la femme haoussa dans la ville de Yaoundé au Cameroun (XXe-XXIe siècle): esquisse d'analyse historique et socio anthropologique**, tel a été le libellé du sujet au centre de nos recherches dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de DIPES II en Histoire. Plusieurs recherches nous ont permis de dégager et de comprendre que la femme haoussa a des particularités et des spécificités dans le domaine de l'esthétique corporelle.

La présente étude a permis d'analyser les valeurs esthétiques corporelles du peuple haoussa en général et celles de la femme en particulier. Il était également question de présenter l'évolution de l'esthétique corporelle de la femme haoussa avant son contact avec la religion islamique et ensuite présenter les différentes mutations liées au contact avec l'islam, la colonisation européenne et la mondialisation.

Au regard de ce qui précède, trois constats majeurs se dégagent de la pratique de l'esthétique de la femme haoussa à Yaoundé :

- Le premier constat est lié à la religion musulmane qui fortement influencé la pratique de l'esthétique corporelle chez la femme haoussa en l'imposant les traditions islamiques. est celui du phénomène d'acculturation et de la synthèse culturelle. Aussi les interprétations liées à cette pratique démontrent-elles l'assimilation de ce phénomène idéo-religieux autant par les érudits, les commerçants que les pratiquants ou actrices de cette pratique ?
- Le deuxième constat est la rencontre au détriment de la culture authentique haoussa avec la colonisation européenne. La conséquence immédiate de cette rencontre est le phénomène d'acculturation ou d'impérialisme culturel.
- Le troisième constat est lié à l'ouverture du continent africain dans ce qui a été convenu d'appeler l'intégration dans le village planétaire. En effet, sous la mondialisation, l'esthétique corporelle de la femme haoussa a été profondément modifiée allant de l'achat, de la composition et de l'administration des produits jadis locaux et importés. Il s'ensuit des terribles conséquences sur les plans physiques et de santé, car beaucoup de femmes haoussa pour des raisons économiques et par opportunismes se sont lancées de manière inconsidérée à la pratique de l'esthétique corporelle mais avec les produits venant essentiellement de l'Asie, du moyen orient ou encore de l'Afrique du nord.

Il ya lieu d'espérer que les associations, les autorités traditionnelles et même les pouvoirs publics pourraient se saisir de ce problème dans le sens d'une sensibilisation afin d'éviter les drames.

Quand on connaît le rôle des valeurs culturelles dans l'édification des sociétés, il y a lieu de s'interroger sur les conséquences de cette intrusion des croyances religieuses

importées. Il s'agit de redonner leur place aux valeurs religieuses des Africains en général et des Haoussa en particulier<sup>18</sup>. Ce n'est pas une vue de l'esprit, car ces valeurs sont là, régulant quotidiennement, discrètement l'existence des individus, des familles et des populations. Elles se retrouvent dans les rites, prières, cultes, autant de pratiques observables dans la vie quotidiennes des peuples africains. La pertinence du présent projet nous amène à recentrer le débat de l'acculturation pour enfin éclairer l'opinion sur la dimension pratique de l'esthétique corporelle de la femme haoussa qui devrait être celle de la valorisation culturelle. Toutes ces questions nous poussent à une relecture des pratiques religieuses africaines.

Au terme de cette analyse, il convient de rappeler en synthèse que la culture haoussa à travers l'esthétique corporelle de la femme, comme toute autre culture en Afrique comme au Cameroun est prise en otage par les phénomènes tel que l'impérialisme culturel occidental sur les cultures africaines. Quoique confrontée à ce phénomène, il est cependant urgent de redéfinir et de repenser une nouvelle politique culturelle basée sur le syncrétisme culturel.

---

<sup>18</sup> C.C Fouellefak Kana, " Le christianisme occidental à l'épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays Bamiléké au Cameroun (1906-1995) ", thèse de doctorat en histoire, Université Lumière Lyon II, 2004-2005, p.34

# **ANNEXES**

### **Annexe 1: Questionnaire Indicatif.**

- 1- Comment expliquer ces manifestations esthétiques et ce retour au passé ? Simple volonté de se faire belle ou pérennisation de la culture?
- 2- La pratique de cette esthétique participe-t-elle de cette volonté ? Ce renouvellement et ce ressourcement ne sont-ils que des modes, donc des faits sociaux passagers ou bien ces femmes ont-elles pris conscience que les valeurs et les pratiques esthétiques traditionnelles comportaient des éléments qui méritent d'être conservés et intégrés dans la modernité ? Ou alors, s'agit-il de s'appuyer sur les valeurs et les pratiques traditionnelles pour inventer une nouvelle esthétique, une nouvelle culture haoussa dont la composante dominante serait l'authenticité ?
- 3- Les cultures africaines et Les cultures occidentales Peuvent-elles s'enrichir mutuellement? Si oui, à quelles conditions?
- 4- Mais peut-on véritablement parler d'esthétique chez la femme haoussa lorsqu'on sait que la beauté a un coût compte tenu du phénomène d'acculturation qui s'impose ?
- 5- Pensez-vous que la beauté physique d'une personne reflète sa beauté intérieure ?
- 6- Que dit l'Islam à propos de henné communément appelé le mehndi?
- 7- La dépigmentation : S'agit-il d'un complexe profondément enfoui dans l'inconscient collectif des Nègres et correspondrait-il au complexe de couleur de peau, bien connu chez les Noirs des Etats-Unis ?
- 8- Ou devrait-on simplement imputer cette pratique au niveau de conscience des femmes qui s'y livrent ?
- 9- Comment peut-on volontairement se mutiler pour se faire belle ? Irrationalité ?
- 10- Peut-on ranger cette pratique dans la catégorie des mutilations féminines (sexuelles surtout), dénoncées et combattues par le féminisme ? Inconscience ou artifice de la culture ?
- 11- La dépigmentation peut-elle être considérée comme un fait de civilisation ? Comment concilier le goût et le souci de l'authenticité et la dépigmentation, que certains considèrent comme une pratique dépersonnalisant d'où l'idée que celles qui le pratiqueraient manqueraient de personnalité ?
- 12- Que représentent les labrets dans l'esthétique corporelle de la femme haoussa ?
- 13- Pourquoi avoir imaginé de localiser les labrets dans les lèvres et non ailleurs ?

**SOURCES ET REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**



## I- SOURCES ORALES

No	Noms et prénoms	Age	Profession	Date et lieu de l'entretien
01	Zeinabou Hamann	66 ans	Ménagère	20-11-2014 à N'Gaoundéré
02	Lucie	32 ans	Coiffeuse-esthéticienne	15-06- 2014 à Yaoundé
03	Maryam Ousmane	36 ans	Esthéticienne	06 -12- 2014 à Yaoundé
04	Fadimatou	32 ans	Commerçante	02 -12- 2014 à Yaoundé
05	Méiramou	29 ans	Ménagère	06 -12-2014 à Yaoundé
06	Kadidja	46 ans	Dessinatrice-esthéticienne	22 -12- 2014 à Yaoundé
07	Roukaya	33 ans	Ménagère	22 -01-2015 à Yaoundé
08	Danielle K	29 ans	Coiffeuse	22-01-2015 à Yaoundé
09	Abdouraman	46 ans	Commerçant	22 -05-2014 à Yaoundé
10	Benoît Kouhakanou	52 ans	Médecin	03 -05- 2014 à Yaoundé

## II- OUVRAGES

**Adama, H.**, *L'Islam au Cameroun : entre tradition et modernité*, Paris, L' Harmattan, 2004.

**Alexandre P.**, *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Karthala, 1968.

**Battouta, I.**, *Voyages, traduction de H. Djenidi*, Dakar, Faculté des Lettres, 1966.

**Bordas Encyclopédie**, *Philosophie et religion*, Nouvelle édition, vol 3, 1983.

**Fenney C.**, *Comment vivre le réveil*, Miami Floride, vida, 1988.

**Cheikh A. D.**, *Civilisations ou barbarie*, Paris, Présence Africaine, 1981.

**Cheikh A. D.**, *Parenté génétique de l'Egypte pharaonique et des langues négro-africaines*, Dakar, IFAN, N.E.A, 1977.

**Chevrier J.**, *Littératures nègre*, Paris A.Colin, 1984.

**Cissoko, S. M.**, *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence Africaine, 1966.

**Clausse A.**, *Le milieu: moyen et fin de la culture*, Paris, Scarabée, 1972.

**Collectif**, *Histoire Générale de l'Afrique*, U.N.E.S.C.O./ N.E.A., 1985.

**Cornevin, R.**, *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, Paris, Berger-Levrault, 1963.

**Curt, V. M.**, *A travers le Cameroun du Sud au Nord*, Paris, Serge Fleury, 1982.

**Diakite T.**, *L'Afrique malade d'elle même*, Paris, Karthala, 1986.

**Dictionnaire encyclopédique**, Encarta Microsoft 2009.

**Dictionnaire encyclopédique**, *Petit Larousse illustré*, Paris, éditions librairie Larousse, 1976

- Dictionnaire**, *Le petit Larousse illustré*, Paris, éditions librairie Larousse, 2009.
- Ela J.M.**, *Repenser la théologie africaine*, Paris, Karthala, 2003.
- Ela, J.M.**, *Ma foi d'africain*, Paris, Karthala, 1985.
- Fasi Dir M. El.**, *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO, N.E.A., 1990.
- Froelich J.C.**, *Animisme, les religions païennes de l'Afrique de l'Ouest*. Paris, Orente, 1964.
- Hampate Bâ A.**, *Jésus vu par un musulman*, N.E.A., EDICEF, 1976.
- Kange Ewane F.**, *Défi aux africains du III e millénaire*, Yaoundé, Clé 2000.
- Léon, A (l')**. , *Description de l'Afrique*, traduction Epaulard, Paris, Maisonneuve, 1956.
- D Maurice**, *Manuel de langue haoussa ou Chrestomathie haoussa ; précédé d'un abrégé de grammaire et suivi d'un vocabulaire*, Paris, J. Maisonneuve, 1901.
- Maurier H.**, *Les Missions, Religion et Civilisations confrontés à l'Universalisme. Contribution à une histoire en cours*, Paris, éd. du CERF, 1993
- Mbitti J.**, *Religion et philosophie Africaine*, Yaoundé, Clé, 1979.
- Mbow Penda**, *Hommes et femmes entre sphères publique et privée*, CODERSRIA, Dakar, 2005.
- Thomas L. V. et Luneau R.**, *La terre africaine et ses religions, traditions et changements*, Paris, Harmattan, 1995.
- Balandier Georges**, *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, F. Hazan, 1968.
- Laude Jean**, *La Peinture française (1905-1914) et l'Art nègre* (Paris, Klincksiek, Thèse d'Etat, 1968).
- Laude Jean**, *Les Arts de l'Afrique noire*, Paris, le Livre de Poche 1966.
- Leiris Michel**, « Folklore et Culture vivante », *le Livre Blanc de l'Ethnocide en Amérique*, Paris. Fayard, 1972.
- Leiris Michel et DELANGE Jacqueline**, *Afrique noire, La création plastique*, Paris, Gallimard, 1967.
- Mottier Georges**, *Le phénomène de l'Art*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1936.
- Revault D'alwnnes Olivier**, *La Création artistique et les Promesses de la Liberté*, Paris, Klincksiek, 1973.
- Souriau Etienne**, *L'Evolution du Besoin esthétique à travers les tiges*, Paris, Centre de Documentation universitaire, les Cours de la Sorbonne, 1962.
- Sylla Abdou**, *Le Problème de la Création dans l'Art africain traditionnel*, Paris, dièse Lettres 1979.
- Piga, A.**, *Islam et ville au sud du Sahara*, Karthala, paris, 1996.
- Houngbedji R.**, *Scarifications faciales en pays haoussa : de véritables marques d'identité en voie de disparition*, Paris, Karthala, 1975.
- Mbitti J.**, *Religion et philosophie Africaine*, Yaoundé, 1979.
- Souriau E.**, *L'Evolution du Besoin esthétique à travers les tiges* (Paris, les Cours de la Sorbonne, Centre de Documentation universitaire 1966-1961.

### III- MEMOIRES ET THESES

**Abdoulahi, M.**, “Les Haoussa dans le Lamidat de N’Gaoundéré 1830-1901”, Mémoire d’Histoire, Université de Yaoundé I, 1997.

**Fouellefak Kana C.C.**, “Le christianisme occidental à l’épreuve des valeurs religieuses africaines : le cas du catholicisme en pays Bamiléké au Cameroun (1906-1995)”, thèse de doctorat en histoire, Université Lumière Lyon II, 2004-2005.

**Emboussi, S.**, “Implantation et évolution de l’Islam à Yaoundé (1889-1993) : le cas du quartier Briqueterie”, Mémoire d’histoire, Université de Yaoundé I, ENS, 1994.

**Houssaina Fati Oumarou**, « Les haoussas de Ndikiniméki : des origines à nos jours », mémoire de maîtrise en histoire, UYI, 2009.

**Afane Ntyame Madeleine**, « l’enseignement islamique et l’éducation de la jeune fille : le cas de la ville de Yaoundé 1961-2008 », mémoire de DIPES 2, ENS, 2010.

**Mengueme, J.L.**, “Les Haoussa de Yaoundé : allogènes ou autochtones?”, Mémoire de DIPES II, ENS, 1998.

**Nambassou.P.**, “Islamisation et christianisation des populations de la rive gauche du Logone, des origines à 2010 : les défis de l’Église” thèse de doctorat en histoire des religions, UPAC, 2011.

**Ramla Djafarou**, « Associations islamiques et développement au Cameroun : cas de l’ACIC de l’OFIF et de la WAMY (1963-2009) », mémoire de DIPES 2, ENS, 2010.

**Souley Mane**, “Islam et Société dans la Région du Mbam (Centre - Cameroun) : XIXe-XXe siècles ”, Thèse de Doctorat/Ph.D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

**Valery P.** « Mais qui est donc l’Européen, variété de l’esprit » *in 100 fiches de culture générale, histoire de la pensée*, Bréal, 1995.

**Ngo Bapa Véronique Hortense**, « l’évolution socioculturelle de la femme peul du nord-Cameroun de 1921 à nos jours », mémoire de maîtrise en histoire, UYI, 2005.

**Atoukam L. Dalis**, « L’esthétique corporelle de la femme bamiléké au XXe siècle », thèse de doctorat en histoire culturelle, université de N’Gaoundéré, 2009.

### IV-ARTICLES ET REVUES

**Bouba Haman**, « Les sociétés du nord-Cameroun à l’ère du débat sur les marques et les modifications corporelles. Licence corporelles, expression socioculturelles ou marques d’asocialités ? », Cahiers d’études africaine.

- Ki-Zerbo, J.**, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1974. Souley Mane/Syllabus Review.
- Niangoran-Bouah Georges**, « Négritude et Art nègre traditionnel » *Colloque sur la Négritude* (Dakar-Paris) Présence africaine, 1972).
- Hisket**, "The Kano Chronicle", Journal of the royal asiatic society, 1975.
- Laburthe-Tolra, Ph.**, "Yaoundé d'après Zenker", Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé, n° 2, 1970.
- Njoya Abdouraman**, « Le féminisme islamique », *la revue La Découverte*.
- Njoya Abdouraman**, « Les espaces des engagements féminins », *la revue La Découverte*.
- Ouba, A. M.**, "L'origine des Haoussa du Cameroun", Expression Nouvelle, n° 52, décembre 1992.
- Siran, J.L.**, "Emergence et dissolution des principautés guerrières vouté", Journal des Africanistes, 1980.
- Um Nyobe**, « La situation du Cameroun », cahiers internationaux, février 1954.

# **TABLE DES MATIERES**

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>SOMMAIRE</b> .....	ii
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	v
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	vi
<b>RESUME</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
1-Le Contexte de la recherche :.....	2
2- Motivations et raisons du choix du sujet.....	2
3- Délimitation temporelle, spatiale et conceptuelle. ....	3
a- Le cadre spatial de l'étude.....	3
b- Le cadre temporel de l'étude.....	4
c- Le cadre définitionnel de l'étude.....	4
4- Intérêt du sujet.....	5
5- Problématique .....	6
6- Les objectifs de la recherche .....	6
7- Les outils méthodologiques .....	6
a- La recherche documentaire : .....	6
b- L'observation .....	7
c- Les enquêtes .....	7
1- L'enquête qualitative .....	7
2- L'enquête par questionnaire.....	7
8- La revue de la littérature .....	7
9- Difficultés .....	11
10. Le plan de recherche .....	11
<b>CHAPITRE I : SOCIOGENESE DE L'IMPLANTATION DES HAOUSSAS DANS LA VILLE DE YAOUNDE</b> .....	12
<b>I. LES PRINCIPAUX MARQUEURS</b> .....	13
1-La langue.....	14
2-L'activité commerciale .....	15
3-L'Islam.....	16

II - REPERES HISTORIQUES.....	17
1- Points de départ .....	17
2- Organisation et fonctionnement de la société haoussa .....	18
III. ETAPES MIGRATOIRES DES HAOUSSA .....	19
1. L'étape du Nord-Cameroun .....	19
2. L'étape du Sud-Cameroun .....	21
IV. L'INFLUENCE DE LA PRESENCE HAOUSSA DANS LA ZONE DE LA BRIQUETERIE A YAOUNDE .....	24
1- l'influence économique.....	24
2- L'influence religieuse .....	24
3- L'influence politique.....	25
4- L'influence socioculturelle .....	25
<b>CHAPITRE II : FONDEMENTS ET SIGNIFICATION DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA A YAOUNDE .....</b>	<b>27</b>
I- ORIGINES, VALEURS ET SENS CULTURELS DE LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA .....	28
1- Les motivations culturelles et artistiques.....	28
2- Les marques corporelles à valeur esthétique, thérapeutique et prophylactique .....	30
a- Les marques esthétisantes.....	30
b- Les modifications labiales : les labrets de controverse.....	31
c- La thèse négative ou les limites des labrets .....	32
3- Les caractéristiques de l'esthétique corporelle .....	33
a- Le tatouage .....	33
b- Les parures.....	37
c- Les vêtements .....	39
II- INTERACTION ENTRE VALEUR CULTURELLE DES HAOUSSA ET SENS ISLAMIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA.....	41
1- Le henné comme l'une des motivations islamiques de l'esthétique corporelle chez la femme haoussa .....	41
2- Le henné ou vernis haoussa : usage et importance .....	42
a- Les secrets du henné .....	42
b) L'influence du modernisme .....	44
c) L'importance du henné dans l'islam .....	45

3- Sens et conscience esthétiques des femmes haoussa à Yaoundé.....	46
4- Ornementique du corps.....	48

### **CHAPITRE III : INFLUENCES EXTERIEURES ET ESTHETIQUE CULTURELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA ..... 51**

I- LA CULTURE HAOUSSA ENTRE TRADITION ET MODERNITE .....	52
1- Les scarifications faciales : une pratique en voie de disparition .....	52
2- Les mutations socioculturelles.....	56
3- La nécessité d'un syncrétisme culturel.....	57
II- LA POSITION DE L'ISLAM SUR LA PRATIQUE DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME HAOUSSA .....	62
1. Tenues vestimentaires prescrites aux femmes par l'islam. ....	62
2- Esthétique corporelle dans l'islam. ....	64
III.- COLONISATION EUROPEENNE ET LA CULTURE HAOUSSA .....	66
1- La Dépigmentation et ses conséquences .....	66
2- La dépigmentation vue par les hommes .....	67
a- Conséquences néfaste de la dépigmentation .....	69
3- Les inconvénients de la chirurgie esthétique.....	69
a- Les complications d'ordre physique d'une chirurgie esthétique.....	69
b- Les complications psychologiques d'une chirurgie esthétique .....	70

### **CHAPITRE IV : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA ..... 71**

I- CLARIFICATIONS DES CONCEPTS .....	72
1- Tradition .....	72
2- Education traditionnelle africaine.....	73
3- Valeurs.....	73
II- CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION TRADITIONNELLE CHEZ LES HAOUSSA.....	74
1- Une éducation collective, pragmatique et concrète dans l'esthétique corporelle.....	74
2- Une éducation fonctionnelle et orale .....	74
3- Une éducation continue et progressive.....	75
4- Une éducation mystique, homogène et uniforme .....	75
5- Une éducation complète et polyvalente.....	76



<b>III- LA CULTURE COMME FACTEUR DE VALORISATION DE L'ESTHETIQUE CORPORELLE CHEZ LA FEMME HAOUSSA .....</b>	<b>76</b>
<b>1- Contexte du développement culturel .....</b>	<b>76</b>
<b>2- Renaissance Culturelle et développement de la culture haoussa .....</b>	<b>77</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>82</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>85</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>87</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>87</b>